MASTER
NEGATIVE
98-84409-6

Du Mesnil-Marigny, Jules

Catéchisme de l'économie politique basée sur...

Paris

1863

98-84409-6
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

330
D89 Du Mesnil - Marigny, [Jules]. 1810-85.
Catéchisme de l'économie politique basée sur des principes rationnels ...
Paris 1863. D. 355 p.

97834

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 9:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 10/30/98 INITIALS: WW

TRACKING #: 33038

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Du Mesnil-Marigny, Jules

Catéchisme de l'économie politique basée sur des principes rationnels

Bibliographic Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: ______

_____ Volume(s) missing/not available: ______

_____ Illegible and/or damaged page(s) ______

_____ Page(s) or volume(s) misnumbered: ______

_____ Bound out of sequence: ______

_____ Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from: ______

__X__ Other: water stains throughout title

_____ Inserted material: ______

TRACKING #: MSH33038

100 mm

A5

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

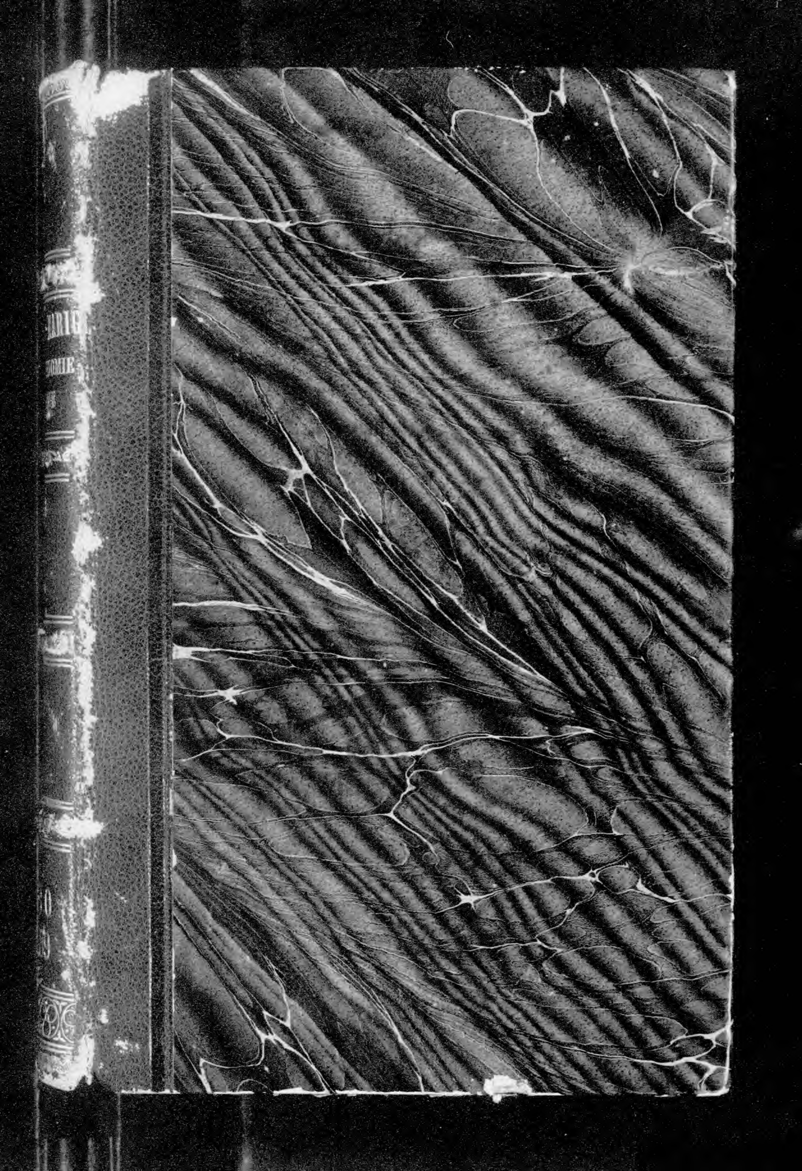
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

1.0 mm

1.5 mm

2.0 mm



ARIG
NOMIE



CATÉCHISME

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

BASÉE

SUR DES PRINCIPES RATIONNELS

CATÉCHISME

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

BASÉE

SUR DES PRINCIPES RATIONNELS

PAR

DU MESNIL-MARIGNY

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE PARIS
ET DE PLUSIEURS ACADEMIES

Ce n'est qu'après plusieurs siècles et de grands efforts qu'une science peut être réduite à des principes simples.

BACON.

PARIS

GUILLAUMIN ET Ce, LIBRAIRES
EDITEURS DU JOURNAL DES ÉCONOMISTES
Et de la Collection des principaux Économistes
14, RUE RICHELIEU

1863

INTRODUCTION.

La disposition par demandes et par réponses, qui nous a fait donner le nom de *Catéchisme* à ces éléments d'économie politique, ne doit pas être un motif pour qu'on les dédaigne. Ce même mode d'enseignement n'est-il pas adopté dans presque tous les ouvrages qui traitent d'algèbre, de géométrie et des mathématiques pures ou appliquées, en admettant toutefois (comme notre travail le prouvera) que les demandes ne sont que des *textes de théorèmes* et les réponses des *solutions de ces théorèmes ?* — D'ailleurs, ne sait-on pas que dans tout sujet de recherches, lorsque la difficulté n'est pas formulée avec justesse et nettement précisée, son éclaircissement laisse toujours quelque chose d'équivoque, d'insuffisant ?

N'énoncer que vaguement le thème d'un chapitre, puis discuter cet énoncé dans vingt colonnes, c'est le propre des discussions philosophiques auxquelles on se livre pour soumettre à l'épreuve une vérité que quelquefois on finit par établir. Mais, lorsqu'il s'agit d'une science exacte (et nous pensons que l'économie politique doit être ainsi qualifiée), une vérité doit habituellement se produire en quelques lignes et se démontrer dans une demi-page. — La forme adoptée nous apparaît donc, à nous qui osons nous poser en géomètre de l'économie politique, comme éminemment propre à atteindre le but de vulgarisation auquel nous tendons.

Le titre de ce livre, dira-t-on, ne rappelle cependant qu'une instruction très-élémentaire donnée par les ministres du culte aux petits enfants? — Que l'on ne s'y méprenne pas! Dès les premiers siècles de l'Église on fut obligé d'avoir recours à une pareille méthode d'enseignement, non-seulement pour initier les néophytes aux choses sacrées,

mais encore pour garantir les fidèles du danger de l'hérésie. Et cette méthode fut probablement empruntée aux ouvrages scientifiques de l'époque, à ceux d'Euclide peut-être, attendu qu'elle formulait les croyances divines avec une grande précision, une grande netteté, et qu'elle introduisait ainsi plus de rigueur dans l'orthodoxie.

Un catéchisme peut donc s'adresser aux personnes les plus sérieuses, alors qu'il traite de matières telles que l'économie politique. — Bien plus, nous croyons qu'on doit applaudir à cette forme par suite des facilités qu'elle offre pour étudier, approfondir et répandre une science appelée à rendre les plus grands services aux nations.

Dans cet ouvrage, l'économie politique est présentée sous un jour tout à fait nouveau, jour qui fait ressortir avec évidence le spécieux et l'illusoire des arguments qu'ont produits certains publicistes, néanmoins à juste titre célèbres, pour légitimer d'une

manière absolue les doctrines libre-échangistes. — Accroître la richesse des nations, voilà sans doute quel était leur but. Mais, pour y parvenir, comment pouvaient-ils affirmer la bonté du système qu'ils préconisaient, lorsque personne jusqu'ici n'avait pu spécifier exactement ce que c'était que cette richesse, comment il était possible de l'apprécier, comment on devait la calculer? Nous dirons plus, J.-B. Say professait que le calcul de la richesse d'une nation était le problème de la quadrature du cercle de l'économie politique[1].

[1] Jean-Baptiste Say écrit, dans la sixième édition de son *Traité d'Économie politique*, p. 604 :

« Cela montre qu'on ne peut compter sur aucun résultat positif en comparant la richesse d'un pays avec celle d'un autre. *C'est la quadrature du cercle de l'économie politique.* Il faut se contenter de savoir que la nation chez qui les produits à consommer sont en général les plus abondants par rapport à la population, et où les produits se distribuent le mieux en proportion de la part que chacun a prise à la production, est celle où l'on est le mieux accommodé, où l'on jouit de plus d'aisance. »

Dans cet état de choses, toute affirmation de la bonté d'un système était impossible, car on était dans le vague, dans l'inconnu. Mais, si ce problème est résolu (comme nous avons tout lieu de le croire), la lumière s'est faite, elle nous inonde, et on ne peut plus se refuser à reconnaître que bien souvent le libre échange fait décroître la richesse d'un pays.

La solution d'un pareil problème n'était pas sans difficulté, car il fallait considérer la richesse des nations sous deux points de vue différents, celui de la valeur et celui de l'utilité.

Sans vouloir trop anticiper dans cette introduction sur les développements qui seront donnés plus tard, nous dirons qu'une grande richesse de valeur dote les peuples non-seulement de force, de puissance, mais encore de vastes facultés productrices, tandis qu'une nation douée tout particulièrement de la richesse de bien-être, et à un faible degré de la richesse de valeur, se trouve, relativement à ces peuples, malgré son bien-

être, dans une situation d'infériorité. — Or les libre-échangistes négligeaient presque complétement la *richesse de valeur* et ne s'occupaient en général que de la richesse d'utilité, bien qu'ils n'en eussent pas un sentiment très-net. — De là tant de méprises, de là tant d'erreurs.

Sans doute, les économistes avaient déjà fait ressortir qu'une marchandise peut être appréciée au point de vue de l'utilité et à celui de la valeur; mais ils s'étaient bornés là. Jusqu'ici, et nous insistons sur ce point, la richesse d'une nation s'était refusée à laisser reconnaître le secret de son évaluation, le secret de sa mesure. Il n'y avait cependant que ce mystère à pénétrer pour que l'économie politique se classât définitivement parmi les sciences exactes, car, une fois révélé, les obscurités de cette science disparaissent, ses contradictions s'expliquent, ses paradoxes s'évanouissent, et il n'est plus de nuages pour voiler les attaches des diverses parties qui la constituent.

Il n'y a que peu de temps que nous avons publié les nouveaux principes sur lesquels nous nous appuyons, et, bien que le langage algébrique [1], qui à l'époque de cette publication nous était nécessaire pour les démontrer, nuisît essentiellement à leur propagation, de nombreuses adhésions ne nous sont pas moins parvenues.

Dans ce catéchisme nos raisonnements seront beaucoup moins abstraits, et en conséquence bien plus accessibles au lecteur, car heureusement, sans nuire d'une manière sensible à leur rigueur, nous sommes parvenu à les dégager de cet appareil scientifique. Toutefois nous ne l'avons pas exclu entièrement, il était pour nous un aide trop précieux, mais nous l'avons relégué dans les notes explicatives, pour l'usage des personnes qui en ont l'habitude.

On verra que, loin d'être protectionniste

[1] Voyez *Les Libre-échangistes et les Protectionnistes conciliés*, 2e édition; Guillaumin, éditeur.

absolu, nous appelons de tous nos vœux l'époque où le libre échange pourra être accepté dans le monde entier. En ce moment même nous acclamons, sans réserve aucune (comme nous l'avons toujours fait), la liberté générale du commerce des grains.

Cependant, dans certains cas, nous sommes plus protectionniste qu'on ne l'est habituellement. — Ainsi, contrairement à l'opinion de la plupart des protectionnistes, qui ne réclament le maintien des droits de douane que pendant quelques années, afin de pouvoir se mettre au niveau de l'industrie étrangère, nous prétendons établir d'une manière irréfutable que, pour nombre de pays, la protection qui s'étend sur telles ou telles manufactures doit être normale, constante, pourvu qu'elle ne dépasse pas certaines limites que nous sommes parvenu à déterminer. — Parmi les diverses autres questions économiques que nous croyons encore avoir élucidées, nous citerons particulièrement celles qui concernent le crédit

des Etats, le luxe des particuliers, l'absentéisme, etc.

Nous ne l'ignorons pas, le moment est loin d'être opportun pour propager des doctrines protectionnistes, quelque mitigées qu'elles soient. — Il est devenu bien plus difficile de se faire écouter à ce sujet depuis que le libre échange a eu l'heureuse fortune d'un haut patronage qui a accru et la confiance dans ce système et le nombre de ses partisans. — Mais la raison, en définitive, est toujours le grand arbitre, et si réellement nous marchons d'accord avec elle, la vérité ne peut manquer de resplendir et de rejeter dans l'oubli le triomphe éphémère de l'erreur.

CATÉCHISME

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Première Partie.

NOTIONS FONDAMENTALES.

CHAPITRE I.

But de l'Économie politique, Richesse, Propriété, Liberté du commerce.

Qu'est-ce que l'économie politique?

C'est la science qui nous enseigne comment les richesses doivent être produites, distri-

buées et consommées, pour le plus grand bien des individus ou des sociétés.

Qu'appelle-t-on une richesse?

Toute chose susceptible d'être possédée et qui, d'une façon ou d'une autre, au moral comme au physique, répond aux désirs, aux besoins d'une personne, d'une société, quelles que soient la dimension, la forme, la nature, la qualité de cette chose. — Ainsi, un habit est une richesse, la force corporelle est une richesse; l'aptitude à écrire un livre, comme la faculté de le lire, de le comprendre, sont des richesses. La lumière, la chaleur, l'air, le soleil, sont des richesses [1].

Quelles sont les bases fondamentales de l'économie politique?

La propriété incontestée et la liberté du commerce, qui, toutes deux, permettent à l'homme de disposer, de la manière la plus large possible, des richesses qui lui appartiennent légitimement, sans toutefois que l'exer-

[1] Voyez note A.

cice de cette faculté puisse porter atteinte aux droits imprescriptibles de la société [1].

N'a-t-on pas, dans ces derniers temps, prétendu que la propriété ne résultait que d'une convention sociale, que l'on pouvait modifier?

Oui, mais à tort. Comme il importe de détruire toute incertitude à cet égard, et pour annihiler les arguments du socialisme, et pour que les doctrines économiques, qui déjà reposent sur le droit sacré de l'homme à la liberté, soient également inattaquables au point de vue de son droit à la propriété, sur lequel elles se fondent encore, nous allons démontrer que la propriété est de droit naturel.

Déjà les richesses dues à un travail musculaire comme à un travail intellectuel, sans contredit, sont possédées à titre de droit naturel par celui qui les a produites, ainsi que par ses héritiers consanguins ou autres.

[1] L'économie politique se fonde sur la liberté commerciale, comme une bonne politique sur le libre arbitre de l'homme, libre arbitre qui doit être réglé de telle manière qu'il ne dégénère pas en licence.

Quant aux terres, qui au premier aspect semblent être des richesses gratuites, nous allons établir qu'elles sont encore possédées au même titre. — En effet, si, dans tous les pays du monde, on additionne les valeurs actuelles des divers travaux que leur mise en culture a exigés : maisons d'exploitation, défrichement, fossés, routes, etc., le total est toujours supérieur au prix de ces mêmes terres. Elles n'ont donc pas été données à l'homme; elles sont le fruit de son travail; elles ont été acquises par ses sueurs [1].

Les terres dont les détenteurs ont été spoliés en divers temps sont-elles actuellement occupées au même titre que ci-dessus?

Oui sans doute, bien que tout d'abord leur possession à titre de droit naturel paraisse hypothétique. Mais, comme c'est aux spoliés seuls qu'il appartient de réclamer, déjà les masses n'ont aucune revendication à exercer sur ces terres. Or nous ferons observer qu'il

[1] Voyez note B.

est tellement difficile d'établir d'une façon absolue les titres de propriété, lorsque la spoliation remonte à une époque reculée, que, par force majeure et dans l'intérêt social même, on a été obligé de consacrer la légitimité de toute possession qui n'a éprouvé aucun trouble pendant une période de trente années consécutives. — Les droits du propriétaire actuel ne relèvent donc pas d'un décret, d'une ordonnance, d'un arrêté légal, mais de la règle qui a paru la plus convenable, la plus naturelle à suivre, pour reconnaître le véritable héritier de ceux qui primitivement ont défriché le sol et l'ont mis en rapport.

La propriété individuelle, en même temps qu'elle est de toute justice, n'a-t-elle pas encore une autre raison d'être?

Elle puise sa raison d'être non-seulement dans la justice, mais encore dans l'utilité générale. Chacun le sait, lorsque l'homme travaille pour lui-même, son courage, ses forces, sa persévérance, se décuplent, et, conséquence rigoureuse, ses productions se décuplent éga-

lement. D'où il résulte que toute propriété individuelle tend invinciblement à accroître le bien-être de tous.

CHAPITRE II.

De la diversité des richesses et de leur classement.

Vous nous avez dit, d'une manière générale, ce que c'était que les richesses. Pouvez-vous entrer dans quelques détails à leur égard?

Certainement, et, comme la science économique en traite presque toujours, il est indispensable, en raison de la divergence de leurs propriétés respectives, d'apprécier parfaitement, avant tout, le caractère, l'utilité, l'importance de chacune. — Pour présenter cette appréciation d'une manière plus nette, plus exacte, nous croyons devoir la traduire par un tableau dans lequel les richesses sont classées en huit groupes distincts, dont chacun com-

prend celles qui se rapprochent le plus par leur homogénéité. — Sans doute, avec un plus grand nombre de divisions, chaque espèce de richesses aurait été plus rigoureusement définie, mais les longueurs qui en seraient résultées n'auraient pas rendu plus évidentes les vérités que notre système de classification fera ressortir.

TABLEAU DE CLASSEMENT DES RICHESSES.

Premier Groupe.

Métaux : Or, argent, fer, zinc, etc.
Matières brutes : Coton, chanvre, lin, laine, etc.
Matières confectionnées : Toiles communes de coton, de laine, de chanvre, de lin, etc. Eaux-de-vie, viandes salées ou fumées, etc.

Ces richesses, d'un emploi universel, d'un

transport facile, ne s'altèrent en général que faiblement par l'action du temps.

Deuxième Groupe.

Céréales de toute espèce; bétail gras, vivant ou abattu; vins communs, cidre, bière, etc.

Ces richesses, très-recherchées, sont d'un transport onéreux. Elles durent en général peu de temps, et réclament beaucoup de soins pour être préservées de toute altération.

Troisième Groupe.

Valeurs foncières : Maisons, terres en culture, canaux, chemins de fer, routes, usines de diverses natures, etc.
Richesses gratuites : Climats heureux; plages favorablement exposées; sites pittoresques; air, eau, rayons du soleil, etc.

Ces richesses se présentent avec un caractère particulier, celui de ne pouvoir se déplacer.

Quatrième Groupe.

Valeurs fiduciaires : Actions et obligations industrielles ; contrats hypothécaires ; titres de rentes sur l'Etat, etc.

On verra plus tard que ces richesses, créations du crédit, par la mobilité qu'elles donnent à toutes les richesses ayant valeur, par la facilité avec laquelle elles permettent de fractionner cette valeur, agissent avec puissance pour accroître la prospérité financière d'un Etat.

Cinquième Groupe.

L'habitation des maisons prises à loyer ; les leçons d'un professeur, les consultations et plaidoiries d'un avocat, les visites d'un médecin, etc., etc.,

soldées au moyen d'un traitement annuel, ou par des honoraires.

Ces diverses choses doivent être placées au nombre des richesses, puisqu'elles ont toutes une utilité.

Sixième Groupe.

1° Étoffes de luxe en soie, laine, coton, lin, chanvre, etc. ; diamants, pierres précieuses, etc. ; vins fins ; objets de mode, futilités, etc.

2° Les créations du savant, du poëte, de l'artiste, créations prenant une forme matérielle que l'on désigne sous ces divers noms : statues, tableaux, livres, objets de curiosité, etc.

Les richesses appartenant à ce sixième groupe ne s'adressent en général qu'aux consommateurs riches ; aussi les appelle-t-on richesses de luxe.

Septième Groupe.

Richesses qui sont spéciales à une nation. Elles

se rapportent soit aux habitudes, soit au culte, soit à l'histoire particulière de cette nation.

Nous citerons, par exemple, en Russie le caviar, sorte de nourriture qui y est très-recherchée, et chez tous les peuples les objets ayant appartenu à leurs grands hommes.

Huitième Groupe

La capacité, l'intelligence, le talent, le génie, l'esprit commercial et industriel, etc.

Ces diverses choses, bien qu'impondérables, ayant une très-grande utilité, sont incontestablement des richesses.

Plusieurs économistes des plus autorisés prétendent que dans la science économique on ne doit traiter ni des richesses gratuites, ni des richesses immatérielles, richesses que nous avons comprises dans le troisième, le

cinquième et le huitième groupe du tableau précédent. — Nous établirons dans le cours de cet ouvrage qu'ils sont complétement dans l'erreur.

CHAPITRE III.

Valeur, Marchandises, Capital.

Qu'est-ce que la valeur?

C'est une qualité inhérente à la plupart des richesses, qui permet d'échanger l'une d'elles contre une plus ou moins grande quantité d'une autre.

Que faut-il pour qu'une richesse ait de la valeur?

Qu'il y ait à la fois désir de la posséder et difficulté à l'obtenir.

N'y a-t-il pas certaines richesses qui servent d'intermédiaire, de terme de comparaison, et même de mesure commune, dans les échanges?

C'est l'or et l'argent. On donne à ces métaux, lorsqu'ils sont divisés en fragments ou disques dont le poids est déterminé, le nom d'espèces, de numéraire, de monnaie.

Ces métaux réunissent-ils toutes les qualités désirables pour remplir le service auquel ils sont destinés?

Non. Il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, qu'ils eussent dans tous les temps, chez tous les peuples, une valeur invariable. Or le prix de ces métaux s'accroît avec le nombre des services qu'ils rendent, et ce même prix diminue à mesure qu'on en produit davantage : leur valeur est donc loin d'être invariable.

Quelles sont les propriétés particulières dont jouissent l'or et l'argent, pour servir de commune mesure dans l'échange de toutes les marchandises?

Les propriétés dont ils jouissent sont de plusieurs sortes.

1° Ces métaux sont divisibles presque à l'infini. 2° Ils sont homogènes et inaltérables pendant un très-long espace de temps. 3° Une valeur importante représentée par les métaux précieux peut être transportée sans grand embarras à une longue distance. 4° Ils sont recherchés partout non-seulement comme moyen de

transaction, mais encore en considération d'une quantité d'autres services qu'ils sont susceptibles de rendre. 5° Ils éprouvent des fluctuations bien moins sensibles dans leur valeur que les autres marchandises, attendu que l'approvisionnement de ces dernières est tantôt très-considérable et tantôt très-minime par rapport à leur production annuelle, alors que la production incessante des métaux précieux est toujours très-modique relativement à leur stock sur la place.

Qu'appelle-t-on marchandises?

On donne le nom de marchandises à toutes les richesses, de quelque nature qu'elles soient, lorsqu'elles ont une valeur, ou autrement lorsqu'elles sont susceptibles d'être échangées. Ainsi, les usines, les terres, les matières premières, les objets fabriqués, etc., sont des marchandises. Il en est autrement du climat d'un pays, des rayons du soleil, de l'esprit, du talent, du génie etc., richesses qui ne sont point échangeables. Cependant les produits de ces dernières richesses sont très-souvent des marchandises.

Qu'est-ce que le capital?

On peut poser en principe que toute marchandise est un capital. Toutefois ce nom s'emploie communément lorsqu'il s'agit de marchandises d'une grande importance[1].

[1] Cette définition est à peu près conforme à celle de J. Stuart Mill.

CHAPITRE IV.

De la richesse évaluée et de la richesse d'usage des particuliers.

La richesse d'une personne ne peut-elle être considérée que sous un seul aspect?

Un individu peut être riche de bien des manières. — Il peut être riche en capitaux, en bien-être, en talents, en santé, en beauté, en vertus, en imagination, etc.; mais l'économie politique ne s'occupe que de la richesse en capitaux, ou *richesse évaluée* en numéraire, et de la richesse de bien-être, ou *richesse d'usage.*

Quelle différence faites-vous entre la richesse évaluée en numéraire et la richesse d'usage?

La première est relative à la quantité d'or à laquelle on peut évaluer tout ce que possède une personne. La seconde est relative au rapport qui existe entre les revenus de cette personne et le prix de l'unité d'existence dans le pays qu'elle habite.

Qu'entendez-vous par le prix de l'unité d'existence dans un pays?

C'est le prix de ce qui, en moyenne, est nécessaire pendant une année, dans ce pays, à l'existence d'un travailleur qui n'emploie pour vivre que sa force musculaire.

Nous admettons, ce qui s'écarte peu de la vérité, que ce prix, bien qu'il varie de contrée à contrée, donne à tous les travailleurs de cette sorte la même somme de bien-être.

Vous avez distingué la richesse d'usage *d'un particulier de sa* richesse évaluée *en espèces. Comment expliquez-vous que ces deux richesses soient différentes, lorsqu'il semble que plus un individu aura de capitaux, plus il lui sera possible de multiplier ses consommations, et par conséquent d'accroître son bien-être?*

Un exemple rendra cette explication facile. — Considérons deux familles dont l'une, à la tête d'un capital de 500,000 francs, habite l'Angleterre, tandis que l'autre, ne possédant que

300,000 francs, réside en Italie. La première, en raison de la cherté de toutes les marchandises, ne pourra se procurer autant de satisfactions que la seconde. Celle-ci, malgré l'infériorité de ses capitaux, aura la faculté de faire servir sur sa table des mets plus variés, plus abondants, de s'entourer d'un plus nombreux domestique, d'habiter un logement plus spacieux, etc.

Le bien-être est donc ici en raison inverse du capital possédé. Il y a donc une différence entre la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage.*

C'est ainsi que l'on voit annuellement un grand nombre d'Anglais abandonner leur pays, afin de trouver sur le continent une plus grande somme de bien-être. Par le même motif, quantité de Parisiens, dont les dépenses ont outrepassé la fortune, vont se fixer en province, où ils retrouvent à moins de frais l'existence qu'ils ont perdue.

Si, d'un côté, la *richesse d'usage*, dont le bonheur de l'homme dépend, doit être recherchée, d'un autre côté, de grands avantages

sont attachés à la possession de la *richesse évaluée.*

Quelle est, en effet, la personne qui ne préférerait sans hésiter la fortune de 500,000 francs à celle de 300,000, sauf à choisir une résidence où les choses usuelles seraient à bon marché?

Nous devons cependant ajouter qu'il est de certaines positions dans le gouvernement, de certaines nécessités sociales, de certaines exigences enfin du corps ou de l'esprit, qui ne vous laissent pas toujours la faculté de choisir le lieu de votre résidence, et qu'ainsi, avec une grande *richesse évaluée*, on doit se résigner parfois à n'avoir qu'une médiocre *richesse d'usage.*

Lorsque deux personnes, à égalité de richesse d'usage, *n'habitent pas le même pays, quels sont les avantages de celle qui jouit de la* richesse évaluée *la plus considérable?*

Elle en possède plusieurs : 1° L'avantage de pouvoir voyager à l'étranger pendant un temps plus long, dans le courant de l'année,

attendu que les voyages exigent pour toutes deux les mêmes dépenses.

2° L'avantage, en habitant le même pays que la personne moins pourvue de capitaux, de pouvoir, comparativement à elle, y fonder des établissements de toute sorte d'une bien autre importance, et s'y entourer de tous les éléments qui donnent de la supériorité à l'intelligence.

Pouvez-vous formuler en peu de mots les avantages qu'à égalité de richesses d'usage procure une richesse évaluée considérable?

Certainement. Le chiffre de cette *richesse évaluée* est la mesure du pouvoir que son possesseur exerce et sur les hommes qui l'entourent, et sur les choses qu'ils produisent.

CHAPITRE V.

De la richesse évaluée et de la richesse d'usage des États.

La richesse d'usage et la richesse évaluée en espèces sont-elles de même à considérer lorsque l'on veut apprécier la richesse d'une nation?

Assurément.

Mais la quantité d'espèces que peut se procurer une nation, ou autrement sa richesse evaluée, n'est-elle pas proportionnelle à sa richesse d'usage, puisque plus on a d'argent, plus sont nombreux les objets que l'on peut consommer?

Non; et ce que nous avons démontré pour les particuliers s'applique également aux nations. Supposons deux peuples également

nombreux et jouissant de la même aisance, c'est-à-dire que, relativement aux climats sous lesquels ils vivent, ils produiront annuellement des marchandises de telle qualité et en telle quantité, que, chez l'un et l'autre, chaque individu aura moyennement à sa disposition le même nombre d'unités d'existence[1].

Or, le prix de l'unité d'existence varie du simple au double, et plus encore, de pays à pays. N'en résulte-t-il pas que si, pour subvenir à des besoins urgents, chacun de ces peuples fait une économie d'un cinquième sur ses productions annuelles, l'un disposera seulement de 100 millions de francs, par exemple, lorsque l'autre, sans se gêner davantage, pourra disposer de 200 millions? — Deux peuples peuvent donc avoir une même aisance et une richesse de valeur différente.

Nous ajouterons que l'accord est loin d'être unanime entre les publicistes, pour décider

[1] Voir, page 29, la définition de l'*unité d'existence*.

qui de la Russie, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, etc., a la plus grande *richesse d'usage*. — La difficulté qu'ils éprouvent dans ce classement doit être attribuée à la différence peu marquée qui existe entre ces diverses richesses, et l'explication de cette minime différence n'est pas difficile à donner. En effet, les productions annuelles dans un pays sont-elles supérieures à la consommation : là bientôt une population nouvelle ne manque pas de survenir. Ces productions éprouvent-elles, au contraire, un déficit : une plus grande mortalité vient presque à l'instant éclaircir les rangs de la population. D'où il résulte que la *richesse d'usage* normale des peuples s'élève partout à peu près au même niveau.

— Mais ce que personne n'oserait mettre en doute, c'est la supériorité de l'Angleterre sur la Russie par rapport à la valeur des marchandises de toute espèce que ces deux nations possèdent, à égalité de surface de territoire et même de population. Les *richesses d'usage* des divers pays ne sont donc pas en

proportion avec leurs *richesses évaluées* [1].

Pouvez-vous indiquer les conditions particulières d'existence dans lesquelles se trouvent deux peuples dont l'un est supérieur à l'autre en richesse évaluée, en même temps qu'il lui est inférieur en richesse d'usage?

Ces conditions d'existence sont très-différentes. Certes, le bien-être, c'est-à-dire la possession de tous les objets qui peuvent servir à nous loger, à nous nourrir et enfin à nous donner le confortable, est une richesse qu'ambitionnent et que recherchent avec raison tous les humains; mais il est des satisfactions d'un autre genre après lesquelles ils soupirent et doivent soupirer encore avec bien plus d'ardeur, surtout lorsque l'on sait que les *richesses d'usage* de chaque peuple ne diffèrent que peu entre elles.

S'agit-il de venger une injure nationale, veulent-ils défendre leur liberté, leur indépendance, ou étendre leur domination au loin!

[1] Voyez note C.

Pour eux, qu'est-ce alors que le bien-être? Voyez comme ils le sacrifient sans hésitation, comme ils marchent avec intrépidité au combat, à la mort! Mais leurs efforts seront impuissants sans la *richesse évaluée*, c'est-à-dire s'ils n'ont pas à leur disposition un grand nombre d'espèces, la puissance des nations à notre époque étant, suivant nous, en rapport avec le capital dont elles peuvent disposer.

Deux peuples sont en guerre : quel est celui qui tiendra en campagne les bataillons les plus nombreux, donnera à ces bataillons le plus de persistance dans leur action, armera le plus grand nombre de navires et se procurera les engins les plus meurtriers? Ce sera évidemment celui qui pourra dépenser la somme d'argent la plus considérable, car toutes les marchandises nécessaires pour ces armements ont généralement la même valeur sur toutes les places de l'Europe. Ensuite, comment transporter des armées, les faire vivre sur des territoires neutres, amis et ennemis, si ce n'est en étant capable de supporter les énormes

frais que de pareilles opérations nécessitent?

Le grand Frédéric partageait bien complétement cette manière de voir. Suivant lui, pour faire la guerre, il fallait trois choses : de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent.

Napoléon Ier lui-même était de cet avis : « La victoire, disait-il, est toujours du côté des plus gros bataillons » ; or, les plus gros bataillons sont à ceux qui peuvent les prendre à leur solde.

Sans doute on doit tenir compte des qualités guerrières des peuples; mais, il faut le reconnaître, à mesure que la civilisation progresse, les machines offensives et défensives prennent dans les batailles une importance si grande et en même temps s'élèvent tellement de prix, que c'est seulement avec beaucoup d'or qu'on peut les acquérir, les mettre en jeu, et en définitive triompher sur les champs de bataille.

Du reste, la campagne de Crimée, présente à tous les souvenirs, fournit la preuve de ce que nous avançons. La Russie ne manquait ni d'hommes de courage, ni d'ingénieurs habiles;

et, bien qu'ayant à repousser seulement des armées qui venaient de fort loin l'envahir, elle a fini par être vaincue.

Que pouvait-elle, avec un budget de onze cents millions de francs, contre deux budgets dont l'ensemble atteignait [1] quatre milliards?

Lorsque la richesse évaluée *des nations s'accroît, en résulte-t-il seulement qu'elles ont plus d'autorité dans le monde, et qu'elles sont plus à même de triompher de leurs ennemis?*

Non-seulement une nation trouve cet avantage dans l'accroissement de sa *richesse évaluée* ou de son capital, mais encore les citoyens qui la composent, en raison de ce qu'ils ont chacun, dans le partage général, une importante *richesse évaluée*, sont nantis des insignes prérogatives que nous allons énumérer [2].

Comme nous l'avons déjà fait remarquer,

[1] Voyez note D.

[2] « Le capital (dit M. Rossi) est la vie matérielle des « Etats, la mesure de leur civilisation et de leurs progrès. « Le capital, sous cent formes diverses, met en mouve- « ment, anime et double les forces sociales. C'est à l'aide

ces citoyens peuvent jouir tout spécialement des avantages de la locomotion. — Ne savons-nous pas que c'est de l'Angleterre, pays éminent par sa *richesse évaluée*, que partent les nombreux voyageurs que l'on rencontre sur tous les points du globe? — Cette faculté de locomotion permet aux peuples d'importer chez eux les meilleurs procédés de fabrication. Elle leur fait apprécier et discerner en connaissance de cause toutes les mesures soit nationales, soit internationales, les plus favorables à leur prospérité. Enfin ils acquièrent, grâce à elle, une maturité, une excellence dans le jugement, qui les rend bien supérieurs aux peuples sédentaires.

A l'aide de capitaux considérables, les citoyens d'une nation peuvent se livrer à une foule d'entreprises lucratives, et multiplier ces mêmes capitaux avec une grande facilité.

Toujours en raison de l'abondance des

« du capital que les hommes se rapprochent, que les goûts « se multiplient, et que peu à peu l'homme s'élève dans « l'échelle de ses besoins et de ses jouissances. »

capitaux, nombre de personnes, ayant une fortune assurée, peuvent consacrer leurs loisirs au perfectionnement des sciences, et à la recherche de tout ce qui étend la sphère de l'homme et ennoblit son rôle sur cette terre.

CHAPITRE VI.

Mesure de la richesse évaluée des particuliers et des nations.

Comment apprécie-t-on habituellement en monnaie la richesse des particuliers?

Tantôt en supputant leurs revenus[1], tantôt en évaluant leurs meubles et immeubles.

Pouvez-vous de la même manière apprécier en monnaie la richesse d'une nation, ou autrement sa richesse évaluée ?

Bien que la méthode usuellement employée dans la mesure des richesses individuelles soit loin d'être exacte, elle en donne cependant un léger aperçu. Mais, en calculant au moyen de cette méthode la *richesse évaluée* d'une nation, on ne parviendrait à aucun résultat sérieux,

[1] Voyez note E et note H.

car il est d'autres éléments dont il faut absolument tenir compte.

Lorsqu'un individu, pour un motif quelconque, se déplaît dans la contrée qu'il habite, rien ne l'empêche de dresser sa tente ailleurs, et d'y transporter ses capitaux et son industrie. Une nation, au contraire, ne peut se déplacer, et ses aliments doivent lui être assurés sur le territoire où elle est fixée. — Il est donc nécessaire, puisque les récoltes qui la font vivre suivent une rotation annuelle, de faire entrer dans le calcul de sa richesse ses productions et ses consommations pendant cette période de temps.

Ensuite le nombre des citoyens est encore un des éléments de ce calcul. Autrement la Hollande, petit pays d'une richesse incontestée, serait très-pauvre comparée à la Russie, dont les possessions territoriales sont immenses, et dont cependant l'opulence n'est pas proverbiale.

Ceci posé, pour obtenir l'expression de la *richesse évaluée* en numéraire d'une nation,

il faut additionner les valeurs 1° de chacun de ses immeubles, indépendamment de leurs revenus; 2° de tous ses objets meubles qui n'ont pas été produits dans l'année; 3° de toutes ses productions annuelles; puis retrancher de cette somme la valeur de la consommation pendant le même temps. De cette manière on aura la *richesse évaluée* cherchée, et, pour la rendre comparable, il faudra diviser les quatre termes de son expression par le nombre des citoyens [1].

Comment expliquez-vous que, dans une année de disette, où le grain se paye fort cher, la richesse évaluée *d'un peuple diminue, bien que la récolte de cette même année augmente de valeur?*

Rien de plus facile, au moyen de l'expression que nous venons de donner. En effet, sur les quatre termes qu'elle comprend, deux particulièrement sont ici à considérer: celui de la production annuelle, qui est positif, et celui de la

[2] Voyez note F, où il est démontré mathématiquement que cette expression comprend la valeur disponible de toutes les richesses matérielles d'une nation et de toutes ses richesses immatérielles.

consommation annuelle, qui est négatif. — Or si le terme de la production s'accroît, comme celui de la consommation progresse de la même manière, ce dernier annihile nécessairement l'effet du premier.

De plus, comme la récolte n'est pas suffisante, et qu'il faut acheter des céréales à l'étranger, le terme négatif de la consommation dépasse de beaucoup celui de la production, et par suite fait décroître la valeur de la *richesse évaluée* [1].

Vous nous avez dit que le chiffre de la richesse évaluée *était la mesure du pouvoir que son possesseur exerçait sur les hommes qui sont autour de lui et sur ce qu'ils produisent. Les* richesses évaluées *des peuples peuvent-elles sous ce rapport être comparées à celles des particuliers?*

Ces richesses ne peuvent être comparées, car il y a cette différence entre la *richesse évaluée* d'un particulier et celle d'un peuple,

[1] Voyez note G.

que la première peut se réaliser, et qu'il n'en est pas de même de la seconde. Comment serait-il possible, avec la quantité de numéraire qui existe sur la surface du globe, et qui ne s'élève pas au-dessus de 40 milliards, de trouver les 160 milliards et les 180 milliards qui composent, d'une part, la masse des capitaux de la France, et, d'une autre part, celle des capitaux de l'Angleterre? Ensuite, si tous les citoyens de ces deux pays voulaient à la fois réaliser leurs capitaux, évidemment ces capitaux s'aviliraient de telle sorte qu'ils se réduiraient peut-être au cinquième des chiffres que nous avons indiqués.

Pouvez-vous comparer les pouvoirs respectifs des diverses nations sur les hommes qui sont autour d'elles et sur les choses qu'ils produisent au moyen de leurs richesses évaluées ?

Sans doute. En effet, les 160 milliards et les 180 milliards rapportés ci-dessus, représentant la somme des capitaux que possèdent respectivement la France et l'Angleterre, peuvent être considérés comme étant la mesure

tout à la fois de l'intelligence, de l'énergie, de l'ordre, de la moralité, et des avantages naturels ou acquis, qui chez ces deux nations fécondent tous les travaux. De plus, ces nombres, étant rigoureusement en rapport avec les sommes que l'une et l'autre peuvent réaliser dans le même temps, indiquent le rapport des pouvoirs[1] qu'elles sont susceptibles d'exercer à l'entour d'elles sur l'homme et sur les choses qu'il produit[2].

En faisant les divers inventaires qui permettront d'apprécier la richesse évaluée *d'une nation, arriverez-vous à des résultats comparables ?*

Sans être parfaitement exacts, ces résultats auront une exactitude suffisante. Lorsque l'enregistrement fait expertiser la valeur d'une terre pour savoir si le fisc a été frustré dans ses droits lors d'une vente ou d'une succes-

[1] On ne considère ici que le pouvoir donné par l'argent, et non celui qui ressort de l'influence morale d'une nation, du courage de ses guerriers, etc.

[2] Voyez note I.

sion, bien que les deux experts nommés l'un par le contribuable, l'autre par l'administration, ne soient jamais d'accord, le troisième expert, qui *départage* les deux premiers, arrive cependant assez près de la vérité pour qu'en général les tribunaux admettent son appréciation. L'appréciation d'une valeur, même en présence d'intérêts opposés, se fait donc assez exactement. D'ailleurs, relativement à la solution de nombreuses questions économiques (notamment à celle de la protection et du *libre échange*) qui dépendent de cette mesure de la *richesse évaluée*, une rigueur mathématique dans son évaluation est inutile, il suffit la plupart du temps, comme on le verra plus tard, pour résoudre ces questions, de savoir si elle s'accroît ou diminue.

CHAPITRE VII.

Mesure de la richesse d'usage des particuliers et des nations.

Comment évaluez-vous la richesse d'usage *d'une personne*, richesse d'usage *relative au pays*[1] *qu'elle habite?*

Je détermine, dans tous les pays civilisés, la valeur de ce qui est nécessaire pour entretenir en bonne santé pendant une année un homme qui n'emploie pour vivre que sa force musculaire, autrement dit un manœuvre; en tenant compte toutefois des coutumes et des nécessités du climat. Cette valeur, qui, d'après nous, correspond partout à peu près au même bien-être, et que nous appelons prix de l'*unité*

[1] Voyez note J.

d'existence, va servir à mesurer les *richesses d'usage* des particuliers, quel que soit le lieu de leur résidence.

En effet, veut-on connaître la *richesse d'usage* d'une personne qui habite une certaine contrée? Il suffit de diviser le chiffre de ses revenus par celui qui représente le prix de l'unité d'existence dans cette même contrée. Le quotient de la division mesure nécessairement la *richesse d'usage* de cette personne.

Pourquoi les prix de l'unité d'existence varient-ils de pays à pays?

Indépendamment de ce que les mêmes marchandises sont cotées à un prix différent dans la plupart des pays, les nécessités de la vie sont loin d'y être identiques. — Pour se défendre contre les climats froids et humides, il faut à l'homme des appartements chauds, des habits de drap épais, des boissons spiritueuses, une nourriture très-animalisée, toutes choses presque inutiles dans les contrées méridionales. Aussi, dans ces dernières, l'unité d'existence est-elle en général moins coûteuse,

bien que les habitudes sociales, les rites religieux, puissent ajouter à sa valeur.

Les manœuvres, qui en tous pays vous servent de terme de comparaison pour calculer les valeurs de votre unité d'existence, ont-ils bien exactement partout le même bien-être?

Certes leur état de bien-être ne peut être dit parfaitement identique, car nombre de publicistes très-autorisés prétendent que les ouvriers sont plus heureux, en Europe, dans l'est et le midi que dans la partie occidentale. Mais, lorsqu'on adopta l'or pour mesurer la valeur des diverses marchandises, on savait parfaitement qu'il n'avait et qu'il n'aurait jamais la même valeur en tous temps et en tous lieux. — C'est donc à défaut d'un meilleur étalon que l'on a choisi le métal précieux. La même difficulté se présentait pour mesurer la *richesse d'usage*, et c'est à défaut d'un meilleur type, d'un type parfaitement invariable, que l'on a choisi, pour servir de mesure commune à cette espèce de richesse, l'existence de l'homme qui est considéré comme jouissant à peu près

par tous pays de la même somme de bien-être.

Comment déterminez-vous la richesse d'usage d'une nation?

Pour apprécier la *richesse d'usage* de cet être collectif, on divise le revenu moyen d'un individu, pris moyennement dans une nation, par le type étalon qui a déjà été spécifié pour ce mode de recherches. Le nombre des unités résultant de cette division détermine le degré de *richesse d'usage* de la nation que l'on considère[1].

[1] Voyez note L.

Deuxième Partie.

PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE I.

Travail, Production matérielle et immatérielle.

Qu'est-ce que le travail?

Le travail est l'action de la puissance physique et intellectuelle.

Qu'est-ce que produire?

C'est appliquer ses forces de telle sorte que l'on augmente soit sa richesse de bien-être en accroissant le nombre des utilités que l'on

possède, soit sa *richesse évaluée* en accroissant la valeur de ces mêmes utilités.

Peut-on accroître le nombre des utilités que l'on possède sans augmenter leur valeur?

Très-certainement. De l'expérience il résulte même qu'une société, en augmentant le nombre des utilités qu'elle possède, peut en voir la valeur totale diminuer, et qu'en diminuant le nombre de ces utilités, leur valeur totale peut s'augmenter. Aussi, une marchandise est-elle difficile à placer, l'industriel se garde d'en fabriquer de similaires. A certaines époques, les Hollandais ne firent-ils pas brûler des chargements de denrées coloniales, afin d'obtenir par la vente de ceux qu'ils conservaient un prix plus élevé!

Quel est le but habituel du producteur?

C'est l'augmentation en valeur, et non en quantité, de ses meubles et immeubles. S'il produisait seulement pour sa propre consommation et celle de sa famille, l'addition annuelle qu'il ferait aux marchandises qu'il possède augmenterait sans doute son bien-être; mais

cette manière d'agir n'a sa raison d'être que chez l'homme à l'état de sauvage. Dans les pays civilisés, comme les travailleurs ne produisent, le plus habituellement, que pour l'échange, il s'agit pour eux d'obtenir non des quantités de marchandises, mais des marchandises ayant beaucoup de valeur.

La production n'est-elle jamais que matérielle?

La production peut être ou matérielle ou immatérielle. Le grain produit par l'agriculteur, la tabatière produite par le tourneur, sont des productions matérielles. — En professant le latin, la médecine, le dessin, le calcul, etc., on produit immatériellement.

Qu'est-ce qui caractérise particulièrement le produit immatériel?

C'est qu'il s'incorpore soit à notre personne, soit à un objet matériel, et qu'il ne peut en rester détaché. — En voici des exemples. Une leçon d'un professeur, un concert de musiciens, la consultation d'un avocat ou d'un médecin, produits immatériels, sont absorbés par les personnes auxquelles ils s'adressent

aussitôt qu'ils sont créés. L'abri, produit immatériel, ne peut se détacher de la maison qui le procure. Les tableaux, les statues, etc., sont inséparables des produits délicieux et immatériels qui constamment émanent de ces objets d'art.

CHAPITRE II.

Des diverses sortes d'industries.
(Salaires, Profits, Intérêt, etc.)

Qu'entendez-vous par les mots industrie et entrepreneur?

On appelle *industrie* l'ensemble des opérations qui concourent spécialement à la création d'un certain ordre de marchandises, et *entrepreneur* celui qui dirige toutes ces opérations.

Qu'appelle-t-on salaires, honoraires, profits, etc.?

Dans la répartition de la valeur d'un produit entre toutes les personnes qui ont contribué à le créer, les salaires, les honoraires, sont la rétribution des travailleurs matériels ou immatériels; le profit est la rémunération de l'entrepreneur de l'industrie.

Qu'entendez-vous par frais de production?

Le prix des services que l'entrepreneur a dû solder pour créer un produit, c'est-à-dire la somme de ce qui revient et au capital dont il a dû faire usage, et aux travailleurs de toutes sortes qui l'ont aidé.

Qu'appelez-vous intérêt?

La part annuelle afférente au capital employé.

Y a-t-il toujours avantage pour un entrepreneur à produire?

Non. Il ne peut y avoir avantage que lorsque le prix de l'article confectionné dépasse les frais de production. — Ainsi, un potier qui a fabriqué un vase vendu 100 fr. perd si les frais de toute sorte, en salaires, en intérêts de capitaux, en matières premières, sont supérieurs à cette somme. Il gagne, au contraire, lorsque ces frais sont plus que couverts par le prix de la vente.

La société tout entière est-elle toujours participante aux pertes d'un entrepreneur?

Le plus souvent, mais il est de telles circonstances où elle peut fort bien ne pas voir s'amoindrir son capital lorsque des entrepreneurs font de mauvaises affaires, attendu que la cause qui occasionne une perte chez une classe de la société fait parfois le bénéfice d'une autre classe.

Nous en citerons un exemple : lorsqu'une récolte en céréales se présente avec une telle abondance que les propriétaires de biens-fonds ne tirent pas, en raison de l'avilissement des prix, un revenu rémunérateur de leurs domaines, les producteurs d'autres marchandises n'ont souvent qu'à se féliciter de ce bon marché. En faisant la balance de ce qui est perdu par les uns et gagné par les autres, il est très-possible qu'il y ait bénéfice pour la société tout entière.

Y a-t-il des industries de bien des sortes?

On distingue principalement l'industrie agricole, l'industrie manufacturière, l'industrie commerciale et l'industrie des arts libéraux [1].

[1] Voyez note M.

Qu'entendez-vous par industrie agricole?

L'industrie dans laquelle on soumet la terre à l'action du travail pour en retirer les matières premières qu'elle peut fournir chaque année, sous l'influence de tel ou tel climat.

Quel est le but de l'industrie manufacturière?

Cette industrie s'occupe soit à rechercher seulement les matières premières qui ne sont soumises à aucune influence climatérique, soit à donner à toutes matières les façons les plus simples comme les plus compliquées : le bâton le plus informe, la machine la plus délicatement travaillée, la toile la plus grossière, les tissus les plus précieux, doivent leur existence à l'industrie manufacturière.

Qu'entendez-vous par matière première?

Un objet, bien qu'il ait déjà subi une façon, est dit matière première lorsqu'il arrive à une industrie dont la spécialité consiste à le transformer. Il s'ensuit que le même article n'a pas partout la même dénomination; dans telle fabrique c'est une matière première, et dans

telle autre c'est un produit. Les effilés de coton, par exemple, sont matière première pour le fabricant de tissus, et de véritables produits pour les filateurs.

Quel est le but de l'industrie commerciale?

Au moyen de l'industrie commerciale, les objets sont transportés d'un lieu où ils ont peu d'utilité et peu de valeur dans un autre lieu où ils sont plus recherchés et acquièrent un prix plus élevé. Des pierres situées dans une localité sont quelquefois inutiles et même gênantes; conduites à une distance de quelques kilomètres, elles peuvent devenir une marchandise importante. Ce service rendu à la société est dû à l'industrie commerciale. C'est cette même industrie qui distribue les richesses sur toute la terre. Les industries agricoles et manufacturières ont en général pour but d'augmenter le nombre des produits matériels; l'industrie commerciale se contente d'accroître leur valeur en les dirigeant judicieusement sur les points du globe où ils peuvent recevoir une destination avantageuse.

Quel est le but de l'industrie des arts libéraux?

La production des richesses immatérielles. Dans ce genre d'industrie, les producteurs sont les fonctionnaires, les médecins, les avocats, les notaires, les littérateurs, les artistes de toute sorte, etc.

CHAPITRE III.

Des richesses nécessaires à l'homme pour l'aider dans son travail.

L'homme, uniquement avec son travail, peut-il produire matériellement et immatériellement?

Non. L'homme, pour produire, réclame d'abord impérieusement l'aide de certaines richesses tant échangeables que gratuites. Ensuite ses productions sont facilitées par l'usage des richesses intellectuelles, morales et gratuites. Nous allons successivement traiter de l'importance de chacune de ces richesses.

1° Richesses matérielles échangeables, ou capitaux.

Les richesses matérielles échangeables sont indispensables à l'homme dans ses travaux. Ne faut-il pas qu'il se nourrisse, qu'il s'habille,

qu'il se chauffe, qu'il ait des matières premières, et même des machines facilitant la transformation de ces matières? A la rigueur, l'homme, en vivant dans les bois comme une bête fauve, peut se passer des richesses immatérielles, mais non des richesses matérielles échangeables.

2° Richesses gratuites.

L'homme ne peut être privé d'eau, d'air et de soleil; ces richesses gratuites lui sont donc encore indispensables. Mais il en est d'autres du même ordre qui, sans être aussi essentielles, lui rendent cependant d'éminents services. — Telles plages, telles eaux minérales, n'enrichissent-elles pas les pays où elles se trouvent situées?— Une température douce et pérenne, des sites pittoresques et variés, ne font-ils pas la richesse de certaines contrées? — Qui ne sait que les vallées, fécondées pendant des siècles par des alluvions successives, sont autrement productrices que les montagnes, à peine recouvertes de terre végétale? Et la mer! En ouvrant ses ondes pour nous frayer des passages sans nombre d'un hémisphère à l'autre, quelle variété et quelle abondance n'apporte-t-elle pas dans nos consommations!

3° Richesses intellectuelles.

Personne ne l'ignore, toutes les industries relèvent de la science. Et qu'est-ce que la science, sinon un faisceau de richesses intellectuelles?

Les pays les plus éclairés ne se distinguent-ils pas tout à la fois par le nombre, la diversité et la perfection des produits? Les richesses intellectuelles ont donc une influence des plus heureuses sur le travail de l'homme.

4° Richesses morales.

Quant aux richesses morales, elles sont encore d'une extrême utilité. — Est-ce que, là où l'on se rirait de la justice et de la bonne foi,

les industries ne seraient pas condamnées à une enfance perpétuelle? Est-ce que l'immoralité, de quelque nature qu'elle soit, n'entraîne pas après elle des conséquences fatales à la richesse publique ou privée?

CHAPITRE IV.

Les richesses gratuites et les richesses intellectuelles doivent faire partie de la science économique.

N'y a-t-il pas des économistes qui se refusent à laisser prendre place dans la science économique aux richesses gratuites, intellectuelles et morales?

Ainsi qu'on vient de le voir, la perfection des produits et leur abondance réclamant l'aide des richesses gratuites, intellectuelles et morales, il devient évident que ces trois sortes de richesses doivent être comprises parmi celles dont s'occupe l'économie politique. Si quelques publicistes se sont refusés à les admettre dans le cadre de cette science, cela tient à ce qu'elle manquait jusqu'ici d'une base solide pour se soutenir. — On ne savait comment évaluer la

richesse des peuples, et, comme il était impossible de se former une idée nette de cette richesse, les éléments dont elle devait se composer restaient à l'état de choses vagues et confuses. La nécessité de s'occuper des richesses matérielles échangeables était incontestable, mais il était loin d'en être de même pour les richesses gratuites et immatérielles.

Maintenant que la richesse des particuliers et celle des nations peut se calculer, et que les principaux éléments de ces deux sortes de richesses se trouvent, comme nous l'avons vu, soit dans les utilités matérielles, gratuites ou non, soit dans les utilités morales ou intellectuelles, il est devenu impossible de ne pas faire figurer les unes et les autres dans la science économique.

CHAPITRE V.

Des capitaux.

Ne distingue-t-on pas plusieurs espèces de capitaux ?

On distingue les capitaux engagés et les capitaux circulants. Les capitaux engagés se rapportent aux valeurs représentées par les immeubles d'une exploitation : maisons, terres, usines, etc.; valeurs que l'on ne peut distraire si l'on veut conserver à cette exploitation la même importance.

Les capitaux circulants sont ces valeurs qui, en se renouvelant sans cesse dans les industries de toute espèce, servent à l'acquisition des matières premières et à la rémunération des travailleurs. Les produits de toute industrie sont aussi des capitaux circulants, et l'ensemble de ces produits, lors de leur vente, doit solder

tout à la fois le profit de l'entrepreneur, les honoraires ainsi que les salaires des travailleurs, l'intérêt des capitaux engagés, et même la dépréciation provenant de l'usure des immeubles.

Ne distingue-t-on pas encore entre capitaux productifs et capitaux improductifs?

Les capitaux productifs sont ceux que l'on consacre à en reproduire d'autres. Lorsque les capitaux sont sous la forme de marchandises destinées à nous entretenir en bonne santé ou à satisfaire notre vanité, notre luxe, ils prennent le nom de capitaux improductifs[1].

Peut-on évaluer la somme des capitaux d'une nation?

La somme des capitaux d'une nation n'est autre chose que sa *richesse évaluée*, richesse que nous avons appréciée dans la première partie de ce catéchisme.

(1) On verra plus tard, dans la quatrième partie de ce livre, que cette épithète, *improductif*, est une expression impropre.

CHAPITRE VI.

De la formation des capitaux.

Comment se créent les capitaux?

On peut créer les capitaux de bien des manières; mais ici nous ne rapporterons que les deux plus connues:

1° En produisant une marchandise dont la valeur soit supérieure aux frais nécessités par sa production;

2° Au moyen de l'épargne.

Dans les chapitres suivants, il sera traité successivement des autres modes de formation du capital.

Vous avez déjà expliqué comment l'homme parvenait à produire matériellement, et par conséquent à accroître ses capitaux. Qu'entendez-vous par cette épargne qui tend au même but?

On épargne quand on ne consomme pas pour ses besoins tout le revenu que l'on tire de son travail ou de ses capitaux.

Donnez-nous un exemple qui montre quel accroissement prodigieux les capitaux peuvent recevoir de l'épargne.

En partant de ce fait qu'un capital placé à 5 p. 100 se double tous les quatorze ans, lorsque l'on tient compte de l'intérêt des intérêts, une personne qui à sa majorité hériterait de 500 mille francs pourrait, en vivant avec une extrême économie, posséder environ 16 millions à l'âge de 90 ans.

CHAPITRE VII.

Action des capitaux sur la production.

Quelle est l'action des capitaux sur la production?

Non-seulement la production ne peut s'effectuer sans eux, comme nous l'avons vu, mais encore elle s'accroît au fur et à mesure qu'ils sont plus abondants, parce qu'alors leur intérêt diminue [1]. Nous ajouterons que les capitaux favorisent tellement l'homme dans sa lutte contre la nature afin de la contraindre à lui révéler ses secrets, que c'est chez les peuples les plus amplement pourvus de capitaux que se sont faites les plus grandes découvertes.

N'est-ce pas plutôt la somme des capitaux dont dispose une nation que la somme de ceux

[1] Voyez note N.

qu'elle possède qui les fait obtenir facilement et à bon marché?

Sans doute. Mais on peut répondre que la quantité des capitaux disponibles d'une nation est généralement proportionnelle à la masse de ceux qu'elle possède; et qu'au fur et à mesure qu'ils deviennent plus abondants, relativement au nombre des citoyens, chacun de ces derniers en général trouve plus facilement les capitaux dont il a besoin et les obtient à un plus faible intérêt.

CHAPITRE VIII.

Chez deux nations qui ont une même somme de capitaux, celle qui a un plus grand nombre d'utilités a une force de production plus grande. — Application aux colonies, qui, bien qu'assez dépourvues de capitaux, ont une grande force productive.

Nous admettons la grande influence du capital sur la production; mais n'est-il pas vrai que, lorsque deux pays ont le même capital, celui qui possède un plus grand nombre d'utilités a une force de production supérieure à l'autre?

Assurément. Aussi les pays nantis de très-nombreuses utilités en terres fertiles, qu'on ne peut apprécier qu'à un capital très-restreint, ont-ils, relativement au capital qu'ils possèdent, une énorme force de production.

Aux États-Unis, par exemple, une terre de

cent mille francs pourra rendre au propriétaire qui la fait valoir dix à douze mille francs par an, tandis que ce même propriétaire ne tirera en France, d'une terre du même prix, tout au plus que moitié de cette somme.

Que concluez-vous de là?

Je conclus que, lorsque deux pays n'ont pas la même quantité de capitaux, celui qui en a le moins peut, en possédant un plus grand nombre d'utilités que l'autre, obtenir chaque année une aussi notable production appréciée en numéraire. Et c'est ce qui explique comment les colonies, bien que très-dépourvues de capitaux par rapport aux métropoles, ont cependant donné, dans maintes circonstances, eu égard à ces mêmes capitaux, beaucoup plus de revenus.

CHAPITRE IX.

La fabrication des objets de luxe fait accroître la richesse évaluée ou les capitaux d'un pays.

La fabrication des objets de luxe a-t-elle sa raison d'être, ainsi que la production des objets essentiels, lorsque l'on veut accroître les capitaux d'un pays?

Quelques publicistes prétendent que, dans le but d'accroître le capital d'une nation, tous les citoyens qui la composent doivent rivaliser entre eux de parcimonie pour se porter en masse, avec capitaux et revenus, à la fécondation des terres, à la confection des vêtements en étoffes communes, à la construction des chaumières, en définitive à la production des choses les plus nécessaires. D'après ces publicistes, on ne saurait, dans ce but, trop dédaigner ce qu'ils

traitent de frivolité et de colifichet. Si on les écoutait, le gracieux, l'élégant, le beau, le luxe enfin, céderaient la place à l'essentiel, et l'on ne devrait plus voir de fleurs que sur la pomme de terre ou l'oignon. Mais heureusement, à l'aide de ce triste, de ce malencontreux régime, on serait loin d'atteindre au degré de prospérité financière qu'ils nous promettent.

Qu'est-ce qui encourage l'homme au travail? Qu'est-ce qui surexcite sa passion pour le gain? N'est-ce pas le désir de se procurer toutes les jouissances possibles? — En effet, pourquoi une terre est-elle moins habitée, moins cultivée, et donne-t-elle moins de revenus, à mesure qu'elle est plus éloignée des centres populeux? Parce que, et tout le monde le sait, les produits n'étant pas assez chers, le travail n'est pas assez rémunéré. Or un travail rémunérateur est celui qui nous donne une éminente *richesse évaluée*, ou autrement un pouvoir d'achat considérable sur toutes sortes de marchandises.

Eh bien, puisque sous ce désolant régime

les marchandises n'existent pas, le pouvoir d'achat, qui n'est que la juste rémunération des labeurs de l'homme, est anéanti, le travail est arrêté, et le capital doit décroître. — N'est-ce pas ce qui arriverait infailliblement si chacun était forcé de se contenter du brouet noir de Sparte, d'une chaumière et de quelques haillons?

Ainsi la fabrication des objets de luxe a sa raison d'être, ainsi que la production des objets essentiels, lorsque l'on veut accroître les capitaux d'une nation[1].

[1] Voyez note O.

CHAPITRE X.

Différence entre les bénéfices que fait obtenir un même capital lorsqu'on l'emploie dans diverses entreprises.

Dans un pays quelconque, les productions annuelles de l'homme, aidé du même capital, ont-elles toujours la même valeur?

Nous avons établi que, dans des pays différents, l'homme, à égalité de capital, accroissait d'autant plus la valeur de ses productions qu'il avait à sa disposition un plus grand nombre d'utilités. — Nous ajouterons que, suivant le genre d'occupation auquel il se livre, dans le même pays, la valeur des produits qu'il obtient diffère énormément, bien qu'il se serve du même capital.

En France, par exemple, dans telle industriu, le labeur et le capital du travailleur tout

à la fois ne lui rapporteront annuellement que 5 ou 6 p. 100 de ce capital, tandis que, dans telle autre, il touchera 10, 20, 30 p. 100 du capital dont il se sera servi.

La question que nous traitons est une des plus importantes de la science économique. Nous y reviendrons plus tard, et nous démontrerons que dans ce moment, en Europe, les travaux agricoles sont beaucoup moins rémunérés, à égalité de capital, que les travaux industriels. Qu'on le remarque bien ici, il ne s'agit pas seulement de l'intérêt d'un capital, il s'agit tout à la fois et de cet intérêt et de la rémunération légitime du travailleur.

CHAPITRE XI.

Du meilleur emploi qu'une nation peut faire de ses capitaux.

Les capitaux de diverses natures qu'un peuple possède doivent-ils être tous fixés sur son territoire pour qu'il obtienne la richesse évaluée *la plus grande possible?*

Il y a certaines distinctions à faire. Les capitaux engagés en terres, usines, fabriques, etc., ne sauraient exister en trop grande abondance sur le territoire de ce peuple, afin de donner l'essor à sa *richesse évaluée*, bien entendu en supposant que leur placement devînt fructueux.

On dira peut-être que leur placement dans les usines étrangères pourra donner lieu à des revenus nets bien plus élevés. Mais ces usines situées à l'étranger font perdre nécessairement la *richesse évaluée*, qui se développe par suite de la consommation des ouvriers qui y sont employés, richesse très-importante à considérer, comme on le démontrera dans la quatrième partie de ce catéchisme. De plus, chaque établissement fondé chez les nations étrangères y reste pour toujours, et entre en ligne de compte pour accroître leur richesse *évaluée*. Il est vrai que ces nations sont grevées d'une dette; mais que de difficultés ne rencontre-t-on pas pour recouvrer une créance, lorsqu'il faut recourir à des législations la plupart du temps inconnues, et presque toujours hostiles à ceux qui ne sont pas indigènes !

Quant aux capitaux circulants, un peuple ne doit les conserver sur son territoire qu'autant qu'ils rendent des services effectifs ou qu'ils ont une destination très-prochaine. En agissant autrement il perdrait l'intérêt de ces capitaux, les frais de magasinage, et parfois, en cas d'incendie ou d'autres accidents, leur valeur presque tout entière.

Parmi les capitaux circulants qu'il est pré-

judiciable à un peuple de détenir, nous citerons particulièrement :

1° Les capitaux correspondant aux richesses du second groupe de notre tableau, richesses d'une conservation difficile ou onéreuse, tels que les céréales de toute espèce; le bétail gras vivant ou abattu, les vins de diverses sortes, la bière, le cidre, etc.;

2° Les capitaux correspondant aux richesses du sixième groupe, tels que les tissus de luxe en coton, laine, soie, les futilités, etc., dont un caprice de la mode peut anéantir la valeur d'un moment à l'autre.

Nous ajouterons qu'un peuple doit tâcher de réduire autant que possible ses besoins par rapport au capital numéraire, car rien n'est plus facile que d'en trouver le placement à l'étranger, et on ne peut en dire autant des autres capitaux circulants. On verra plus tard que les peuples les plus avancés dans la connaissance de l'économie politique ne réservent qu'une très-minime quantité de numéraire pour le service des échanges.

CHAPITRE XII.

Des causes du progrès de l'industrie (division du travail, machines, etc.) et des résultats de ce progrès.

Comment reconnaît-on que l'industrie d'un pays progresse?

1° Lorsque les anciens produits baissent de prix, bien qu'on en confectionne davantage;

2° Lorsqu'une grande quantité d'objets nouveaux se présentent sur le marché et s'y débitent.

Quelles sont les causes principales des progrès de l'industrie?

La division du travail, l'emploi des machines, etc.

Qu'est-ce que la division du travail?

C'est sa répartition entre les divers travailleurs de manière que chacun d'eux s'occupe

constamment de la même opération. Ainsi, dans la fabrication des épingles, c'est toujours le même ouvrier qui coupe le fil, le même qui l'étame, le même qui fait la tête, etc.

Chaque jour le principe de la division du travail, si favorable à la production, ne se répand-il pas de plus en plus?

Oui. Autrefois on fabriquait, dans chaque famille, tout ce dont ses membres avaient besoin. Les princesses même filaient la laine qui entrait dans les vêtements de leurs enfants et de leurs époux. Aujourd'hui, le plus souvent chaque famille se livre à une spécialité industrielle, et se procure les marchandises variées qu'elle consomme, en donnant toujours en échange les objets d'une même espèce qu'elle produit.

Quelle utilité retirons-nous des machines?

Les machines nous rendent d'éminents services. Sans doute autrefois les esclaves, seuls travailleurs de l'époque, étaient fort utiles; mais quel opprobre, quelle ignominie pour la société antique qu'un pareil ordre de choses!

Les machines, qui ont en partie remplacé les esclaves, font au contraire la gloire de l'homme, et leur sont mille fois préférables. A volonté, elles exécutent les ouvrages les plus délicats, et produisent les efforts les plus gigantesques. Ce n'est, en vérité, qu'avec étonnement et admiration que l'on considère cette masse de marchandises qu'un petit nombre de travailleurs, aidé de ces fériques auxiliaires, peut livrer à la consommation générale. Le bien-être dont nous jouissons, les progrès que nous avons faits dans la civilisation, sont dus à l'invention et au perfectionnement des machines.

Nous terminerons par des exemples de l'utilité des machines. Si les instruments agricoles (charrues et autres) n'avaient pas été inventés, au lieu d'employer (comme nous le faisons habituellement), sur cent mille personnes qui composent une société, quarante mille pour la nourrir, il en faudrait peut-être quatre-vingt-dix mille. Alors il ne resterait que dix mille personnes pour confectionner tous les objets de pur agrément ou de luxe. Grâce à ces instru-

ments agricoles, ce dernier nombre s'est sextuplé. — On calcule qu'en France les machines à vapeur seules représentent la force de huit millions d'hommes valides.

Les machines ne sont-elles pas quelquefois funestes au bien-être des ouvriers ?

Oui sans doute, au moment de leur première mise en œuvre, car il se fait un déclassement dans les travailleurs. Mais, aussitôt que les machines ont fonctionné pendant un an ou deux, les ouvriers auxquels elles se sont substituées ont eu, en général, pendant ce temps, la possibilité de se caser ailleurs, et alors ils bénéficient avec tout le monde du bon marché des objets qu'elles aident à fabriquer.

De plus, en raison de ce bon marché, les produits se débitent en général avec une telle rapidité, que le nouveau mode de fabrication occupe très souvent un plus grand nombre de travailleurs que le précédent. Ainsi, lorsqu'en 1769 Arkwrigt monta sa machine à filer, sept mille personnes seulement travaillaient, en Angleterre, à la confection des étoffes de coton; maintenant c'est par millions que ce pays compte le nombre de ses ouvriers cotonniers. Nous pourrions citer maints exemples analogues.

Quelles sont les conséquences des progrès de l'industrie ?

Généralement, le progrès de l'industrie est favorable tout à la fois aux producteurs en accroissant leurs bénéfices, et aux consommateurs en diminuant le prix des marchandises. Mais ce progrès a l'inconvénient d'astreindre les ouvriers à des travaux toujours très-sédentaires et souvent excessifs, toutes choses qui tendent à faire dégénérer l'espèce humaine. Nous ajouterons que, fréquemment, les chefs industriels, par une imprudence qui paraît inhérente à leur genre de production, fabriquent beaucoup plus qu'ils ne peuvent écouler, et qu'il en résulte des crises fatales où l'intérêt public, et surtout celui des ouvriers, est gravement compromis.

Troisième Partie.

DISTRIBUTION DE LA RICHESSE.

CHAPITRE I.

De l'échange et de la monnaie.

Qu'est-ce qu'un échange?

Le troc que fait un individu d'une richesse qu'il possède contre une autre qu'il désire s'approprier.

Comment se fait la distribution de la richesse?

Par l'échange[1].

[1] L'échange n'est pas le seul mode de distribution des richesses. La conquête à main armée, les dons gratuits, la fourberie, etc., les répartissent encore entre les hommes. Mais l'économie politique ne s'occupe que de la répartition des richesses par voie d'échange.

L'échange a-t-il lieu ordinairement d'une manière directe.

Non. On se sert habituellement d'un intermédiaire appelé *monnaie*, dont nous avons déjà fait connaître les propriétés.

Indiquez-nous comment dans les échanges la monnaie joue ce rôle d'intermédiaire?

Un objet est-il désiré : d'une part, la richesse qu'on peut donner en échange n'est presque jamais d'une valeur égale, et, d'autre part, le propriétaire de cet objet peut ne pas se soucier de l'espèce de richesse qu'on lui offre en retour?

C'est en recourant à l'intermédiaire dont il a été parlé que l'on parvient à sortir de cette difficulté. Ainsi, une personne veut-elle opérer un échange, elle commence par faire maints efforts pour transformer en monnaie ce qu'elle possède, puis ensuite elle troque aisément cette monnaie contre l'objet désiré.

Pourquoi est-il plus difficile d'échanger une marchandise quelconque contre de la monnaie que de faire l'échange inverse?

Lorsqu'une marchandise n'est pas demandée par son consommateur, ce qui est très-ordinaire, il n'est qu'un petit nombre de personnes, qu'on appelle négociants, qui soient disposées à l'acquérir, leurs fonctions sociales consistant à trouver des débouchés à cette marchandise, et à la conserver en bon état jusqu'au moment où la consommation la réclame. Nous sommes donc forcés, lorsque nous avons un objet à vendre, de passer par les mains de cette classe de la société, qui en général est maîtresse du marché, et nous fait trop souvent la loi.

Qu'il en est différemment lorsque la marchandise que l'on possède se compose de métaux précieux! Tout le monde est marchand de cette sorte de richesses; chacun en vend et en achète à toute heure. On est donc toujours assuré d'en trouver bien vite le placement, et c'est ce qui fait que la monnaie est si recherchée.

Les gouvernements fixent-ils la valeur des monnaies?

En aucune sorte. Ils fixent bien le poids

d'or que doivent avoir les divers disques dont se compose la monnaie, mais ils se gardent de déterminer la quantité de cotonnades, de lainages ou d'autres articles que l'on devra donner en retour.

Les monnaies n'ont-elles jamais été qu'en or et en argent?

On s'est servi de platine, de cuivre, de fer, de cuir, de coquilles, de plomb, de papier, etc.; mais l'or et l'argent ont toujours été le plus généralement employés à cet usage.

L'or et l'argent peuvent-ils servir comme monnaie lorsqu'ils sont à l'état brut?

Sans doute, et en Chine une grande partie des transactions s'opère de cette manière. Mais, lorsque l'Etat met une empreinte qui constate et le poids et le degré de finesse de ces métaux, les transactions deviennent bien plus faciles. Cette empreinte ajoute, à la vérité, un léger prix aux monnaies, mais aussi elle rend inutiles les vérifications longues et dispendieuses que chaque morceau de métal soumis à l'échange exigerait.

La monnaie de billon et de cuivre mise en circulation par l'Etat n'a-t-elle pas un cours supérieur à sa valeur intrinsèque?

Oui. Dans la fabrication de cette monnaie, les gouvernements s'appliquent un énorme bénéfice. Ainsi 5 francs en gros et petits sols ne valent guère que 3 francs.

Est-ce dans un but frauduleux que les gouvernements agissent ainsi?

Non. Ils ont seulement pour but de rendre plus maniable une monnaie que son peu de valeur n'expose que rarement à être contrefaite.

N'a-t-on pas fait dans certains temps des monnaies d'or et d'argent n'ayant pas le poids qu'elles marquaient?

Oui, mais c'était dans un temps d'ignorance et de barbarie, c'était à une époque où l'on regardait la monnaie moins comme une richesse que comme un signe de richesse. Aujourd'hui, avec les facilités que tout le monde possède pour reconnaître le véritable titre des monnaies, une pareille fourberie ne tournerait qu'à la honte des gouvernements. La France tire

même un certain profit de la précision du titre des pièces d'or et d'argent qu'elle frappe, car ces pièces inspirent tant de confiance qu'elles sont acceptées presque dans toute l'Europe.

Donnez-nous des exemples de la manière dont les richesses se distribuent au moyen de l'échange.

Voyez ce manœuvre et ce haut fonctionnaire gagnant, par an, l'un 500 fr. et l'autre 100,000 fr. Le contraste de leur position sociale est dû uniquement à la différence des sommes contre lesquelles chacun d'eux peut échanger son travail manuel ou intellectuel.

Dans des négociations de la même durée, le grand banquier bénéficiera de 100,000 fr., alors que le petit escompteur devra se contenter d'un profit cent et mille fois plus faible. La diversité de ces rémunérations est encore due à l'échange de leur travail individuel.

A presque tous les instants de notre vie nous distribuons, au moyen de l'échange, nos richesses entre ceux qui nous nourrissent, nous habillent, nous logent, nous transportent, etc.

CHAPITRE II.

Un échange librement consenti entre deux pays peut faire accroître inégalement la richesse évaluée de chacun d'eux.

L'échange joue-t-il un rôle important dans l'économie politique?

Un rôle des plus importants. Sans l'échange il n'y aurait pas de division de travail. Que chaque famille fabrique ce dont elle a besoin, alors on reviendra à l'enfance de la civilisation, c'est-à-dire à la barbarie. Aussi quelques économistes sont-ils allés jusqu'à dire que l'échange était l'économie politique[1] elle-même.

Qu'est-ce qu'une vente, et qu'est-ce qu'un achat?

[1] Suivant Bastiat, l'échange c'est l'économie politique. Whately voulait appeler l'économie politique *katallettique*, ou science de l'échange.

On fait un achat quand on se procure un objet quelconque avec de la monnaie, et une vente quand on échange contre de la monnaie un objet que l'on possède.

Que deviennent les richesses d'usage *et les* richesses évaluées *de deux individus qui ont contracté un échange?*

L'un et l'autre gagnent de la *richesse d'usage*, car, si cet échange n'avait pas dû leur faire éprouver une satisfaction, ils ne l'auraient pas contracté. On peut presque dire que cet accroissement de bien-être est le même de chaque côté, car les satisfactions doivent être à peu près compensées. Quant à leurs *richesses évaluées*, généralement en raison, d'une part, du prix des objets échangés, et, d'une autre part, soit de l'intérêt des capitaux qui ont servi à les produire, soit du nombre des journées de travail qui y ont été appliquées, l'un des échangistes augmente plus que l'autre sa *richesse évaluée.*

Prenons pour exemple un artiste qui troque un tableau de sa composition du prix de 2000 fr., tableau qui lui aura coûté quinze jours de travail, contre 100 hectolitres de blé, au prix de 20 fr. l'hectolitre. Les journées du peintre seront payées environ 130 fr. chacune, tandis que celles de l'agriculteur, en raison de leur nombre, qui se monte à près de deux mille, ne ressortiront pas à plus de 1 fr., même en y comprenant l'intérêt du capital de la terre qu'il a exploitée.

Par suite de cet échange, le cultivateur gagnant 1 fr. par jour, tandis que le peintre gagne 130 fr., il est incontestable que les *richesses évaluées* de deux échangistes doivent s'accroître inégalement chez l'un et chez l'autre[1].

Un échange fait entre citoyens d'une nation augmente-t-il toujours et la richesse évaluée *et la* richesse d'usage *de cette nation?*

En général, cette *richesse évaluée* ne s'accroît pas par suite d'un échange que font entre eux deux citoyens, attendu que la

[1] Voir la note P, qui le démontre mathématiquement.

perte de l'un, s'il y a perte, est compensée par le gain de l'autre. Toutefois, la multiplicité des échanges annonçant que la division du travail est bien entendue et que la production est considérable, cette multiplicité d'échanges, chez une nation, est un indice de l'accroissement de sa *richesse évaluée*. Quant à sa richesse de bien-être, chaque échange l'accroît, puisque chacun des échangistes se procure de cette manière ce qu'il désire, ce dont il a besoin.

La quantité des échanges d'un peuple se trouve donc dans une certaine relation avec sa *richesse évaluée* et sa *richesse de bien-être*. Et c'est ce qui explique l'état de souffrance dans lequel il se trouve lorsque son commerce intérieur ou extérieur est arrêté pour une cause quelconque.

Que deviennent la richesse évaluée *et la* richesse d'usage *de deux nations qui contractent un échange?*

Généralement leur richesse de bien-être s'augmente, mais la *richesse évaluée* de l'une s'accroît, tandis que celle de l'autre diminue

au moins relativement, ainsi que nous l'avons établi lorsqu'un échange se fait entre particuliers.

L'économie politique a-t-elle beaucoup d'enseignements à donner aux particuliers et aux nations sur la pratique de l'échange?

L'économie politique n'a que peu à apprendre aux particuliers, et l'on peut dire que généralement leurs lumières et leur habileté relativement à l'échange ne laissent rien à désirer. Du reste, la loi met en interdit, comme incapables et faibles d'esprit, ceux qui d'ordinaire sont victimes dans ce genre d'opérations.

Il en est tout autrement des échanges entre nations. Quelques-unes font souvent par ignorance, et non par incapacité, des pertes énormes, et il n'est aucune législation internationale qui puisse les arrêter en les frappant d'interdit. Mais la science économique commence à se créer, à se vulgariser, et bientôt elles seront à même de reconnaître et de rectifier leurs erreurs.

CHAPITRE III.

Du prix des marchandises.

§ 1.

De la fixation des prix.

Comment s'établit le prix d'une marchandise?

Le prix d'une marchandise résulte des désirs plus ou moins vifs que les producteurs et les consommateurs ont les uns de vendre et les autres d'acheter cette marchandise. Ces désirs plus ou moins vifs, traduits en un certain nombre d'unités monétaires, sont appelés, en économie politique, l'offre et la demande.

L'offre et la demande ne relèvent-elles pas de certaines lois qui permettent, dans plusieurs circonstances, de préjuger comment se réglera le cours d'une marchandise?

Oui, jusqu'à un certain point. Ainsi :

1° Considérons d'abord les objets qui sont à confectionner. Le prix minimum de ces objets, évidemment, se calculera sur le coût de leur fabrication, et ce prix s'élèvera d'autant plus au-dessus de ce coût qu'ils seront plus demandés. Il en serait de même si l'on avait confectionné d'avance quelques-uns de ces objets, en prévision de besoins parfaitement reconnus.

2° Lorsque les objets existent de toutes pièces, et qu'une nouvelle création est impossible, leur prix ne se règle plus sur l'ancien prix de fabrication, et leur valeur est d'autant moins ou d'autant plus élevée qu'ils sont plus communs ou plus rares.

3° Si les objets peuvent être fabriqués à nouveau, mais sont en telle abondance sur la place que leur production ne puisse avoir lieu qu'à perte, leur prix de vente ne dépendra encore en aucune manière du prix de fabrication, et ils seront d'autant moins chers qu'ils seront plus communs.

Donnez-nous des exemples à l'appui de ce que vous venez d'avancer?

1° Les étoffes de toute nature que l'on confectionne en vue d'un besoin immédiat, ou dont il n'existe qu'un petit nombre par rapport aux demandes du public, sont vendues à peu près au prix de revient.

2° Les tableaux des maîtres décédés, les pierres précieuses, les curiosités, etc., sont vendus d'après leur rareté.

3° Les maisons, dans certains pays qu'abandonnent leurs habitants, se vendent le tiers, le quart, le dixième de ce qu'elles ont coûté.

A quelles causes doit-on attribuer le bon marché des produits à confectionner?

Le bon marché des produits tient à nombre de causes. Nous signalerons les principales : 1° le faible loyer des capitaux, 2° la grande quantité des débouchés ouverts aux marchandises fabriquées, 3° les aptitudes que depuis longtemps les ouvriers ont su acquérir, 4° la proximité des matières qui entrent dans la fabrication d'un objet, et généralement la facilité des transports; 5° le milieu où les producteurs travaillent, milieu dans lequel leurs facultés prennent chaque jour un nouvel essor.

Le prix des marchandises, dans un pays, n'est-il pas en rapport avec la quantité d'or et d'argent qui s'y trouve?

Nullement. En effet, le prix des mêmes objets dans deux contrées, l'une très-riche et l'autre très-pauvre en métaux précieux, ne diffère tout au plus que d'une somme égale aux frais de transport. Ce prix n'est donc pas déterminé par la quantité d'or qui s'y trouve. Il est vrai que la quantité des métaux précieux existant dans le monde a une grande influence sur le prix des marchandises, car, depuis la découverte du Nouveau Monde, il n'est point d'article commercial qui n'ait renchéri; mais cet effet provient d'une cause générale et non locale. Dans chaque pays, le cours des marchandises dépend bien plutôt de l'offre et de la demande, ainsi que de l'importance des capitaux disponibles qui s'y trouvent, que d'un approvisionnement considérable en or et en argent, à moins que cet approvisionnement ne puisse s'utiliser pour les transactions intérieures.

La quantité des métaux précieux restant la même, leur valeur peut-elle augmenter ou diminuer?

Sans aucun doute. Quand les pays deviennent plus industrieux, le nombre des échanges s'accroît, et les métaux précieux, étant plus demandés, augmentent de valeur. Cependant nous verrons plus tard que cet effet peut être conjuré en partie par l'usage des monnaies de crédit, qui en maintes circonstances sont susceptibles deremplacer l'or et l'argent.

§ 2.

De l'action du prix des marchandises sur les salaires.

Existe-t-il des rapports entre le prix des marchandises fabriquées et les salaires?

Lorsque le travailleur, pour rendre ses efforts fructueux, n'a besoin que d'un très-faible capital, son salaire s'accroît et diminue avec le prix de la marchandise. Mais, lorsqu'il est obligé d'avoir recours à un capital d'une cer-

taine importance, en général son salaire s'augmente au fur et à mesure que la marchandise diminue.

Pourquoi, lorsqu'on emploie un capital important, les salaires ne s'élèvent-ils pas ou ne s'abaissent-ils pas avec le prix des fabrications?

La baisse du prix des fabrications dans une contrée résulte, en grande partie, de la masse des capitaux qui chaque jour viennent s'y accumuler : car alors l'intérêt de ces capitaux diminue [1], et l'on ne manque pas de faire des machines un usage de plus en plus fréquent. Mais une masse de capitaux ne peut exister dans un pays sans qu'une grande quantité de citoyens n'augmentent leurs dépenses, et, de proche en proche, par l'exemple, ne donnent à l'ouvrier de nouveaux appétits, qui prennent bientôt le caractère de besoins indispensables qu'il faut absolument satisfaire. De là tout à la fois la baisse de prix des marchandises fabriquées et la hausse des salaires.

[1] Voyez note N.

Le prix des produits de l'agriculture tend-il à s'abaisser, comme celui des objets fabriqués, au fur et à mesure que les capitaux s'accroissent ?

Loin de là. La viande de boucherie, la volaille, le gibier, le beurre, les œufs, etc., avec l'accroissement des capitaux, deviennent chaque jour plus chers, et si le grain, dans son prix, ne suit pas la même marche ascendante, tout au moins il reste stationnaire.

Quelle en est la raison?

C'est que, malgré les perfectionnements opérés dans l'agriculture, les produits agricoles ne paraissent pas se mettre en équilibre avec les demandes d'une population qui chaque jour devient plus nombreuse et plus recherchée dans ses consommations, tandis que les produits fabriqués se multiplient avec plus de rapidité que les besoins qu'ils doivent satisfaire.

Est-ce que dans l'agriculture, comme dans l'industrie, les salaires sont en raison inverse du prix des produits?

C'est tout le contraire. A mesure que les

produits agricoles prennent plus de valeur, les salaires des cultivateurs suivent la même marche ascendante. La raison en est toute simple : ne faut-il pas chaque jour une égale quantité de produits agricoles pour soutenir l'existence des travailleurs ? Or, le salaire n'étant presque destiné qu'à l'acquérir, il doit s'élever en même temps que la valeur de ces produits.

Comment expliquez-vous que les ouvriers dont le salaire est le plus élevé sont en général ceux dont le labeur est le moins rétribué relativement à ses fruits?

D'abord ces ouvriers, se trouvant dans les pays les plus civilisés, peuvent unir une grande somme d'intelligence à une grande force musculaire. Ensuite ils sont convaincus qu'en redoublant d'énergie, non-seulement ils jouiront de tous les fruits de leurs efforts, mais encore que le champ le plus vaste doit s'ouvrir à leur ambition.

Dans les autres contrées, ce n'est plus l'espoir d'un avenir séduisant qui stimule, anime, entraîne les travailleurs. La crainte est pres-

que toujours l'unique motif de la peine qu'ils se donnent : on craint le maître, on craint la misère, et c'est dans l'espérance fondée d'un plus grand bien-être prochain que l'homme trouve la force de se roidir contre la fatigue et de ne redouter aucune défaillance.

Ajoutons qu'en ces contrées le travail est presque entièrement musculaire.

Pourquoi les salaires, les traitements, sont-ils en général plus élevés dans l'industrie que dans l'agriculture?

Tout simplement parce qu'un plus grand nombre d'ouvriers se présente pour les travaux agricoles.

Ne pensez-vous pas que c'est en raison de la difficulté de l'apprentissage que les salaires sont habituellement plus élevés dans l'industrie que dans l'agriculture?

Nous nous gardons de le croire. Sans doute, lorsqu'on veut introduire une industrie dans un pays, au début, l'apprentissage des ouvriers est fort coûteux; mais, lorsque cette industrie a pris racine depuis quelque temps,

l'industriel qui veut élever son fils dans sa profession ne dépense guère plus que l'agriculteur en pareille occurrence. Ainsi, dans les pays de houillères, de forges, de filatures, etc., les enfants apprennent le métier de leur père tout aussi facilement que dans les pays agricoles. — Du reste, dans l'industrie, si l'on excepte ce qui concerne les directeurs et les contre-maîtres, le rôle de l'homme devient de jour en jour moins difficile, en raison de l'emploi des machines et de la division du travail, qui simplifient singulièrement sa besogne.

§ 3.

De l'action du prix des marchandises sur la richesse évaluée d'une nation.

Quels doivent être les prix des marchandises de toute sorte, pour que le capital d'une nation prenne le plus grand développement possible?

En jetant les yeux sur les quatre termes de

l'expression de la *richesse évaluée*, on s'aperçoit que, pour faire accroître cette richesse le plus possible, 1° les marchandises sous forme de capitaux engagés, telles que les terres, les usines, les maisons, les manufactures, etc.; 2° les marchandises sous forme de capitaux circulants qui ne se détériorent qu'après un long temps, comme les diamants, les pierres précieuses, les tableaux, les statues, etc., comprises dans le second terme, ne peuvent avoir un prix trop élevé. Quant aux marchandises que la consommation détruit, telles que le grain, le vin, les étoffes, etc., qui composent le troisième terme, celui de la production, il est à désirer qu'elles soient au meilleur marché possible, toutefois lorsque ce bon marché n'exerce pas sur les capitaux engagés qui servent à les produire une action directe qui fait décroître ces capitaux.

En effet, le bas prix de ces marchandises permettant aux travailleurs industriels de se contenter d'un salaire très-restreint, le prix de revient de toutes les fabrications diminue, d'où il résulte qu'on a plus de facilités pour les écouler sur tous les marchés, et accroître ainsi le capital national.

On doit ajouter que, si les marchandises de cet ordre ont un prix élevé, ce prix ne tendrait que très-peu à faire accroître le capital national, attendu que, ces marchandises étant comprises et dans le troisième terme de la *richesse évaluée*, qui est positif, et dans le quatrième terme, qui est négatif, ces deux termes se détruisent presque[1] l'un par l'autre.

Mais le capital des terres n'est-il pas lié au prix des denrées agricoles, de telle sorte que la valeur du sol s'accroît avec le prix de ces denrées ?

Sans contredit. Ainsi, les produits agricoles se vendent-ils fort cher, la terre prend aussitôt une plus grande valeur, car le métayer la

[1] Nous disons *presque*, car, suivant que la valeur de la production sera un peu plus grande ou un peu plus petite que celle de la consommation, la hausse du prix des marchandises accroîtra ou diminuera la valeur de la *richesse évaluée*.

cultive habituellement en donnant le tiers ou la moitié des fruits. Mais alors les salaires s'accroissent, et il devient difficile de donner aux manufactures un grand développement. — Il est donc à désirer que les denrées agricoles, pour ce dernier motif, ne s'élèvent qu'à un prix raisonnable, et d'autant plus que, si les manufactures prospèrent, leur prospérité est éminemment favorable à l'accroissement du capital du sol.

§ 4.

De l'appréciation de la richesse d'usage au moyen du prix des marchandises.

Quelle est l'action du prix des marchandises sur la richesse d'usage *d'une nation?*

Au fur et à mesure que la valeur véritable de toutes les marchandises baisse, la *richesse de bien-être* doit augmenter, car alors les marchandises se rapprochent de plus en plus, sous le rapport de la facilité que l'on a pour les acquérir, des richesses gratuites, telles que l'eau, l'air, les rayons du soleil.

La richesse d'usage *des nations s'est-elle accrue relativement aux marchandises manufacturées et aux produits de l'agriculture?*

Comme il est incontestable que les marchandises manufacturées baissent constamment et réellement de prix, on ne peut mettre en doute que la *richesse d'usage* des nations se soit accrue relativement à cette espèce de marchandises. Mais, quant aux produits de l'agriculture, dont les prix sont stationnaires ou bien s'élèvent d'une manière continue, on ne saurait aussi aisément se prononcer, car, les métaux précieux devenant chaque jour plus nombreux, leur valeur réelle décroît constamment, et il est possible qu'une marchandise s'accroisse de prix bien que sa valeur absolue diminue?

Nous croyons toutefois, en consultant nos annales, qu'autrefois l'homme obtenait avec moins d'efforts ce qui était indispensable à son existence [1].

[1] Voyez note Q.

Pour reconnaître si réellement la *richesse d'usage* s'est accrue par suite des prix auxquels sont cotées actuellement toutes les marchandises, il est nécessaire de recourir à la formule que nous avons donnée page 52.

CHAPITRE IV.

Débouchés des marchandises.

Qu'est-ce qu'un débouché?

C'est une voie pour écouler des marchanpises, ou autrement une possibilité de les vendre en certaine quantité.

Quelles sont les causes qui accroissent les débouchés?

1° La diminution de prix des marchandises, diminution qui les rend susceptibles d'être consommées par une grande quantité d'individus;

2° L'accroissement en nombre de marchandises de toute sorte, de manière cependant que, dans chaque espèce, ce nombre corresponde aux besoins et aux facultés des consommateurs, car alors chacun trouve plus facilement

à échanger l'article qu'il possède contre d'autres qui sont plus à sa convenance;

3° L'accroissement de la population : ne sait-on pas que les importations et les exportations deviennent partout plus considérables à mesure que le monde se peuple davantage.

Qu'entendez-vous par exportations et importations?

Les importations sont les marchandises étrangères introduites dans un pays, et les exportations sont les marchandises de ce pays que l'on expédie à l'étranger.

CHAPITRE V.

Dans quelles circonstances les importations font accroitre ou diminuer la richesse évaluée d'un pays.

Comment un pays paye-t-il ses importations?

Les importations d'un pays sont payées tantôt avec des matières premières, tantôt avec des marchandises manufacturées, tantôt avec des immeubles nationaux ou des hypothèques.

§ 1.

Avantage qu'il y a à payer l'import plutôt avec des marchandises manufacturées qu'avec des matières premières.

Les divers modes de payement rapportés ci-dessus exercent-ils la même influence sur la

richesse évaluée *d'un pays qui s'ouvre à l'importation?*

Tant s'en faut. La *richesse évaluée* de ce pays se développe beaucoup mieux lorsque l'on paye l'importation plutôt avec des marchandises manufacturées qu'avec des matières premières.

Pour quelles raisons?

Celle-ci nous paraît décisive : si l'on consulte la statistique officielle de France et que l'on considère, dans chacune des professions qui sont exercées dans ce pays, les travailleurs en même temps comme capitalistes, patrons, employés et ouvriers, on verra, en comprenant parmi ces travailleurs les enfants, les femmes et les vieillards, que le gain annuel et moyen d'un individu, avec un capital d'environ 3,000 fr., s'élève [1], d'après les chiffres officiels :

1° Dans l'agriculture, à. . 250 fr.

Notons que les viticoles n'ont point été distraits des agriculteurs, et que, si cette dis-

[1] Voyez note R.

jonction avait eu lieu, le chiffre ci-dessus ne s'élèverait peut-être qu'à 200 fr., surtout s'il ne s'agissait que des producteurs de grains.

2° Dans la réunion des industries textiles	à	600 fr.
3° Dans le cotonnage. . . .		560
4° Dans le lainage		965
5° Dans les houilles		1,300
6° Dans la soierie.		1,040
7° Dans l'orfévrerie parisienne.		4,300 fr.

Or, ces gains plus ou moins élevés étant le résultat du bilan que chacun fait de sa fortune, après l'échange des diverses marchandises qu'il a produites, il s'ensuit que la production des matières premières, ou plutôt que le travail des agriculteurs est moins rémunéré en France que celui des industriels [1], surtout lorsque ces derniers confectionnent des objets de luxe. Et comme ce résultat, loin d'être spécial pour la France, s'observe dans presque tous les pays

[1] Voyez note S.

de l'Europe, on doit en conclure qu'il est plus avantageux à notre époque de solder les importations avec des marchandises manufacturées qu'avec des matières premières, et qu'ainsi une nation accroît beaucoup plus sa *richesse évaluée* en échangeant les marchandises qu'elle importe contre celles qu'elle fabrique qu'en opérant cet échange au moyen des matières premières qu'elle produit.

Comment vous expliquez-vous que les travailleurs d'un pays industriel, considérés à la fois comme capitalistes, propriétaires, directeurs, employés et ouvriers, trouvent moins de bénéfices dans l'agriculture que dans l'industrie, bien qu'ils soient toujours aidés du même capital?

1° L'ouvrier agricole est plus facile à trouver (voyez page 110), et reçoit par cela même un salaire moins élevé que l'ouvrier industriel.

2° La possession du sol est recherchée avec avidité, d'un côté, par les cultivateurs, attendu que cette possession les met à l'abri d'un chômage dans leurs travaux, et d'un autre côté par les capitalistes, comme un placement des

plus sûrs; de plus un certain honneur s'attache à ce genre de propriété. Voilà des raisons bien suffisantes pour que de toutes parts les économies aient une grande tendance à se porter à l'achat de la terre, et que le capital qu'elle représente produise un plus faible intérêt que celui qui est placé dans l'industrie.

3° Le monde entier se fait concurrence pour la production des denrées agricoles; et comme les contrées où le sol est presque sans valeur prennent part à cette concurrence, il en résulte que les cultivateurs, dans les pays même les plus riches, sont contraints de tenir ces denrées à des prix très-modiques, ce qui restreint singulièrement leurs bénéfices.

4° Plus la production industrielle s'acroît, plus les frais généraux diminuent, et, si elle double en quantité, les profits suivent à peu près la même progression. Qu'il est loin d'en être ainsi pour la production agricole! Avec la duplication des produits, les frais généraux se triplent presque, en sorte que les bénéfices ne s'accroissent guère que d'un quart ou d'un tiers de ce qu'ils étaient précédemment.

5° L'industriel, à tout instant et à sa volonté, accroît ou diminue ses fabrications. Il profite ainsi des bonnes occasions qui se présentent et a la possibilité de se prémunir contre bien des sinistres. Le cultivateur, au contraire, est obligé d'attendre une année entière pour essayer de mettre la quantité de ses produits en harmonie avec les besoins des consommateurs. Encore ne peut-il, comme l'industriel, se procurer les renseignements qui le guideront avec sûreté à cet égard. Et quand même cela lui serait possible, soumis comme il l'est à toutes les intempéries des saisons, il ne pourrait prendre le stock de la place pour base de ses opérations, car il faudrait alors qu'il pût prévoir les capricieuses éventualités qui menaçent les récoltes [1].

Cette substitution des articles manufacturés

[1] On ne peut attacher trop d'importance à ces diverses déductions, car la véritable théorie de la protection et du libre échange résulte en grande partie de ce qu'à égalité de capital, les industriels et les agriculteurs, par les échanges qu'ils font entre eux, augmentent d'une manière inégale leur *valeur évaluée.*

aux produits agricoles dans le payement des importations n'est-elle pas très-favorable aux produits de l'agriculture ?

Certainement. En effet, ces produits sont en général d'une translation très-onéreuse, eu égard à leur prix. Or qu'arrive-t-il lorsque les exportations se font en matières premières ? Il arrive qu'un hectolitre de grain expédié de Russie en Angleterre pour solder un article importé se vendra bien dans ce dernier pays un haut prix, par exemple celui de 18 francs l'hectolitre; mais que dix francs seulement reviendront au producteur russe, en raison de ce que les frais de transport ne sauraient être évalués à moins de 8 francs.

Qu'il en serait différemment si, afin de solder les importations anglaises, des industriels confectionnaient en Russie même des objets manufacturés ! Les nombreux travailleurs que nécessiterait cette fabrication consommeraient sur place les céréales russes, en élèveraient les prix peut-être au cours de l'Angleterre, et feraient bénéficier l'agriculteur régnicole de

cette élévation. Bien plus, ils ne travailleraient pas seulement pour l'étranger; ils approvisionneraient encore la Russie, et voici, en définitive, les avantages qu'elle en retirerait :

1° Ces industriels offriraient sur place, comme nous venons de le dire, de nouveaux débouchés aux matières premières indigènes, soit en se les assimilant, soit en les façonnant;

2° Ils feraient bénéficier la Russie des profits que l'on trouve dans les fabrications, profits que nous avons reconnus comme étant supérieurs à ceux de l'agriculture.

Ne compromet-on pas l'avenir d'un pays en exportant ses matières premières?

En exportant les matières premières, on prive le sol des détritus résultant de leur consommation, et l'on perd le ferment créateur qui ravive constamment sa fécondité. — Aussi en en Amérique et aux Colonies, qui généralement expédient en Europe leurs matières premières, et reçoivent seulement en échange des objets manufacturés, remarque-t-on que nombre

de terres deviennent de plus en plus stériles.

D'après vous, un pays ne devrait donc jamais exporter ses matières premières; et cependant il en résulterait que, contrairement aux vues de la Providence, aucune nation ne serait appelée à jouir de l'intégralité de ses dons?

Nous repoussons de telles conclusions. Notre but est seulement d'établir que, d'après les règles de la justice générale, il faudrait que les diverses nations ne se démunissent de leurs matières premières que dans une certaine proportion relative à la densité de leur population, à la grandeur et à la fertilité de leur territoire. Et dans le cas où quelqu'une se résoudrait à outrepasser le *quantum* résultant de ce calcul, elle devrait faire entrer (sous peine de déchoir) dans son prix de vente celui du guano qu'elle aurait à importer pour remplacer dans le sol le principe générateur que cette vente lui ferait perdre. Il est bien vrai que dans nombre de pays agricoles on exporte constamment des matières premières sans que le sol s'appauvrisse; mais on a soin de réserver une partie

des produits de la terre pour les convertir en fumiers. Néanmoins, si tous les produits du sol étaient consommés sur place, il gagnerait en fécondité, et l'on verrait s'accroître et ses productions et la *richesse évaluée* publique.

On sait du reste que les campagnes voisines des villes où se consomme une grande quantité de denrées agricoles deviennent toutes, grâce aux principes régénérateurs quelles peuvent en tirer, d'une fertilité extraordinaire.

Ne pensez-vous pas qu'un pays peu habité, dépourvu de capitaux, et où cependant se trouvent en abondance des terres très-fertiles, n'accroît pas plus sa richesse évaluée *en exportant des denrées agricoles qu'en fabriquant lui-même les objets qu'il se procure au moyen de cette exportation?*

Sans contredit ; et, dans un pays aussi arriéré, les tendances industrielles ne peuvent être encouragées avec profit que lorsque la population commence à avoir une certaine densité.

§ 2.

Il n'est pas indifférent pour un pays que ses importations s'échangent contre telle ou telle marchandise manufacturée.

Parmi les marchandises que fabrique un pays et qu'il échange contre l'import, n'y a-t-il pas un choix à faire pour que sa richesse évaluée *soit la plus grande possible?*

Certainement : car parmi toutes les marchandises fabriquées faisant partie du troisième terme de la *richesse évaluée*, et qui par conséquent ont action sur cette richesse, il en est qui habituellement, et surtout dans les moments de crise, sont, bien plus que d'autres, difficiles non-seulement à conserver, mais encore à écouler à leur prix. — D'abord, les dentelles, les soieries façonnées, les objets de mode, les frivolités de toute sorte, en raison des caprices de la mode, s'avilissent, comme on le sait, avec une grande rapidité.

Ensuite, que l'on vende aux enchères ces sortes de marchandises concurremment avec des tissus communs en laine, chanvre, coton, etc., on verra que les premières, objets de luxe, descendront beaucoup au-dessous de leur cours normal, tandis que les secondes, objets de grande utilité, seront à peine dépréciées.

Nous ajouterons qu'il est d'autant plus utile d'écouler les marchandises de luxe avec une grande rapidité, qu'exigeant pour leur confection de l'habileté, de l'adresse, le sentiment de l'art, et en même temps beaucoup de façons, elles sont en général très-lucratives dans l'échange, relativement au capital employé.

En recourant au tableau des richesses que nous avons donné au commencement de ce Catéchisme, on pourrait, à chaque époque et dans chaque pays, déterminer l'ordre dans lequel il y aurait le plus de bénéfices à faire servir au payement de l'import les diverses marchandises manufacturées.

§ 3.

Ce qui résulte du payement de l'importation fait avec des métaux précieux.

La richesse évaluée *d'un pays est-elle en souffrance parce que l'import est payé en espèces?*

Généralement non, pourvu toutefois que la somme en numéraire que possède ce pays ne se réduise pas brusquement d'une quantité très-forte, comme il arrive dans certaines années de disette, où l'on est forcé de se démunir, en un temps très-court, de sommes considérables, pour acheter au comptant des grains à l'étranger. — Dans les circonstances ordinaires, si, par suite du payement de l'import, les métaux précieux ne sont plus en harmonie avec les besoins du pays, une nouvelle exportation de ses produits annuels ou bien une hausse dans l'intérêt des capitaux aura bientôt fait revenir la quantité de numéraire essentielle à la circu-

lation des valeurs. Du reste, avec le progrès du crédit et l'institution des valeurs fiduciaires, le numéraire devient chaque jour moins indispensable. Ainsi, un milliard en espèces suffit maintenant à l'Angleterre pour opérer ses innombrables transactions.

Vous semblez attacher très-peu d'importance à l'import ou à l'export des métaux précieux : cependant, s'ils deviennent plus rares chez un peuple, est-ce que les prix des marchandises n'en seront pas affectés de manière à diminuer sa richesse évaluée?

Nous avons déjà vu (page 105) que le prix des marchandises dans un pays n'était influencé que faiblement par la rareté ou l'abondance des métaux précieux qui s'y trouvaient, attendu qu'en tenant compte des frais de transport, une marchandise se payait à peu près le même prix partout. — Il n'y aura donc déjà pour ce motif qu'une variation peu sensible dans le prix des marchandises, et conséquemment dans la *richesse évaluée* du pays. Ensuite, quant à l'action directe de la présence d'une plus ou moins

grande somme en numéraire pour constituer le capital d'un pays, nous allons encore montrer que c'est à peine s'il faut s'en occuper.

Considérons la France, par exemple. Cette nation possède des capitaux engagés et circulants pour une somme d'environ 160 milliards. Quelle est la part du numéraire dans cette énorme valeur? — Environ 4 milliards. — Or, ajoutez ou diminuez un milliard en espèces à ces 160 milliards, est-ce que l'effet en est appréciable? — Bien plus, en accroissant la quantité des métaux précieux que détient une nation d'une somme de un milliard, par exemple, souvent vous faites perdre annuellement à cette nation une rente de 50 millions qu'elle pourrait obtenir en plaçant ce milliard à 5 0/0 à l'étranger. — Ce ne sont donc pas des masses de métaux précieux qu'une nation civilisée doit convoiter pour constituer chez elle une grande *richesse évaluée*, mais bien, comme nous l'avons déjà vu, de fortes valeurs en capitaux engagés.

Cependant, parmi les capitaux circulants, le

numéraire étant celui qui tout à la fois est le plus persistant dans sa valeur et le plus *susceptible d'un emploi immédiat, soit dans l'intérieur d'un pays, soit à l'extérieur,* on ne peut disconvenir qu'en général, lorsque l'on ne trouve pas un grand bénéfice à échanger l'importation contre des espèces, il est préférable dans cet échange de se servir des marchandises manufacturées. — Du reste, il est certaines circonstances dont il faut tenir compte. Lorsque le numéraire est en trop grande abondance pour servir à la circulation, comme en Californie, il est convenable de le troquer contre toutes sortes de marchandises. — Suffit-il à peine aux transactions, il doit en être différemment.

Pourquoi payer les importations avec un numéraire qui vous est utile, quand pour le faire rentrer il faudra supporter les frais d'un double transport et solder une prime à l'étranger? — Dans les transactions internationales on pourrait peut-être assimiler l'or aux matières premières.

On croyait autrefois que les espèces formaient la première des richesses, peut-être même la seule; mais, grâce aux travaux des économistes, cette question est aujourd'hui parfaitement élucidée.

§ 4.

Du payement de l'import au moyen d'immeubles ou d'hypothèques.

Doit-on s'opposer, si ce n'est lors d'une nécessité absolue, comme aux époques de guerre ou de disette, à ce que les importations soient payées avec des ventes d'immeubles ou avec des hypothèques?

Évidemment, ce mode habituel d'échange serait désastreux. Si les immeubles d'une nation venaient en masse à cesser de lui appartenir, que serait-elle alors? Une véritable nation tributaire. Qu'un peuple se garde donc de consommations exagérées, qui pourraient le conduire à une situation aussi désastreuse.

Cette question sera traitée, du reste, avec

plus de détails, lorsqu'il s'agira de l'absentéisme.

§ 5.

Ce qui résulte de la plus-value de l'importation sur l'exportation.

Vous venez de nous montrer quels étaient les modes de payement des importations d'un pays les plus favorables au développement de sa richesse évaluée; *mais n'est-ce pas un malheur si ses importations dépassent ses exportations?*

En premier lieu, si cet excédant est faible, c'est un résultat tout naturel et dont il ne faut pas s'inquiéter. L'importation ne doit-elle pas payer non-seulement l'exportation, mais encore et les frais de transport sous pavillon national, et les soins donnés aux transactions? Mais ce serait un malheur si cet excédant était considérable et provenait de ce que les habitants d'un pays, dans leurs dépenses, consommeraient plus qu'ils ne produisent, et conséquemment entameraient leurs capitaux. Il est toutefois nombre de circonstances dans lesquelles un excédant des importations sur les exportations accroît au contraire leur *richesse évaluée*. Voici quelques-unes de ces circonstances :

1° Lorsque cette plus-value est occasionnée par les remises en nature que l'on envoye aux étrangers qui habitent ce pays; 2° lorsqu'un pays possédant des colonies, cette plus-value provient des revenus qui appartiennent aux métropolitains, revenus que l'on importe sous forme de denrées coloniales; 3° lorsque cette plus-value sert à payer les bénéfices que l'on a faits avec les exportations. Ainsi, par exemple, supposons que des marchandises valant dix millions en France aient été vendues vingt millions aux États-Unis : une plus-value de dix millions de francs dans l'importation sera le solde de cette opération.

§ 6.

Marchandises dont l'importation est la plus avantageuse à la richesse évaluée d'un pays.

Quelles sont les marchandises dont l'importation contribue le plus à accroître la richesse évaluée *d'un pays?*

Les besoins du jour font souvent varier leur nature; mais si, dans un classement, on veut tenir compte de la plus ou moins grande influence habituelle des marchandises importées sur l'accroissement de la *richesse évaluée* d'un pays, on peut s'arrêter à l'ordre suivant: 1° les matières premières qui servent à l'alimentation de tous, ou celles qui peuvent donner du travail à nombre de manufactures; 2° les articles de fabrique qui aident à la production, comme les machines, les acides qui servent aux manufactures, etc.; 3° les objets

manufacturés, d'un usage commun; 4° les objets de toutes sortes qui ne servent qu'à flatter notre vanité ou notre sensualité.

CHAPITRE VI.

Action des exportations sur la richesse évaluée d'un pays.

Comment les exportations d'un pays sont-elles payées?

1° Avec des importations soit en matières premières, soit en marchandises manufacturées; 2° avec des immeubles appartenant à des étrangers ou bien avec des hypothèques consenties par eux.

Ces divers modes de payement sont-ils indifférents relativement au maintien et à l'accroissement de la richesse évaluée *du pays exportateur?*

Nous avons déjà vu (page 120 et suivantes) que le payement des exportations au moyen d'importations en matières premières était très-favorable à l'accroissement de sa *richesse évaluée*, et qu'il était loin d'en être de même lors que ce payement était effectué en marchandises manufacturées. Nous n'y reviendrons pas. Quant aux remboursements qui s'effectuent en espèces, en ventes d'immeubles ou en hypothèques, il n'y a dans ces modes de payement rien que d'heureux pour la *richesse évaluée* du peuple exportateur.

CHAPITRE VII.

Dans quelles circonstances l'accroissement de l'exportation est favorable à la richesse évaluée d'un pays.

Un accroissement d'exportation est-il un signe constant de prospérité pour un Etat?

L'accroissement des exportations est à juste titre considéré la plupart du temps comme devant faire bien augurer de la prospérité d'un Etat, parce que, annonçant le placement de nouvelles marchandises, il semble indiquer une recrudescence dans le travail national. Cependant, pour acquérir la certitude de cette prospérité, il importe encore de savoir en quelles sortes de marchandises il est effectué et comment il est soldé.

Indiquez-nous dans quelles circonstances l'accroissement d'exportation est favorable ou défavorable à la richesse évaluée *d'un pays.*

I

L'accroissement a-t-il lieu en marchandises manufacturées, c'est un très-heureux diagnotic, surtout lorsque le payement en est fait avec des matières premières. Nous en avons donné les raisons précédemment (pages 120 et suivantes).

Rappelons-nous qu'en Europe les peuples exportateurs de marchandises manufacturées ont vu doubler, tripler, leurs richesses, tandis que ceux qui n'ont exporté que des matières premières sont restés complétement stationnaires. J. B. Say lui-même a constaté que la Pologne, en commerçant avec la Hollande, restait toujours pauvre, tandis que cette dernière s'enrichissait chaque jour [1].

II

L'accroissement d'exportation se fait-il avec des matières premières, le diagnotic est loin

[1] Page 111, 6e édit. de son *Traité d'économie politique*

d'être aussi satisfaisant. Cependant il est certaines circonstances où il n'est pas mauvais. 1° Habite-t-on un pays où les terres sont immenses par rapport à la population, et où l'on ne peut se livrer presque qu'à l'agriculture, l'accroissement d'exportations en matières premières annonce nécessairement une plus grande intensité dans le travail, et doit être interprété favorablement. 2° Dans un pays même peuplé et industriel, il est telles matières premières dont il ne faut pas redouter l'exportation : ce sont celles qui, ne servant pas à la nourriture, ne donnent lieu qu'à des industries peu lucratives : la résine, certains bois, etc., cette exportation accroissant les capitaux d'un pays en donnant de la valeur à ses immeubles. Il en est de même de certaines matières premières qui se vendent fort cher, attendu qu'elles sont rares et avidement recherchées pour flatter les goûts sensuels des gens riches, telles que les nids d'hirondelles de la Chine, les truffes, etc., qui assurément peuvent être échangés sans perte pour un pays contre des produits manufacturés. 3° Si l'accroissement des matières premières exportées

est soldé avec d'autres matières premières, en général la *richesse évaluée* n'a pas à en souffrir.

Toutefois, pour être, dans chacune de ces circonstances, parfaitement certain du progrès de la prospérité publique, nous ne connaissons qu'un *criterium* auquel on puisse s'en rapporter : c'est l'expression de la *richesse évaluée*, dont on ne peut infirmer les décisions.

III

Si l'accroissement d'exportation avait lieu par suite d'une crise quelconque qui avilirait le prix des marchandises et en rendrait le placement au dehors plus facile, cet accroissement serait encore heureux pour le pays où ces marchandises auraient été fabriquées, mais il annoncerait que la richesse publique y a subi une forte dépréciation.

IV

L'accroissement dans l'exportation d'un pays est toujours favorable à sa *richesse évaluée*, lorsqu'il résulte de perfectionnements qui diminuent le prix des marchandises qu'on y fabrique.

CHAPITRE VIII.

De l'action des importations et des exportations sur la richesse d'usage.

Dites-nous quel est l'effet de l'accroissement des exportations et des importations d'un pays sur sa richesse d'usage.

Dans tout pays, l'accroissement de l'export ou de l'import est en général favorable à la *richesse d'usage*, par cette raison que toute augmentation dans les échanges nationaux et internationaux se fait habituellement pour accroître le bien-être général. Cependant, si un surcroît d'import résulte de ce qu'un peuple consomme plus qu'il ne produit, par cela même sa *richesse d'usage* entre dans une phase de déclin. L'accroissement des importations dans

une contrée ne peut donc être favorable à sa *richesse d'usage* qu'autant qu'il est en harmonie avec le développement de sa force productive.

CHAPITRE IX.

De la fausseté des indications de la balance du commerce.

Qu'est-ce que la balance du commerce?

La balance du commerce est le rapport entre la valeur des produits exportés et celle des produits importés. Les exportations valent-elles plus que les importations? La balance, d'après ses partisans, est favorable, comme elle est défavorable dans le cas contraire. Et pourquoi? Parce que, suivant eux, le numéraire, chez une nation où la balance est favorable, s'y augmente nécessairement de la différence entre l'export et l'import.

Quelle est votre opinion sur la balance du commerce?

Le plus souvent les indications de cette balance sont fausses, et les conséquences

qu'on en tire n'ont jamais aucune espèce de valeur.

Est-ce que l'abondance du numéraire constitue la richesse publique? — N'avons-nous pas vu que cette richesse dépend d'une manière toute spéciale des capitaux engagés, capitaux toujours immenses relativement à ceux que représente le numéraire? Nous avons même fait toucher au doigt qu'une trop grande quantité d'espèces était souvent à charge à une nation? Ensuite, est-ce que c'est à l'excédant de l'exportation sur l'importation qu'il faut uniquement s'attacher pour rendre un pays riche? Mais un pays peut s'enrichir, comme nous l'avons fait voir, avec un excédant continuel de l'importation sur l'exportation. A l'époque où l'on inventa cette défectueuse balance, on ne se rendait pas un compte exact de ce que l'on doit appeler la richesse d'une nation, et dès lors il n'est pas étonnant que, pour apprécier les éléments de cette richesse, des données inexactes aient conduit à imaginer une sorte d'instrument dont les indications devaient être, la plupart du temps, erronées.

Montrez-nous, par un exemple, combien est illusoire l'application de la balance du commerce lorsqu'il s'agit d'apprécier le mouvement de la richesse d'un État.

Un négociant de Bordeaux envoie aux États-Unis 100,000 fr. de vins, lesquels, en raison des frais de transport, valent, en arrivant, 120,000 fr. Il achète pour cette somme du coton qui, de retour en France, y est évalué 140,000 fr. — D'après la balance du commerce, la France aurait perdu 40,000 fr.; et cependant, si les transports ont été effectués par les bâtiments nationaux, cette plus-value de 40,000 fr. est due au travail français. Il y a là, comme on le voit, une contradiction flagrante qui dénote la fausseté de cette balance.

La balance du commerce est donc impropre à nous faire apprécier le perte ou le gain d'une nation?

Certainement; et pour arriver à une appréciation rigoureuse de cette perte ou de ce gain,

il faudrait avoir recours à l'équation de la *richesse évaluée;* mais on peut préjuger, jusqu'à un certain point, les mouvements de la richesse publique, en discutant le chiffre de l'importation et de l'exportation d'après les méthodes que nous avons données dans le chapitre précédent.

CHAPITRE X.

Du libre échange.

Qu'est-ce que la liberté des échanges?

C'est la faculté que possèdent les nations, les provinces, les cités, d'échanger entre elles toutes espèces de marchandises, sans avoir à payer aucuns droits de douane aux limites séparatives de leurs territoires respectifs. Cependant on admet que, sans violer la liberté des échanges, on peut maintenir ces droits dans un but fiscal.

Au point de vue de la richesse d'usage, *quelle est votre opinion sur le libre échange?*

Le libre échange réduisant au strict nécessaire les efforts qu'exige la production de toutes les marchandises, puisque chaque pays fournit au monde entier ce qu'il produit le plus facilement, il est désirable, au point de vue

de la *richesse d'usage*, que ce système soit adopté partout [1].

Pensez-vous que l'accroissement de la richesse d'usage *soit un motif suffisant pour faire accepter partout le libre échange?*

Non. Il faudrait encore que le libre échange fît accroître en même temps la *richesse évaluée* de chaque pays. Le monde n'est-il pas divisé en peuples rivaux, qui incessamment s'observent, souvent se combattent, et toujours profitent de leurs avantages pour en obtenir de plus grands encore? Dès lors il est moins essentiel de développer la *richesse d'usage* des peuples, qui, comme nous l'avons vu, n'est pas susceptible de varier d'une manière bien sensible de l'un à l'autre [1], que leur *richesse évaluée*, d'où dépendent en grande partie leur progrès dans la civilisation, leur force et leur indépendance. Sans doute, si la justice régnait sur toute la terre, si les hommes, dans leurs rapports internationaux, pouvaient être

[1] Voyez note T.

assimilés aux membres d'une famille bien unie, dans laquelle chacun travaille autant pour ses proches que pour lui-même, rien ne serait plus heureux que l'avénement du libre échange. Mais à notre époque de telles suppositions ne sont que folles rêveries et pures chimères.

Vous pensez donc que le libre échange, qui accroît la richesse d'usage *de toutes les nations, n'accroît pas en même temps la* richesse évaluée *de chacune?*

Assurément. N'avons-nous pas vu que le bas prix des marchandises fabriquées procède de cinq causes principales? Si donc ces causes peuvent être réunies chez un même peuple, et l'Angleterre en offre un exemple irrécusable, sous le régime du libre échange, la supériorité en fait de production et de *richesse évaluée* appartiendrait à ce peuple, qui par suite acquerrait une énorme prépondérance, et deviendrait le souverain maître du monde [1].

[1] Voyez note U.

Mais alors, que pensez-vous du libre échange érigé partout en système?

Ce serait le triomphe toujours assuré non de l'équité, non de l'égalisation dans les conditions du travail, mais d'une puissance primordiale. De par le libre échange, un peuple en possession d'une forte somme de richesses matérielles et immatérielles, en conséquence de cette possession, empêcherait les autres peuples, qui se trouveraient ainsi sous l'empire d'une coërcition patente ou déguisée, de rivaliser avec lui. Tous les échanges s'effectueraient donc à son grand bénéfice, et chaque jour sa *richesse évaluée* s'accroîtrait, tandis que celle des autres peuples déclinerait, au moins relativement. Ce n'est pas tout. Indépendamment de la prééminence que donne à un pays une très-grande *richesse évaluée*, on sait encore que ses habitants, individuellement, retirent de cette richesse des avantages très-notables. (Voyez page 39.)

CHAPITRE XI.

De la protection.

Est-il quelques moyens de parer à ces échanges désastreux pour la richesse évaluée *de certains peuples?*

Nous avons le régime protecteur [1], qui consiste à réserver le marché intérieur d'un pays aux produits de son industrie, et à ouvrir à ces produits les marchés étrangers, soit au moyen de droits de douane frappant sur les marchandises du dehors, soit au moyen de primes à la sortie accordées à celles qui sont indigènes.

Dès lors on ne pourra plus dire que votre sys-

[1] Il existe dans le monde deux puissances qui le gouvernent : l'une éternelle comme lui, *la valeur*; l'autre imposée ou de convention, et parfois peu durable, que l'on nomme la *puissance légale*. Nous voulons donner aux peuples, au moyen de la protection, la première de ces puissances.

tème économique repose sur la liberté des transactions ?

La liberté complète des transactions y est en effet soumise à des restrictions, mais l'indépendance de l'homme, chez les peuples reconnus comme les plus libres de l'Europe, n'est jamais complète. N'existe-t-il pas toujours pour eux un Code qui mesure la liberté aux forts et qui met le faible à l'abri de leurs atteintes ? — Eh bien ! en économie politique, le système dit protecteur est le Code du libre commerce, et à ce titre il intervient pour protéger la faiblesse industrielle de certains peuples [1].

La protection, sans contredit, fera cesser les échanges désastreux dont il a été parlé; mais, en élevant le prix des marchandises, elle pèsera sur les consommateurs. Est-il bien vrai, malgré cet inconvénient, qu'elle accroîtra la richesse évaluée *nationale ?*

[1] De plus, est-ce que le libre échange annule nécessairement dans l'intérieur d'un pays tous les règlements préventifs qui concernent soit le débit des pharmaciens, soit nombre d'autres débits ?

Oui, sans doute, et nous allons le démontrer. Toutefois, comme cette proposition est des plus essentielles à établir, car bien des personnes prétendent que le bénéfice fait par les producteurs protégés est plus que compensé par la perte que font les consommateurs en payant les produits plus chers, nous prions que l'on nous pardonne les chiffres et les calculs sur lesquels nous allons nous appuyer. Pour plus de clarté et d'exactitude, nous raisonnerons sur une industrie française, celle du lainage par exemple, et les nombres dont nous nous servirons seront extraits de la statistique générale et officielle de ce pays. Que l'on fasse bien attention que cette démonstration ne repose pas sur la parfaite exactitude de tel ou tel chiffre, mais sur ce principe indiscutable, qu'en considérant le travailleur comme capitaliste, directeur et ouvrier, s'il gagne moyennement 250 fr. dans l'agriculture avec un capital de 3,000 fr., il gagnera dans le lainage ou dans d'autres industries, avec le même capital, une somme bien plus importante.

Cela posé, le lainage occupe 144,000 ouvriers, patrons et autres; il emploie pour 335 millions de francs en matières premières, et produit pour 473 millions de francs de marchandises. Les bénéfices et salaires s'élèvent à 138 millions. — Si cette fabrication introduite en France nécessite un tarif protecteur de 15 p. 100, les 15/100 de 473 millions, valeur de la production totale, étant de 70,950,000 fr., incontestablement on frappera les consommateurs de lainage d'une taxe énorme se montant à cette dernière somme.

Voilà certes un sacrifice très-pénible que l'on exigera d'eux ; mais, en définitive, il n'y aura rien de perdu ni rien de très-alarmant pour notre pays par suite de cette taxe, attendu que ces 70,950,000 francs passeront seulement des mains des consommateurs à celles de nos producteurs. — Ne frappe-t-on pas d'autres classes d'administrés par des impôts bien plus accablants, afin de distribuer la richesse d'une manière plus utile ?

Mais où sont les profits que la France retire de cette protection de 15 p. 100?

Ces profits, elle les trouve dans une somme de 67,500,000 fr., qui est la différence entre les 138 millions coût du travail de la laine et les 70,950,000 fr., qui n'ont fait que se répartir autrement.

Car, en partageant ces 67,500,000 fr. entre les 144,000 travailleurs, chacun d'eux reçoit moyennement une allocation annuelle de 465 fr., somme qui dépasse de 215 francs les 250 fr. que reçoit annuellement l'agriculteur en se servant du même capital (les travailleurs étant considérés en même temps comme capitalistes, patrons et ouvriers). (Voyez page 108.)

D'où il résulte que, la journée du laineur étant plus payée que celle de l'agriculteur, à égalité de capital employé et déduction faite des charges supportées par les consommateurs, la *richesse évaluée* de la France s'accroîtra en raison de cette protection, qui permet à ses travailleurs de s'occuper de lainage plutôt que d'agriculture.

Du reste, croit-on que, si ces 144,000 industriels n'avaient pu s'employer au lainage, ils se se seraient classés tout naturellement parmi les agriculteurs? — Sans nul doute, s'il s'agissait d'un pays vierge, où commenceraient à s'établir des hommes laborieux et éclairés. Mais dans un pays civilisé depuis des siècles, et contenant une nombreuse population, les cultivateurs ne s'accroissent en nombre qu'autant qu'ils peuvent trouver une existence de plus en plus facile. Aussi est-il certain que, dans un pareil pays, ils se seraient gardés d'admettre ou de maintenir en surplus dans leurs rangs 144,000 travailleurs, si cette intrusion avait dû être pour eux une cause d'appauvrissement.

La protection a donc fait accroître les capitaux français, non-seulement en raison de ce qu'elle a donné un ouvrage lucratif à ses travailleurs, mais encore parce qu'elle leur a donné une occupation qu'ils n'auraient pas trouvée dans l'agriculture. — Nous savons, au surplus, que les bénéfices élevés obtenus par les lai-

neurs se traduisent en consommations qui accroissent la production de l'agriculture, et en conséquence le capital de la terre. — Dans le but d'accroître la *richesse évaluée* d'un pays, on peut donc accorder une protection constante, normale, à des industries qui sans elle ne pourraient y exister [1].

[1] Voyez note V.

CHAPITRE XII.

Des limites que la protection des industries ne doit pas franchir.

Lorsque dans un pays on veut protéger une industrie en mettant des droits de douanes sur les marchandises étrangères qui pourraient leur faire une désastreuse concurrence, n'y a-t-il pas une limite supérieure pour ces droits, limite telle que, si elle était franchie, la richesse évaluée *de ce pays diminuerait ?*

Les diverses industries d'un pays, lorsqu'elles ne sont pas naturellement viables, ne peuvent y être protégées que jusqu'à une certaine limite, limite au delà de laquelle il y aurait du profit à recevoir les marchandises étrangères.

Afin de le démontrer, nous rechercherons d'abord quel est le salaire annuel indispensable à

un ouvrier pour qu'il ne soit pas à charge à ses concitoyens. — Or, en choisissant notre exemple en France, une famille composée de cinq personnes peut encore, dans maintes localités, pourvoir à ses besoins les plus essentiels avec une recette annuelle de 500 fr. par an. — Nous admettrons donc que la somme de 100 fr. est le minimum de ce que doit gagner moyennement un individu quelconque, et qu'au-dessous de cette somme, il n'y a pour lui qu'indigence, misère, et qu'ainsi il est à charge à la société.

Ceci posé, en revenant au lainage, nous allons voir que ce chiffre de 100 fr. correspond à une protection d'environ 26 p. 100. — En effet, défalquons les 124 millions, dont les consommateurs sont grevés par le fait d'une protection ainsi tarifée, des 138 millions de bénéfices et salaires obtenus dans cette fabrication ; il restera une somme de 14,400,000 fr., dont la 144 millième partie est bien 100 fr.

Le taux de 26 p. 100 est donc le maximum de la protection utile du lainage, car, en élevant ce taux, on s'assurerait, par le chiffre cor-

respondant de la rémunération du travailleur, qu'elle serait dommageable et même ruineusé pour le pays.

On voit ainsi comment le profit qu'une contrée retire des tarifs protecteurs non-seulement diminue au fur et à mesure qu'il est nécessaire de les hausser, mais encore se change en perte lorsque ces tarifs atteignent un certain degré d'élévation. — C'est pour cette raison qu'il serait absurde, dans le nord de l'Europe, de vouloir protéger la culture du poivre et des épices au moyen de serres chaudes. Mais de ce que cela serait absurde il ne faut pas conclure, comme plusieurs économistes, qu'aucune manufacture ne puisse être protégée utilement.

Lorsqu'on veut introduire une industrie dans un pays, est-il quelquefois d'une bonne administration d'élever momentanément les droits protecteurs, de telle sorte que la richesse évaluée *publique puisse en recevoir une rude atteinte ?*

Nous le pensons ; mais alors il faut se résoudre à une perte immédiate, dans la prévi-

sion que plus tard on pourra se récupérer largement en abaissant les droits de douane à un degré utile.

Ainsi il vous paraît donc bien établi qu'une industrie peut prospérer bien qu'elle ne puisse pas subir la libre concurrence étrangère ?

Sans doute ; et lorsque les protectionnistes ne demandent que des droits temporaires, ils méconnaissent la véritable théorie de la protection.

Ne faut-il pas en conclure que, si l'on suit votre système, on anéantira presque le commerce international?

Aucunement. Au lieu de se livrer indistinctement à toutes les industries qui peuvent lui rapporter un bénéfice, une nation devra faire le sacrifice des moins avantageuses, et obtenir, en abaissant certaines barrières aux confins de son territoire, que, par réciprocité, d'autres barrières à l'étranger s'abaissent aussi devant elle.

CHAPITRE XIII.

Le commerce des grains et de quelques denrées essentielles doit s'effectuer partout librement.

En tous pays, n'est-il pas des produits qui ne doivent jamais être protégés?

Les grains, base essentielle de la nourriture de l'homme, doivent être partout échangés librement. D'abord l'humanité le veut ainsi. N'est-il pas convenable que, tout en cherchant à accroître le plus possible la *richesse évaluée* d'un pays, on conserve à ses habitants la *richesse d'usage* la plus indispensable, c'est-à-dire l'usage au meilleur marché possible des articles essentiels à l'existence?

Ensuite, la réduction du grain au prix le plus minime tend à faire accroître la *richesse évaluée* due aux fabrications. En effet,

les salaires, dans le travail des manufactures, diminuant sans que l'aisance de l'ouvrier en souffre, on peut avec plus de succès soutenir la lutte contre les fabrications étrangères, non-seulement chez soi, mais encore en tous pays.

Ne craignez-vous pas que les producteurs de grains, n'étant pas protégés, soient à la merci der agriculteurs étrangers, et qu'ainsi la richesse évaluée *nationale soit cruellement atteinte?*

En aucune sorte. Si l'étranger cherche à faire concurrence aux agriculteurs d'un pays industriel en expédiant des grains dans ce même pays, le prix de vente de ces grains comprendra non-seulement le coût de la production, mais encore les frais de transport, les frais de chargement et de déchargement, les primes d'assurance, etc., qui se montent à une somme considérable. L'agriculture indigène sera donc protégée par ces frais de diverses natures qu'elle ne supporte pas. Ensuite, les salaires étant moins considérables, par suite du libre arrivage des grains étrangers, l'in-

dustrie prendra de nouvelles racines, et sa prospérité sera non-seulement très-utile au pays, mais encore très-favorable à l'agriculture elle-même, ainsi que nous allons le prouver.

En effet : 1° Les bénéfices que feront les industriels, bénéfices très-élevés, ne manqueront pas de donner lieu à des dépenses qui feront surgir une population nouvelle dont l'alimentation tendra à rendre les travaux du sol de plus en plus rémunérateurs. Conséquemment les terres, pour suffire aux nouveaux besoins, passeront de la culture extensive à la culture intensive, en prenant des valeurs de plus en plus considérables. 2° Les capitaux acquis par une industrie prospère, ne sortant du pays qu'autant qu'ils trouveront à l'étranger d'énormes bénéfices, se placeront habituellement dans l'agriculture indigène et l'avantageront encore.

On voit ainsi que l'agriculture est la sœur jumelle, la compagne bien-aimée de l'industrie, et qu'on ne peut accorder des faveurs à cette dernière sans qu'elle les fasse partager à son inséparable amie.

Nous admettons qu'on ne doit pas protéger les grains ; mais doit-on protéger la viande, la laine, la garance, la soie, le charbon de terre, etc., c'est-à-dire toutes les autres matières premières ?

Ici, nous sommes moins absolus. Généralement, les peuples bénéficient de la libre importation des matières premières ; mais, relativement à chacune d'elles, il y a nombre de considérations à faire valoir qui demandent un examen spécial.

N'y a-t-il pas des marchandises qui, bien que produits manufacturés, doivent en général entrer en franchise, comme certaines matières premières ?

Sans doute. Ce sont les produits manufacturés qui servent d'outils, comme les machines, certains acides, etc. Toutefois il est telles circonstances où un pays doit faire des sacrifices momentanés pour protéger la fabrication indigène de ces produits, afin d'arriver plus tard à se récupérer largement en se passant de l'étranger à leur égard.

Lorsque l'on met à l'importation sur les produits de fabrique des droits plus élevés que sur les matières premières, peut-on dire que l'on a seulement pour but de donner la vie à bon marché à la classe ouvrière?

Assurément cette mesure peut avoir pour but d'être utile à la classe pauvre, mais elle est éminemment favorable à l'accroissement de la *richesse évaluée* d'une nation : car, les salaires et la valeur des matières qui entrent dans les fabrications se réduisant, il en est de même du prix de revient de toutes les productions indigènes, d'où il résulte qu'on acquiert de grandes facilités pour les écouler sur tous les marchés et pour accroître le capital national. Mais ce qui semble indiquer qu'une pareille mesure est prise en général plutôt dans le but de la protection que pour soulager l'humanité, c'est que jamais aucune faveur à l'importation n'est accordées aux toiles communes et aux draps grossiers, qui surtout dans le nord sont presque aussi essentiels au peuple que la nourriture. Et pourquoi? parce qu'ils font par-

tie des produits dont la fabrication est reconnue instinctivement partout comme étant extrêmement utile au développement de la *richesse évaluée.*

CHAPITRE XIV.

Si l'on doit imposer les matières premières à la sortie d'un État.

Vos raisonnements conduisent, il nous semble, à frapper de droits de douane les matières premières pour les empêcher de sortir du pays pui les produit?

Nous sommes très-éloigné de vouloir conseiller une mesure pareille. Que résulterait-il d'un droit à la sortie sur toutes les matières premières? C'est qu'en général elles s'aviliraient tellement que l'on mettrait obstacle à la production et que l'on diminuerait les capitaux indigènes. Cependant, dans un cas de famine, ou à titre d'encouragement exceptionnel à une industrie susceptible de devenir très-lucrative, cette mesure peut avoir parfois de bons résultats. On a même vu dernièrement quelques

bons esprits demander que l'exportation des chiffons fût soumise à une taxe, mais à la vérité cette matière première est d'une espèce toute spéciale.

Du reste, nous ne voulons et ne pouvons nous prononcer d'une manière absolue contre le droit à la sortie de telles ou telles matières premières, parce que, dans notre système économique, nous en appelons toujours à l'expression de la *richesse évaluée.* — C'est cette expression qui, après avoir reçu dans ses quatre termes les divers nombres statistiques qu'ils comportent, fera prononcer en dernier ressort sur l'effet de telle ou telle mesure économique.

CHAPITRE XV.

De la protection de la marine nationale.

Pensez-vous qu'il soit convenable de protéger la marine marchande d'un pays, soit au moyen de taxes spéciales frappées sur les marchandises que transportent les navires étrangers, soit autrement?

La marine marchande, à raison des bénéfices qu'elle donne et à titre de force nationale (car sans marine marchande il n'y a pas de marine militaire), a autant de droits à une protection sérieuse que toute autre industrie.

Mais le régime des surtaxes ne nuit-il pas à la production en accroissant le prix des matières premières et celui des marchandises de toute sorte que l'on exporte?

Sans contredit; et sous ce rapport la protection de la marine nuit à la production nationale.

Mais il s'agit toujours de savoir si l'on perd moins que l'on ne gagne. Or supposons que les surtaxes n'atteignent ni les grains ni les matières premières les plus essentielles, mais bien certaines marchandises, comme le sucre, le café, les épices, les peaux ouvrées, etc. — Si l'on considère l'équation de la *richesse évaluée*, on verra qu'il est presque indifférent que ces marchandises, surtout lorsqu'elles sont importées, aient un prix un peu plus ou un peu moins élevé, attendu que, si elles entrent dans le terme de la production, qui est positif, elles entrent aussi dans le terme de la consommation, qui est négatif, et qu'en conséquence leur valeur figurera à peine dans l'expression de la *richesse évaluée*, qui ne comprend pour ainsi dire que la somme des capitaux engagés. —Eh bien, la marine, par le grand nombre des métaux ouvrés, des bois façonnés, des chanvres tissés, etc., qu'elle utilise, par la population nombreuse et énergique qu'elle entretient, par les bénéfices élevés qu'elle produit, est éminemment propre à accroître la valeur de

ces capitaux engagés. Ainsi, sa protection, tout en augmentant légèrement la valeur de certains articles, peut encore être très-utile.

Toutefois, pour cette industrie comme pour les autres, il est toujours une vérification à faire afin de savoir jusqu'à quelle limite elle peut être protégée.

Avez-vous quelques faits à nous citer pour nous montrer combien cette industrie est lucrative, en considérant toujours le marin à la fois comme capitaliste, constructeur, patron et matelot ?

La plupart des pays qui ont été célèbres dans le monde par leurs richesses les ont dues, en grande partie, à l'industrie des transports maritimes. Nous citerons, dans les premières époques de la civilisation, Tyr, Sidon, Carthage, et plus récemment la Hanse, les républiques italiennes, la Hollande, etc.

Expliquez-nous comment il se fait que certaines nations peuvent défier toute concurrence dans l'industrie de la navigation.

1° Un commerce très-important leur permet de fréter de grands navires qui présentent beaucoup d'économie dans les transports.

2° Quelques peuples, naissant pour ainsi dire au milieu des flots, acquièrent des aptitudes, des facultés toutes particulières qui leur font affronter sans crainte les périls qu'offre la navigation, et leur permettent de n'employer à la manœuvre des bâtiments qu'un très-petit nombre de matelots.

3° Les nombreuses colonies que certaine nation peut posséder lui font trouver avec plus de facilité des chargements d'aller et de retour.

4° Au moyen de l'abondance de ses capitaux, et du faible intérêt qui en résulte, elle peut réduire ses nolissements à un très-bas prix.

5° Certains pays, très-formalistes, multiplient les règlements sur la durée de l'instruction des marins, sur le nombre de ceux qu'un navire doit porter, sur la quantité des objets d'armements, etc., et de cette manière accroissent prodigieusement les frais de transport.

CHAPITRE XVI.

Avantages que procure le libre échange.

Si le libre échange doit être rejeté au point de vue de la justice commutative entre nations, ne doit-il pas être décrété dans un pays relativement aux diverses provinces qui le composent?

Incontestablement. Lorsqu'un échange se pratique dans un pays, le gain que peut faire l'un des échangistes ne sort pas de ce pays, qui, pour cette raison, n'a rien à redouter du libre échange. Bien plus, en supprimant les douaniers répandus dans les provinces, on gagne non-seulement leurs traitements, mais encore le temps qu'ils font perdre au commerce en visitant les marchandises à chaque station.

Leur suppression dans l'intérieur d'une contrée équivaut donc à la création d'une nouvelle force qui, en permettant de fabriquer à meilleur marché, active la production et accroît la *richesse évaluée* nationale. Les provinces agricoles sans doute sont défavorisées par ce régime de liberté, mais, comme nous l'avons déjà dit, les industriels qui s'enrichissent reportent sur l'agriculture les capitaux qu'ils ont amassés, et la font profiter ainsi, du moins en partie, des bénéfices qu'ils doivent au libre échange intérieur.

Quels sont les pays auxquels le libre échange peut convenir particulièrement?

D'abord l'Angleterre. Cette nation, ne redoutant aucune concurrence dans la confection des articles d'un usage général [1], en raison de l'abondance de ses capitaux, de l'habileté de ses ouvriers et de mille autres facilités dont elle est redevable soit à des travaux antérieurs, soit à

[1] Voyez note V.

la nature, peut fort bien retirer du libre échange de très-grands profits.

Ensuite la France peut-être, qui, bien qu'elle n'ait pas à sa disposition des capitaux aussi importants que l'Angleterre, ne rencontre aucune rivale dans le monde, d'une part pour ses objets de luxe, tant on sait apprécier le goût délicat qui chez elle préside à leur confection, et d'une autre part pour ses vins, dont l'excellence est partout reconnue.

Néanmoins l'une et l'autre de ces puissances pourraient accroître encore leurs *richesses évaluées* en protégeant momentanément, et quelquefois normalement, certaines industries qui ne pourraient soutenir la concurrence étrangère.

Certaines villes, placées sur le littoral, peuvent encore gagner à être déclarées villes libres, car alors la navigation, le commerce, l'entrepôt des marchandises, sont pour ces villes des sources prodigieuses de richesses, et les bénéfices qu'elles en retirent suppléent largement à ceux que pourraient produire des

manufactures dont l'existence reposerait sur la protection.

Les pays peu habités ont-ils autant d'intérêt à la protection que ceux qui ont une nombreuse population ?

Leur intérêt est beaucoup moindre. Un pays n'est autorisé à recourir à la protection qu'alors que ses manufactures peuvent trouver assez de débouchés à l'intérieur pour que le prix des fabrications n'atteigne pas un taux trop élevé ; sinon, la protection ne ferait pas accroître sa *richesse évaluée*. Les divers états de l'Allemagne ont parfaitement observé ce phénomène économique, car ils ne se sont associés, ou autrement ils ne se sont réunis en *Zolwerein*, que pour obtenir une protection efficace. Quant aux petits pays qui ne peuvent s'annexer à leurs voisins, en général il leur convient d'autant plus d'adopter le libre échange, qui les dotera d'une grande *richesse d'usage*, que leur indépendance est sauvegardée par les états de premier ordre.

Cependant, si l'on s'en rapporte au marquis

de Pombal, ancien ministre dirigeant du Portugal, le libre échange a été très-nuisible à ce pays, bien qu'il soit de médiocre étendue.

Voici les remontrances qu'il adressait, en 1760, au cabinet anglais :

« C'est par ses manufactures que l'Angle-
« terre s'est rendue maîtresse de nos mines;
« elle nous dépouille régulièrement tous les ans
« de leurs produits. Un mois après que la flotte
« du Brésil est arrivée, il ne reste plus une
« pièce d'or en Portugal. Par une stupidité qui
« n'a pas d'exemple dans l'histoire du monde
« économique, nous vous permettons de nous
« habiller et de nous fournir les objets de no-
« tre luxe. Nous donnons à vivre à 500,000
« ouvriers du roi Georges, population qui sub-
« siste à nos dépens dans la capitale de l'An-
« gleterre..... »

Ce n'est là que l'opinion d'un Portugais patriote; voici celle d'un Anglais, membre de la chambre des communes :

« Que ne devons-nous pas à celui dont l'ha-
« bileté a su assurer un vaste débouché à nos
« manufactures, et par conséquent le travail et
« l'aisance du peuple anglais ! Pendant les
« vingt années de prohibition qui ont précédé
« le traité qu'il a heureusement négocié, les
« Portugais avaient un tel succès dans les ma-
« nufactures de laine, que nous n'apportions
« de ce pays ni or ni argent. Mais, depuis la
« libre importation de nos étoffes, nous leur
« enlevons leur or et ne leur laissons d'argent
« que ce qui leur est indispensable pour leurs
« nécessités. Il ne nous en a rien coûté pour
« mettre leur commerce entier dans nos mains;
« l'importation seule de nos *bayettes* paye leurs
« vins et les achats divers que nous leur fai-
« sons. »

CHAPITRE XVII.

L'opinion du peuple est en général de peu de valeur pour trancher les questions de protection et de libre échange.

Quelles sont les aspirations du peuple relativement à la protection et au libre échange ?

Sauf un petit nombre d'exceptions, si l'on interroge successivement les citoyens de toutes classes, en général ils réclameront comme producteurs la protection de leurs industries respectives, et comme consommateurs la plus grande liberté pour les marchandises dont ils usent habituellement. — Les vœux des populations sont donc éminemment contradictoires, et la vérité ne peut ressortir que d'enquêtes publiques parfaitement dirigées qui constatent les faits et relèvent les nombres statistiques nécessaires pour faire parler les formules que nous avons données.

CHAPITRE XVIII.

Les intérêts des peuples sont souvent antagonistes.

Est-il vrai qu'un peuple a toujours intérêt à la prospérité des autres peuples ?

Cette opinion, qui tend chaque jour à prendre plus de consistance parmi les économistes de notre époque, était repoussée par les penseurs d'autrefois. Montaigne, Bacon, Voltaire [1], et tous les autres philosophes des temps passés, sont unanimes pour considérer le mal

[1] « La perte de l'un est le profit de l'autre. »
(MONTAIGNE.)

« Quidquid alicubi adjicitur alibi detrahitur. »
(BACON.)

« Souhaiter la grandeur de notre patrie, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde. » (VOLTAIRE.)

qui arrive à une nation voisine comme favorable à celle dont on fait partie. Qui est dans le vrai? Nous croyons que ce ne sont ni les uns ni les autres. Tantôt les pertes que font les peuples étrangers nous sont funestes, tantôt elles nous profitent.

Considérons d'abord deux peuples, l'un industriel, l'autre agricole, faisant des échanges entre eux. Si les matières premières viennent, par un caprice des saisons, à manquer chez ce dernier, c'est un malheur pour tous deux, car celui-ci ne pourra se procurer aussi facilement les objets de fabrique dont il a besoin, et celui-là rencontrera des difficultés pour obtenir les matières premières qu'il fournit en échange de ses fabrications.

Mais, si un sinistre vient à frapper l'agriculture d'un pays riche et industriel, il en sera tout différemment; ce sera un nouveau débouché offert au peuple agricole qui trafique d'habitude avec lui, débouché qui lui permettra d'élever le prix de ses denrées et de se compenser en partie de l'inégalité des échanges

précédents, dont les plus grands profits, comme nous l'avons fait maintes fois remarquer, n'ont pas été pour lui.

Veut-on d'autres exemples? Supposons que les manufactures d'un peuple industriel viennent à être paralysées à tout jamais. Croit-on que les autres contrées en pâtiront? Au contraire. En effet, à notre époque, tout le monde le sait, chacune d'elles aspire à être industrielle, car c'est dans les fabriques que se font les plus grands bénéfices. Or, les produits fabriqués pouvant presque partout se multiplier à l'infini, ces contrées ne manqueront pas, à leur grand profit, de surexciter chez elles le travail des manufactures pour s'emparer des débouchés qui resteront ouverts. — Qui oserait prétendre que l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, ont perdu à cette funeste révocation de l'édit de Nantes, en accueillant nos manufacturiers qu'une indigne politique obligeait à abandonner leur patrie? — De cette manière, ces nations se sont emparées et de nos manufactures et de nos débouchés.

Voici, du reste, quelques propositions dont il est difficile de contester l'exactitude par rapport à la *richesse évaluée* et à la *richesse d'usage* des peuples :

1° Lorsqu'un pays riche et manufacturier, par suite d'un fléau, tel qu'un incendie, une inondation, un désordre dans les saisons, etc., perd un grand nombre de marchandises, la nation qui est appelée à les fabriquer et à les fournir bénéficie de cette perte. Le bénéfice de la fourniture est, en général, d'autant plus grand que le pays frappé est plus prospère.

2° Une destruction de marchandises survenue dans un pays quelconque diminue la *richesse d'usage* moyenne du monde entier.

3° Lorsque les habitants d'une contrée sont apathiques, paresseux, ils ne peuvent avoir qu'une faible *richesse évaluée*. Alors il est désirable pour les nations étrangères que ces habitants, en devenant laborieux, accroissent leur *richesse évaluée*, car par leurs travaux ils augmentent la quantité des marchandises qui

s'échangent sur le globe, et, par suite, la *richesse d'usage* générale. Un sinistre qui frapperait cette contrée serait donc un malheur universel.

4° Si la contrée dont il vient d'être parlé avait une production tellement prépondérante que sa *richesse évaluée* fût devenue formidable, dangereuse pour les nations étrangères, il serait sans doute préjudiciable à la *richesse d'usage* de ces nations, mais profitable à leur force, à leur puissance, à leur *richesse évaluée* relative, que la production de cette contrée fût arrêtée.

5° Deux peuples en commerçant ensemble, dans le cas où ils profitent mutuellement de leur prospérité respective, doivent, au point de vue de leurs puissances relatives, prendre des mesures pour que, dans le trafic qu'ils font entre eux, la *richesse évaluée* de l'un ne s'accroisse pas dans une plus forte proportion que la *richesse évaluée* de l'autre [1].

[1] Voyez note W.

En prétendant que les intérêts des peuples sont toujours ou antagonistes ou solidaires, on était sous l'influence de préjugés inhérents à une époque encore dans l'ignorance de la *richesse évaluée* et de la *richesse d'usage*.

CHAPITRE XIX.

Quand même les produits s'échangeraient toujours contre des produits, ce ne serait pas une raison pour que le libre échange pût être accepté en principe.

Est-il vrai que dans les échanges internationaux les produits s'échangent toujours contre les produits ?

Le fait est très-contestable. L'échange peut très-bien avoir lieu entre produits et immeubles. N'est-il pas un grand nombre d'immeubles en Portugal, en Sicile et en Amérique, qui appartiennent aux Anglais, tandis qu'il est très-peu de Siciliens, d'Américains et de Portugais qui comptent parmi les propriétaires de la Grande-Bretagne?

Mais, en supposant que les produits s'échangent contre les produits, en résulte-t-il que le

libre-échange ne présente rien de nuisible à aucune nation?

La réponse à cette question réside dans la théorie que nous avons donnée sur les échanges. Nous avons reconnu que, lorsque deux producteurs, l'un de matières premières, l'autre d'objets de fabrique, échangeaient leurs marchandises, celui-ci acquérait une *richesse évaluée* bien supérieure à celle du premier; dès lors, si on laisse en toute liberté les produits s'échanger contre les produits, on verra certaines nations (l'Angleterre, par exemple, qui ne livre que des articles de fabrique) accroître énormément leurs *richesses évaluées*, par rapport à celles de toutes les autres nations.

CHAPITRE XX.

Crédit.

Qu'est-ce que le crédit?

C'est la réputation de solvabilité d'une personne ou la réputation de valeur d'une chose.

Quels sont les avantages généraux du crédit?

Nous les résumerons ainsi qu'il suit :

1° En raison de son crédit, une personne peut emprunter des richesses d'une grande valeur, pendant un certain temps, au moyen d'un billet ou même d'une promesse verbale. 2° A mesure que grandit le crédit d'une chose, ou autrement sa réputation de valeur, l'État ou la personne qui possède cette chose voit s'accroître sa faculté d'emprunt. 3° La production s'accroissant au fur et à mesure que s'augmente la faculté d'emprunter, qui se proportionne à l'é-

tat du crédit, la richesse d'une nation se développe évidemment avec son crédit.

A quoi doit être attribué le développement du crédit des personnes et des choses?

Le développement du crédit des personnes et des choses est un des fruits de la civilisation. Bien que ce développement se fonde en grande partie sur l'énergie du travail, sur l'abondance des capitaux, il dépend aussi beaucoup des bonnes mœurs et des bonnes lois (lois sur la propriété, sur les prêts, sur les sociétés commerciales, etc.).

N'est-il pas résulté du crédit une quantité d'institutions très-utiles?

Assurément. Le crédit a donné lieu à la création de divers titres, dits *fiduciaires*, qui rendent d'éminents services.

Quels sont ces titres?

Les billets de banque, les lettres de change, les actions et obligations, les warrants, etc.

Qu'est-ce qu'un billet de banque?

Un billet émané d'une banque, et sur lequel est inscrite une somme payable à vue et au porteur.

Qu'est-ce qu'une lettre de change?

C'est un ordre écrit de payer à un tiers, ou à son cessionnaire direct ou indirect par endossement, une somme déterminée, à lieu et à jour fixes. La loi exige en outre que la lettre de change soit tirée d'un lieu à un autre et datée, que le tireur soit réellement créancier du tiré au moment de l'échéance, que la valeur fournie soit énoncée, que les endossements soient datés et signés.

Qu'est-ce qu'une action et une obligation?

Une action est un titre qui donne droit à une part dans un capital. La valeur de tout capital étant sujette à varier, par suite, celle de l'action n'a aucune fixité. Une obligation est bien plus stable dans sa valeur, car c'est une hypothèque sur un capital. Cette obligation ne participe donc que légèrement aux accroissements ou aux diminutions qu'il est susceptible d'éprouver, toutefois si sa valeur est dans une proportion convenable avec celle du capital.

Qu'est-ce qu'un warrant?

Un récépissé, transmissible par voie d'endossement, constatant qu'une personne possède, dans un dock ou magasin, une marchandise de tel poids et de telle qualité.

A quoi servent ces divers titres fiduciaires?

Ils sont d'une grande utilité pour accroître les capitaux d'un pays, et, dans ce but, chacun de ces titres remplit un multitude de fonctions. — Ne pouvant les énumérer toutes, nous nous contenterons d'indiquer les principales.

1° A l'aide de billets de banque, on escompte en un instant de très-fortes sommes, et l'on opère leur translation à presque toutes distances, avec discrétion et sans efforts. Les billets de banque peuvent donc souvent remplacer avec avantage les métaux précieux.

2° Les lettres de change diffèrent complétement, comme nous l'avons vu, des billets de banque. Néanmoins elles font de même éviter bien des transports de numéraire, soit en agissant comme le font ces billets, soit en permettant de compenser les dettes réciproques des

cités et des nations. On peut ajouter encore qu'en escomptant l'avenir elles facilitent singulièrement la production des marchandises.

3° Par le moyen des actions et des obligations, on fractionne les valeurs immobilières importantes, et en même temps on les mobilise. D'où il suit que, les immeubles de grand prix devenant accessibles à la concurrence des petites bourses, on est plus à même d'accroître les facultés productrices de ces immeubles, et par suite la richesse nationale.

4° Les warrants étant tous cessibles par voie d'endossement, les propriétaires de marchandises ont la possibilité de se procurer du numéraire avec une simple signature, et cette possibilité est éminemment propre à développer la richesse publique.

Ces divers titres doivent-ils être comptés parmi les richesses d'un État?

Sans doute, puisqu'ils ont une utilité. Aussi n'avons-nous pas manqué de les porter dans le tableau qui renferme toutes les richesses.

Mais, la création de ces titres introduit-elle de nouveaux capitaux dans un État?

En aucune sorte. Ces titres, en essence et en principe sans valeur par eux-mêmes, ne sont que des instruments bien entendus, des machines parfaitement organisées, pour aider à multiplier les capitaux [1].

Le crédit, dans son mouvement d'expansion, fait-il accroître la richesse évaluée *d'un peuple?*

Le crédit, en grandissant chez une nation, non-seulement fait accroître indirectement sa *richesse évaluée*, en raison du plus grand emploi que l'on y fait ordinairement des titres fiduciaires, mais encore il provoque par une action directe l'accroissement de cette même *richesse évaluée*. En effet, nous avons vu que le développement du crédit dépendait beaucoup des bonnes lois et des bonnes mœurs. Or, que se passait-il en France, par exemple, il y a quelques centaines d'années, alors que, par

[1] Voyez note X.

suite, en grande partie, des mœurs publiques et des vices de la législation, le crédit était dans son enfance? Les propriétés territoriales, étant peu garanties, se négociaient seulement sur le pied de dix fois la rente. Est-il possible de nier qu'elles se vendent aujourd'hui près de trente fois cette rente, ou environ trois fois autant qu'à cette époque [1], relativement au même revenu? Et ce résultat incontestable n'est-il pas dû au crédit de la *chose*, qui maintenant est plus grand, parce que la civilisation moderne a su faire approprier cette *chose* d'une manière plus complète. Les capitaux terriens, grâce au développement du crédit, ont donc acquis une plus-value, et, comme conséquence nécessaire, la *richesse évaluée* de notre pays a pris de l'accroissement.

A quoi attribuez-vous l'erreur dans laquelle sont tombés certains économistes en affirmant

[1] Réellement, la valeur actuelle des terres, au lieu d'être seulement triplée, est plus que vingtuplée, mais cette plus value résulte de l'abondance des métaux précieux, ainsi que de l'amélioration des cultures, et non du crédit.

que le crédit n'accroît pas les richesses d'une nation, et qu'il ne fait que faciliter leur transmission?

A ce que, ne faisant aucune distinction entre la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage*, ils n'appréciaient les effets du crédit que par rapport à cette dernière espèce de richesse. Ainsi, lorsque des charrues sont données à loyer, pendant que leurs propriétaires ne les utilisent pas, ces économistes ont raison de dire que la *richesse d'usage* générale (qu'ils appellent simplement richesse), considérée par rapport au nombre des charrues dont un pays peut disposer, n'a pas augmenté; mais ils doivent reconnaître que sa *richesse évaluée* s'est accrue : 1° parce que, les charrues servant plus souvent, la production a été surexcitée; 2° parce que le loyer des charrues accroît en même temps et le capital de leurs propriétaires, et la *richesse évaluée* nationale.

Nous ajouterons que le développement du crédit, en donnant une plus-value aux maisons, n'augmente pas pour cela la *richesse d'usage* des

habitants d'un pays par rapport à ces maisons, lesquelles restent toujours en même nombre, et ne prennent ni plus d'élégance ni plus de confort; mais il accroît la *richesse évaluée* de ces habitants. Du reste, au moment où une révolution éclate dans une contrée, on peut parfaitement apprécier la différence des actions qu'exerce le crédit sur sa *richesse évaluée* et sur sa *richesse d'usage*. En France, par exemple, nous avons vu, en 1848, la *richesse évaluée* diminuer de moitié ou du tiers, en raison de ce que les propriétés paraissaient menacées. La *richesse d'usage* a-t-elle diminué dans les mêmes proportions? Réellement non. Il est très-peu de personnes qui se soient privées du tiers de ce qu'elles consommaient d'habitude en nourriture, en habillements, et même en logements[1].

[1] Déjà depuis longtemps nous avons démontré mathématiquement que le crédit accroît le capital d'une nation. M. Macleod, éminent économiste anglais, dans son *Dictionnaire d'économie politique*, se réunit à nous pour donner à cette vérité une nouvelle consécration.

CHAPITRE XXI.

Des revenus.

§ 1.

Du produit net et du produit brut.

Quelle est la source de nos revenus ?

Nos revenus découlent du produit brut et du produit net que l'homme obtient au moyen de son travail et de ses capitaux.

Qu'est-ce que le produit brut et le produit net?

Le produit brut est la valeur de toutes les choses que l'on retire de l'exploitation d'une industrie pendant une année. Le produit net est ce qui reste de cette valeur lorsqu'on en a retranché l'intérêt du capital employé, les salaires, les honoraires et autres frais.

J.-B. Say ne prétendait-il pas que le produit

brut chez une nation se confondait avec le produit net ?

J.-B. Say n'avait jamais calculé la valeur des capitaux engagés que possède une nation (comme il l'avoue franchement du reste). S'il avait fait ce calcul, il aurait reconnu que ces capitaux n'existent qu'à la condition de donner un produit net, et il aurait apprécié à sa juste valeur ce produit net, qui est soldé chaque année aux capitalistes. Or, comme le produit brut se compose non-seulement de ce produit net, mais encore de toutes les autres valeurs créées annuellement pour rémunérer les entrepreneurs et les travailleurs de toute sorte, il est évident qu'une nation a tout à la fois un produit brut et un produit net, qui diffèrent complétement l'un de l'autre.

A combien évaluez-vous en France le capital national, le produit brut et le produit net ?

Le capital de la France s'élève à environ 160 milliards; nous estimerons son produit net à 6 milliards, et son produit brut à 25 milliards.

Voici à peu près comment le produit brut se décompose :

1° Produit brut de l'agriculture.	5,000mm [1].
2° Idem de l'industrie et du commerce.	16,000mm.
3° Idem des maisons ne servant à aucune exploitation	1,500mm.
4° Idem immatériel	2,500mm [2].
Total.	25 milliards [3].

[1] Ce nombre, qui figure habituellement dans les ouvrages économiques, nous paraît beaucoup trop faible. Il est probable qu'on a eu le tort de ne pas faire entrer dans le calcul de sa détermination les marchandises que les cultivateurs confectionnent pour leur usage.

[2] Cette somme se compose des émoluments, honoraires, traitements, rémunérations, etc., attribués aux fonctionnaires publics, aux notaires, aux avoués, aux médecins, aux artistes, aux hommes de lettres, etc. Les produits immatériels incorporés aux fabrications n'y sont pas compris.

[3] Pour se rendre compte de la possibilité d'un produit brut aussi élevé, il faut considérer que le revenu de chaque citoyen se paye sur le revenu des autres. Ainsi les salaires des ouvriers, les honoraires des professeurs, des médecins, des chirurgiens, etc., sont payés sur les revenus de ceux qui usent de leurs services.

Expliquez-nous comment il se fait que le produit net de la France, 6 milliards, soit aussi faible relativement au produit brut, 25 milliards, c'est-à-dire un peu moins du quart.

Rien de plus facile. Un revenu net de cent mille livres de rentes, surtout s'il résulte d'une exploitation industrielle, est accompagné d'un produit brut six et sept fois plus considérable. (Nous connaissons même une houillère de laquelle on retire chaque année des charbons pour plus de 1 million de francs, et qui cependant ne rend que le dixième de cette somme à ses actionnaires.) Le produit brut serait donc sept à huit fois plus considérable que le produit net, si dans l'agriculture il n'y avait pas moins d'écart entre ces deux espèces de produits; le plus souvent, en effet, le premier n'y est que le double ou le triple du second. On voit ainsi que, tout compensé, on s'éloigne assez peu de la vérité en admettant que le produit brut de la France est environ quatre fois aussi considérable que son produit net.

§ 2.

De la distribution des revenus entre les capitalistes et les divers travailleurs.

Comment se fait la distribution de nos revenus ?

Lorsqu'un industriel se procure la matière première qui lui est indispensable, il rembourse au fournisseur toutes les avances que cette matière a exigées pour être produite, et par conséquent toutes les portions de revenus afférentes aux personnes qui ont aidé à la procréer. En suivant tous les produits, au fur et à mesure qu'ils se transforment et se consomment, on verra que leur valeur se répand successivement entre une foule de producteurs. — Pour le coton, par exemple, le négociant l'achète brut au planteur, puis le fait transporter au Havre, où il est vendu aux enchères. Dans cette vente sont acquittés les frais de premier achat, ceux de navigation et d'entrepositaire. — On le file, on le teint, on le tisse, on le coupe, on lui donne une forme; alors un débitant l'acquiert, en soldant toutes les avances qu'il a coûté. De ce dernier, il passe enfin au consommateur, qui se trouve avoir payé, pour le vêtement qu'il porte, des travailleurs dans toutes les parties du monde.

Dans la répartition du produit brut d'une nation, vaut-il mieux ou bien que la part afférente aux travailleurs soit considérable, le revenu net s'amoindrissant, ou bien que cette part des travailleurs soit faible et que le revenu net soit très-grand ?

Dans le partage du produit brut entre les capitalistes et les travailleurs, il est une certaine proportion qu'il serait désirable de voir s'établir. Si l'extrême concurrence de ces derniers fait diminuer leur salaire, le produit net et le capital s'augmenteront. Sans doute, jusqu'à un certain point, c'est un avantage pour une nation; mais, si le produit net est exagéré, les conséquences en sont désastreuses, car les travailleurs perdent l'aisance à laquelle ils ont droit,

et la population se flétrit et dégénère. — D'un autre côté, si, en raison d'une forte demande de bras, le salaire s'accroît outre mesure, comme le produit net diminue, le capital national diminue aussi, et il est inutile de rappeler tous les inconvénients qui s'ensuivent.

Mais si la portion du produit brut obtenue par les travailleurs s'accroissait de plus en plus par suite de grèves bien dirigées, ne serait-il pas possible, en prélevant de petites sommes sur chacun d'eux, de réunir des capitaux aussi productifs que ceux que peuvent fournir actuellement les capitalites ?

Evidemment non, car dans chaque industrie le salaire des travailleurs absorbant presque entièrement le produit brut, ce ne serait plus l'intérêt individuel, mais bien l'intérêt social qui seul présiderait à la création des ouvrages importants; et l'on n'ignore pas le peu d'énergie de son action. — Ensuite, s'ils ne doivent rien rapporter, comment se procurer les capitaux nécessaires à une exploitation ? Il faut

dra donc recourir à une collecte, ou plutôt à un emprunt forcé. Dès lors, que peut-on attendre d'un pareil système.

§ 3.

De la réserve d'une nation.

Qu'est-ce que la réserve d'une nation ?

Une nation bien administrée et en voie de prospérité, au lieu de consommer tout ce qu'elle produit, augmente chaque année ses fonds productifs, car, ses consommations devenant incessamment plus considérables, il faut absolument y pourvoir. Cette augmentation annuelle des fonds productifs, accrue des marchandises qui n'ont pas été consommées, compose ce que l'on appelle la réserve d'une nation. — Cette réserve est à notre époque, pour la France, d'une valeur d'environ 1200 à 1500 millions de francs par an.

CHAPITRE XXII.

Du revenu des divers capitaux, et de l'usure.

Les revenus des terres, des maisons, du numéraire, etc., appelés fermages, loyers, intérêts, etc., sont-ils toujours proportionnels à la valeur des divers capitaux qui donnent naissance à ces revenus?

Il y a toujours une très-grande différence entre les revenus de divers capitaux ayant la même valeur. D'abord, le revenu de chacun d'eux subit la loi de l'offre et de la demande. La location des maisons, des domaines, et même des métaux précieux, est-elle très-recherchée, le revenu annuel des capitaux que ces diverses marchandises représentent s'accroît. Ensuite les capitaux qui offrent le plus de chances de perte donnent toujours plus de

revenus que ceux dont il est presque impossible de dépouiller le propriétaire. Ainsi, les domaines ne rapportent annuellement, en général, que 3 à 4 p. 0/0, tandis que le revenu des métaux précieux est souvent de 6 p. 0/0 et plus.

Chez tous les peuples, le taux du revenu dans la location des capitaux résulte-t-il toujours de la concurrence seule?

Oui, en exceptant toutefois le numéraire, dont l'intérêt, d'après les lois françaises et d'après celles de plusieurs autres pays, ne peut dépasser un certain *quantum.*

Et pour quelle raison?

Autrefois on ne connaissait guère d'autre exploitation que celle de la terre, car le commerce et l'industrie existaient à peine. Or, l'abondance du bétail et la simplicité des instruments aratoires ne nécessitant presque jamais l'aide du numéraire, il était inutile de recourir aux métaux précieux pour accroître la production agricole. Comme ces métaux n'étaient destinés qu'à acquérir les marchandises servant à

la consommation journalière, en général on ne les prêtait qu'aux personnes dans l'infortune, et trop souvent on profitait de leur malheureuse position pour la rendre plus affreuse encore. De là le nom d'usure; de là les plaintes des philosophes moralistes; de là les théories contre le revenu des métaux précieux, qui n'avait aucune raison d'être, disait-on, puisque l'or et l'argent par eux-mêmes étaient complétement improductifs.

Depuis les insignes progrès que les industries commerciales, manufacturières et agricoles ont faits chez toutes les nations, on doit maintenant convenir que les choses se sont singulièrement modifiées. Le numéraire est devenu producteur au premier chef, et on ne peut même plus concevoir une production sans son auxiliaire. Rien ne doit donc plus s'opposer à ce qu'il ait un revenu libre, dépendant de la seule concurrence, comme tous les autres capitaux.

Mais, si les choses se sont modifiées, il n'en est pas de même des esprits. Nos législateurs,

dont l'éducation économique n'est pas ici au niveau de la science, tiennent toujours aux anciens usages, et en France le taux de l'intérêt de l'argent est fixé à 5 p. 0/0 pour les particuliers et à 6 p. 0/0 pour le commerce.

Quelle inconséquence cependant que de permettre à un industriel de vendre un objet quatre fois ce qu'il lui a coûté, c'est-à-dire de tirer souvent un intérêt de 300 p. 0/0 et plus par année d'une certaine marchandise, tandis que le possesseur de numéraire ne peut faire produire à ce numéraire, pendant le même temps, que cinq ou six fois le centième de ce qu'il vaut.

Quatrième Partie.

DE LA CONSOMMATION DES RICHESSES.

CHAPITRE I.

De la consommation dite improductive.

Qu'est-ce que la consommation d'un produit matériel?

C'est l'annulation ou totale, ou partielle, ou momentanée, de l'utilité de ce produit matériel, par suite de son emploi [1], ce produit ne

[1] On annule *totalement* l'utilité d'un morceau de pain en se l'assimilant, *partiellement* l'utilité d'un vêtement en le portant quelques jours, *momentanément* l'utilité d'une maison en l'habitant.

pouvant être lui-même anéanti, puisque les diverses particules dont se composent les corps ne font jamais que se réunir et se disjoindre.

Qu'est-ce que la consommation d'un produit immatériel?

C'est la combinaison de ce produit avec un objet matériel ou bien son absorption par une personne : les produits de l'architecte s'incorporent aux maisons, les produits du musicien s'incorporent aux auditeurs.

Ne distingue-t-on pas diverses sortes de consommations par rapport aux produits matériels et immatériels?

On en distingue deux sortes, la consommation reproductive et la consommation improductive.

Qu'entendez-vous par là?

La consommation que l'on fait d'un objet pour en créer un autre est dite une consommation reproductive. Comme il en a déjà été traité au chapitre IX de la deuxième partie de ce Catéchisme, nous n'y reviendrons pas ici. Quant à la consommation improductive, c'est celle que

nous faisons nous-mêmes directement des produits pour notre utilité personnelle.

*Cette épithète usuelle d'*improductive, *appliquée à ce genre de consommation, vous paraît-elle heureusement choisie pour la caractériser?*

En aucune sorte. L'épithète *personnelle* eût été beaucoup plus convenable.

En effet, comment est-il possible qu'étant presque tous en même temps producteurs et consommateurs, on puisse dire que l'huile qui nous éclaire, le bois qui nous chauffe, et tant d'autres matières que nous consommons afin de nous tenir en santé et nous donner la force nécessaire pour confectionner toutes espèces de produits, donnent lieu à des consommations improductives? Ces consommations sont productives au premier chef. Bien plus, les consommations les plus regrettables que nous puissions faire donnent quelquefois naissance à de nouveaux capitaux. Ainsi, Paris gagnerait peut-être en valeur si l'on détruisait une partie des maisons qu'il renferme. — Autrefois les Hollandais firent brûler nombre d'épices pour

augmenter la valeur du capital qu'ils possédaient en denrées coloniales.

Est-il bien vrai que nous soyons tous et producteurs et consommateurs ?

Incontestablement, car dans une société, surtout comme nous l'avons considérée, produisant des richesses matérielles et immatérielles, tous les citoyens, soit par leur industrie, soit par leurs capitaux, soit par les places qu'ils occupent, soit par les fonctions mêmes de chefs de famille qu'ils remplissent, sont incontestablement à la fois et producteurs et consommateurs.

D'où vient ce nom de consommation improductive ?

Alors que ce nom fut donné aux consommations individuelles, la pensée d'établir une distinction entre la *richesse d'usage* et la *richesse évaluée* ne s'était pas encore présentée à l'esprit des économistes.

La richesse des nations leur apparaissait comme quelque chose de vague, et c'était tantôt la valeur, tantôt l'utilité, qui attirait leur

attention d'une manière plus spéciale. Relativement au mot *improductif*, ils paraissent avoir considéré particulièrement la *richesse d'usage*, attendu que la consommation individuelle, en détruisant des marchandises, occasionne une réduction dans l'approvisionnement, et en conséquence une diminution dans cette espèce de richesse. Mais, s'ils avaient en même temps tenu compte de ce que devient la *richesse évaluée*, ils auraient reconnu que, le plus souvent, ces consommations dites *improductives*, lorsqu'elles sont en rapport avec nos besoins, non-seulement donnent naissance à cette dernière sorte de richesse, mais encore contribuent à son accroissement. N'est-il pas vrai qu'une chose n'a de valeur qu'autant qu'elle doit être consommée, et que, si elle ne devait avoir cette fin, personne ne voudrait la produire. La consommation est donc non-seulement le principe de la *richesse évaluée*, mais encore, sans la consommation qui prolonge notre existence, il n'y aurait pas possibilité de produire, il n'y aurait pas d'humanité.

CHAPITRE II.

De la quantité des consommations que doivent faire les habitants d'un pays.

Pour que la richesse évaluée d'une nation arrive à son maximum avec la force productrice dont elle dispose, les consommations ne doivent-elles pas s'élever à un certain chiffre?

Assurément. Ce chiffre même est tel que, si un peuple ne l'atteint pas, il diminue sa *richesse évaluée*, et que, s'il le dépasse, il la diminue encore.

La somme des consommations correspondante au maximum de richesse évaluée a-t-elle une valeur que vous puissiez déterminer?

Cette valeur peut se déterminer aisément. Elle est égale au revenu brut de la nation, ou autrement à la somme des revenus de tous les citoyens, car chacun d'eux doit dépenser an-

nuellement son revenu et rien que son revenu. En effet, s'il ne le dépense pas, il arrête la production; et s'il va au delà, il diminue son capital, qui est un des éléments du capital national [1]. Nous ferons toutefois remarquer que dépenser son revenu n'est pas l'employer entièrement en objets consommables dont on annule l'utilité; attendu qu'une partie de ce revenu doit être appliquée à procréer des fonds productifs qui constituent réellement une réserve pour chaque citoyen.

Qu'entendez-vous par cette réserve que chaque citoyen doit faire sur ses revenus pour procréer des fonds productifs?

Dans un État, il y a deux espèces de dépenses toutes spéciales. Les unes sont destinées à l'annulation totale, ou partielle, ou momentanée de l'utilité des produits; les autres servent à

[1] En général, lorsqu'un individu anéantit en folles dépenses le capital d'un million, par exemple, qu'il possède, les personnes qui profitent de sa ruine ne gagnent qu'environ 15 p. 100 sur ses dépenses. Il y a donc une perte d'environ 700,000 fr. pour la société.

accroître les fonds productifs : car, là où la civilisation est progressive, chaque année l'utilité d'un plus grand nombre de produits devant s'annuler, il faut que la quantité des fonds productifs s'accroisse dans la même proportion. — Or cet accroissement des fonds productifs doit être opéré par chaque citoyen au prorata de ses revenus, et c'est ce que nous appelons la réserve que chacun d'eux doit faire, et que nous apprécierons en France, pour fixer les idées, au quinzième de ces mêmes revenus. Cette réserve, qui augmente le capital de la nation, assurera non-seulement la production des utilités annulables nécessaires à l'année suivante, mais encore elle sauvegardera la fortune du citoyen contre les fâcheuses éventualités qui, plus tard, pourraient la réduire.

On maintient donc et on accroît la valeur des capitaux, chez une nation, non-seulement par la création, mais aussi par la consommation intelligente des produits [1]. Ce résultat ne

[1] Cette théorie des consommations devrait être légèrement modifiée si avec les fonds productifs ou capitaux en-

pourrait être obtenu si partout on ne devait s'occuper qu'à produire, et non à consommer, comme semble l'insinuer l'école de J.-B. Say.

Cette règle à suivre dans les dépenses, tout en accroissant la richesse évaluée *d'un État, n'est-elle pas très-morale dans ses résultats?*

Nous le pensons. La peine que l'on se donne en travaillant ne mérite-t-elle pas une récompense ou autrement une satisfaction? On ne peut donc reprocher à l'homme de se donner cette satisfaction, lorsque étant proportionnée à sa fortune, tout à la fois elle favorise l'industrie de ses concitoyens et accroît la richesse publique! Bien plus, comme il met en réserve chaque année une petite partie de ses revenus, et que de cette manière il peut rester longtemps dans la même position de fortune, ne se trouve-t-il pas dans les conditions où l'on conserve le plus facilement tous les sentiments de

gagés on produisait beaucoup pour les peuples étrangers, car alors il serait possible d'accroître bien davantage ces capitaux engagés dans l'intérêt de la *richesse évaluée* nationale.

probité, de bonne foi et d'honneur? Car on le sait, il n'y a que peu de fond à faire sur la moralité de l'homme sordide et sur celle de l'homme ruiné.

Vous désapprouvez alors le riche avare qui, au lieu de faire une dépense en rapport avec ses revenus, en applique constamment la plus grande partie à l'accroissement de son capital?

Sans doute. Qu'est-ce que l'avare? Un vrai frelon dans la ruche sociale. Si chacun se modelait sur lui, ce capital dont il fait son dieu, ce capital qui exerce tant de prestige sur tous, ne rencontrerait dans le monde qu'indifférence et dédain; c'est-à-dire que le travail perdrait son stimulant, et que nous rétrograderions vers la barbarie. — Si l'avare prétendait qu'il n'a pas besoin d'être excité au travail, il en imposerait, car il mesure l'estime qu'il porte à ses capitaux à la fascination qu'ils ont exercée de tous temps sur la foule. Il est cependant des circonstances atténuantes en faveur de l'avarice : elle sert de correctif à la prodigalité extra-

vagante et à ses désastreuses conséquences [1].

Vous ne confondez sans doute pas l'avare avec celui qui fait des épargnes convenables ?

En aucune façon. Entre la prodigalité, qui ruine les particuliers, détruit la *richesse évaluée* du pays, et l'avarice, qui lui sert de correctif, il est un *medium* raisonnable. On est répréhensible soit lorsqu'on s'enrichit avec des économies sordides, soit lorsqu'on se ruine par des dépenses folles. L'homme digne et de bon sens fuira également ces deux extrêmes, et il remplira son rôle de citoyen d'une manière utile et honorable en ne faisant sur ses revenus qu'une réserve conforme aux indications que

[1] En France, dans ce moment où les consommations de toute sorte sont tellement exagérées, où les fortunes ne se transmettent plus intégralement, si ce n'est par exception, des pères aux enfants, on ne peut le nier, la conduite des gens parcimonieux est utile au maintien et à l'accroissement de la *richesse évaluée* nationale, mais seulement comme correctif d'un état de choses blâmable. — On sait que les avares n'amassent plus de trésors dans leurs coffres comme autrefois, et que leurs capitaux sont placés soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie.

nous avons données. Ce tempérament, cette réserve, que nous réclamons dans les dépenses, se rencontrent si rarement, que l'on a mis avec raison la sage économie au nombre des vertus.

CHAPITRE III.

Des consommations de luxe.

Les consommations d'objets essentiels provoquent, d'après ce que vous venez de nous dire, l'accroissement de la richesse évaluée *d'un pays : en est-il de même de la consommation des objets de luxe que l'on fabrique?*

Au chapitre IX de la 2e partie, nous avons vu que les industries relatives aux objets essentiels devaient exister dans un état concurremment avec celles relatives aux objets de luxe, si l'on voulait que sa *richesse évaluée* prît un grand développement, attendu que, chez un peuple réduit à ne consommer que ce qui est indispensable, le travail ne fait que languir, et qu'il reprend son activité avec l'apparition des articles de luxe, qui servent ainsi à l'homme

d'excitant et de stimulant. — Il s'ensuit donc que la consommation de ces articles est nécessaire lorsque l'on veut accroître dans de grandes proportions la *richesse évaluée* d'un pays. Mais cette consommation doit varier suivant les fortunes, et, pour maintenir l'énergie au travail de chaque classe à mesure qu'elle s'élève dans l'ordre social, ses satisfactions doivent être de plus en plus raffinées. Si l'espoir d'une nourriture moins grossière, d'un vêtement moins commun, d'un logement moins restreint, suffit à l'ambition du pauvre, le riche ne travaillera que pour acquérir des objets d'art, se faire traîner par des chevaux de race et habiter des hôtels somptueux.

Ne pourrait-on, dans le but de faire accroître la richesse évaluée *d'un pays, consommer les objets de luxe produits par les manufactures étrangères ?*

Sans doute, lorsqu'un pays ne peut les produire lui-même; mais alors nous ferons remarquer qu'il faut s'ingénier de toutes manières pour opérer cette production, les fabrications

d'objets de luxe étant en général les plus lucratives.

Dans quel ordre les diverses dépenses doivent-elles se faire ?

Avant d'acquérir des objets de luxe on doit faire toutes les dépenses relatives : 1° à une nourriture saine, 2° à un vêtement de saison propre et commode, 3° à un logement aéré, spacieux et agréable.

Parmi les dépenses de luxe, quelles sont celles qui doivent être le plus recommandées ?

Sans vouloir faire de l'homme un pur esprit, un être tout dégagé de la matière, il nous paraît que ses premières dépenses en fait d'objets de luxe doivent être consacrées aux produits qui nous moralisent, nous instruisent et perfectionnent notre intelligence, tels que les œuvres des philosophes, des historiens, des poëtes, des peintres, des sculpteurs, etc. — Nous rejetterons à la suite les dépenses qui concernent la satisfaction de nos goûts de parure, de vanité et de sensualité.

Pouvez-vous nous dire quelle est la limite des

dépenses de luxe auxquelles peuvent se livrer les divers citoyens ?

D'après ce que nous avons vu au chapitre précédent, les dépenses de chaque citoyen ne doivent pas dépasser son revenu. Or, comme on doit d'abord, sur ce revenu, acheter ce qui est essentiel, et faire une réserve, il en résulte que la partie excédante seule doit être consacrée à l'acquisition des objets de luxe. De là on doit conclure que les objets de luxe qu'un peuple consomme ne doivent jamais être qu'en petite quantité. En effet, d'une part, la classe ouvrière, toujours la plus nombreuse, ne peut guère viser qu'à une existence confortable, et, d'une autre part, les riches, qui ne sont jamais que clair-semés et dont la fortune n'est que rarement excessive, sont singulièrement obligés de se modérer dans ce genre d'acquisition.

D'après vous, le luxe n'est donc pas blâmable dans un État ?

Certainement, pourvu que chacun n'en use que proportionnellement à sa fortune. Ainsi

les moralistes qui se sont élevés contre toute espèce de luxe ignoraient les vrais principes de l'économie politique. Certes leur système serait excellent pour nous faire rétrograder vers ce temps heureux de l'âge d'or, si chanté par nos poëtes ; mais non, comme nous l'avons démontré, pour multiplier le capital. — Leurs efforts doivent donc se borner désormais à empêcher l'abus des jouissances de luxe.

Est-ce que, chez certaines nations spéciales pour la fabrication des objets de luxe, cette fabrication ne doit pas être encouragée tout particulièrement ?

L'industrie des objets de luxe, étant lucrative au suprême degré pour les peuples avec lesquels on ne peut rivaliser à cet égard, doit être particulièrement encouragée dans certains pays, la France par exemple. Et il n'est pas suffisant que cet encouragement s'adresse uniquement aux producteurs sous forme de distinctions honorifiques, et même de rémunérations en espèces ; il faut encore que la haute société française déploie un luxe qui excite, provoque

ces producteurs, et en même temps les guide et les inspire dans la création de tous ces articles de goût pour lesquels le monde entier est notre tributaire. Imposer donc par trop nos consommations de luxe serait, pour notre pays, une cause de décadence.

CHAPITRE IV.

Effet de la consommation naturelle, ou même de la destruction brutale des marchandises, sur l'accroissement de la richesse évaluée d'un pays.

La destruction brutale des diverses utilités d'un pays fait-elle toujours accroître ses capitaux ?

Tant s'en faut. Il est vrai qu'une consommation dite improductive, et faite à propos, est en général favorable au développement des capitaux; mais si, dans une folle ivresse, des jeunes gens se divertissent à briser de la vaisselle, des glaces, des lustres, etc.; si, dans un moment d'effervescence révolutionnaire, le peuple ne laisse aucune vitre aux fenêtres d'une ville, cette destruction fait presque toujours diminuer la *richesse évaluée* nationale. — Les fabri-

cants de ces objets brisés gagneront sans doute un débouché à des actes d'un tel vandalisme, mais certes aux dépens de la richesse nationale.

Quel est le motif qui guide le peuple et cette folle jeunesse dans ces actes reprochables ?

Le peuple a trop l'instinct de sa *richesse d'usage* pour détruire du grain, abattre le bétail, brûler les étoffes communes, car toutes ces choses lui sont destinées. Mais, par une fatale aberration, il pense que les classes supérieures de la société possèdent des richesses immenses, indéfinies, et qu'en incendiant leurs châteaux, leurs palais ou ce qu'elles consomment seules, elles se hâteront de remplacer ce qu'il aura anéanti. Et là est son erreur. C'est à l'économie politique de l'éclairer, en lui faisant comprendre que le travail donné par les riches est en général proportionnel aux capitaux dont ils disposent, et qu'en anéantissant ces capitaux il se fait tort à lui-même. — Quant à cette folle jeunesse, on est bien forcé de reconnaître que, lorsque l'homme n'a plus sa raison pour le guider, l'instinct de la destruction, ainsi que chez

certaines bêtes. prédomine en lui. Toutefois, dans cette circonstance, il brise ce qui lui appartient, tandis que le peuple, relativement aux faits que nous venons de rapporter, n'a pas la même excuse.

Cependant vous nous avez dit que les Hollandais avaient accru leur richesse évaluée *en détruisant une certaine quantité de marchandises (épices) qu'ils possédaient. Il est donc des circonstances dans lesquelles ce procédé brutal, barbare, tout en nuisant à la* richesse d'usage, *peut être favorable à la* richesse évaluée?

Oui, il en est plusieurs, et une nation peut accroître parfois sa *richesse évaluée* en détruisant avec brutalité les articles de commerce qu'elle possède. La plupart du temps, c'est à l'expression de la *richesse évaluée* qu'il faut en appeler pour être certain de cet accroissement Néanmoins, dans les cas suivants, qui concernent non-seulement la destruction brutale, mais encore la consommation ordinaire, il est possible de se prononcer sans son secours.

I

La consommation des marchandises essentielles

1° Maintient ou fait accroître le capital d'un pays, lorsque les consommateurs, satisfaisant un besoin réel, peuvent les acheter avec les produits de leurs capitaux ou de leur travail, attendu que, si elles n'étaient pas utilisées de cette manière, nul ne travaillerait, nul ne vivrait;

2° Fait décroître le capital d'un pays, lorsqu'elle est opérée par des indigents qui ne peuvent ou ne veulent travailler pour les payer, car il y a, dans cette hypothèse, destruction de la marchandise sans que sa consommation maintienne ou augmente le capital qui a servi à la production;

3° Fait décroître ce capital, lorsqu'elle est plus forte qu'il n'est nécessaire : n'est-il pas vrai qu'alors, si l'on ne compromet pas ses facultés productrices par une nourriture trop

abondante, tout au moins on gaspille des approvisionnements, et on met obstacle au développement d'une population laborieuse, qui contribue toujours à l'accroissement des capitaux ?

II

La consommation de marchandises non essentielles ou de luxe

1° Fait accroître les capitaux d'un pays, lorsqu'elle est proportionnée aux revenus de chacun : alors elle entretient le désir d'accumuler la richesse, et incite l'homme à travailler énergiquement;

2° Fait décroître les capitaux d'un pays, lorsqu'elle dépasse les revenus des consommateurs; nous savons que dans ce cas elle diminue leurs capitaux, et par suite ceux de l'État.

III

La destruction brutale des marchandises de luxe peut accroître la *richesse évaluée* d'un

pays, lorsque cette destruction procure aux marchandises conservées une plus grande valeur que n'en avait la totalité. — Nous devons ajouter qu'il est loin d'en être de même si cette destruction brutale concerne les produits essentiels, comme le grain, la viande etc.: car alors, ainsi que nous l'avons déjà reconnu, on arrête le développement d'une population [1] qui ne manque jamais par son travail d'accroître la *richesse évaluée* des États.

Dans toute cette discussion il faut se rappeler que la valeur n'est qu'une qualité relative des richesses (c'est l'action que certaines marchandises donnent à leur possesseur pour se rendre maître, au moyen de l'échange, des marchandises d'autrui), et qu'ainsi il ne résulte pas de cette qualité relative que toujours avec la même quantité de marchandises d'une certaine espèce on aura à sa disposition le même nombre d'objets d'une nature déterminée.

[1] On l'a dit avec raison : *A côté d'un pain naît un homme.*

CHAPITRE V.

Action du prodigue et de l'avare sur la richesse d'usage d'un pays.

Vous avez démontré que l'avarice [1] *et la prodigalité érigées en système étaient funestes à la* richesse évaluée *des nations. Dites-nous quelle est, dans notre société, l'influence de ces deux vices isolés sur la* richesse d'usage *du peuple.*

Ces deux vices, qui nous font attacher, l'un trop peu, l'autre beaucoup trop d'importance aux besoins du lendemain, sont loin d'avoir la même action sur la *richesse d'usage* du peuple. Et lorsque certains économistes prétendent que les classes ouvrières méconnaissent leurs

[1] Nous avons vu que si personne ne faisait plus de dépenses que l'avare le travail s'arrêterait, faute de stimulant.

intérêts les plus chers en poursuivant l'avare de quolibets, et en témoignant de la reconnaissance au prodigue, il nous paraît au contraire qu'elles sont alors assez bons juges de ce qui a trait à leur bien-être. En effet, bien qu'un avare puisse commanditer avec de sordides épargnes nombre d'entreprises où il emploiera quantité de travailleurs, ces travailleurs ne recevront jamais que ce qui leur est indispensable pour vivre. Obtient-il de grands bénéfices, ces bénéfices, appliqués à de nouvelles entreprises, pourront accroître le capital de la nation et faire subsister un plus grand nombre d'individus; mais chacun d'eux n'aura presque jamais que la même pitance.

Qu'il en est différemment du prodigue! Tout ce qui est à l'entour de lui participe à son aisance; partout on se loue de sa générosité, de ses grandes manières. Ce n'est pas lui qui débattra le gage de ses domestiques, la rémunération de ses ouvriers. Que faut-il de plus pour que ceux qui l'environnent ou qui l'approchent voient leur *richesse d'usage* s'augmenter?

Il faut donc en conclure que, si l'avare, par ses façons d'agir, peut développer la *richesse évaluée* d'un pays[1], il est bien loin d'avoir la même influence que le prodigue, avec ses largesses, sur l'accroissement de la *richesse d'usage* des travailleurs. Aussi ceux-ci ne manquent-ils pas de clairvoyance dans leurs appréciations.

[1] L'avare ne développe pas toujours la *richesse évaluée* d'un pays. (Voyez page, 222 et suivantes.)

CHAPITRE VI.

Ce que l'on doit appeler objets de luxe.

A plusieurs reprises, vous avez parlé des objets de luxe; *pouvez-vous préciser ce qu'on doit entendre par ces mots?*

Rien, au premier abord, ne paraît plus facile à définir que l'objet de luxe; mais, en y réfléchissant, cette définition présente les plus grandes difficultés.

Ce qui n'est pas indispensable n'est pas toujours un objet de luxe; autrement tout serait objet de luxe, sauf une caverne pour s'abriter, quelques haillons pour se couvrir, et les aliments les plus communs pour soutenir son existence. Veut-on reconnaître si un objet est de luxe, il faut tenir compte non-seulement de son prix, mais encore des habitudes et de la position de

fortune de celui qui doit en faire usage. Ainsi, un couvert d'argent, qui est un objet de luxe pour le pauvre, est presque une nécessité pour le riche. En nous résumant, nous croyons pouvoir dire, sans avoir la prétention de donner une définition, que tout objet qui n'est pas aussi indispensable qu'une chaumière, qu'une couverture grossière, qu'un aliment des plus communs, est d'autant plus de luxe qu'il satisfait plutôt nos goûts que nos besoins, et qu'il est moins facile de l'acquérir avec nos revenus.

CHAPITRE VII.

De l'absentéisme.

Qu'est-ce que l'absentéisme ?

C'est l'acte de la personne riche qui abandonne le pays où ses biens sont situés, pour aller habiter une autre contrée et y dépenser ses revenus.

L'absentéisme augmente-t-il la richesse d'usage *de la nation chez laquelle on vient résider ?*

Divers économistes, entre autres J. B. Say, et surtout Mac Culloch, affirment que le touriste n'ajoute presque aucune richesse à la contrée qu'il parcourt. Nous prétendons, au contraire, que, lorsqu'un étranger vient dépenser dans un pays, en France par exemple, tous les ans 50,000 francs, il augmente le capital de

de cette nation d'une somme que nous évaluons à environ six fois ce revenu, ou 300,000 fr.

Sur quels raisonnements vous fondez-vous pour arriver à un pareil résultat ?

Jusqu'ici, pour apprécier les avantages que procurait un voyageur, on ne s'occupait bien à tort que des bénéfices faits par les personnes qui traitaient directement avec lui, et que l'on calculait à raison de 5 0/0 des dépenses faites, tandis qu'il est essentiel de tenir compte d'une foule de bénéfices indirects. — La location d'un appartement à ce voyageur, en même temps qu'elle est profitable au propriétaire de l'immeuble, ne contribue-t-elle pas à entretenir l'existence d'une quantité d'individus : maçons, peintres, tapissiers, ébénistes, etc., employés soit à sa construction, soit à ses réparations, soit à son ameublement ? — Le dîner que consomme un touriste dans un hôtel, tout en accroissant les recettes du maître de cet hôtel, ne contribue-t-il pas à faire vivre une foule de personnes telles que cuisiniers, maraîchers, la-

boureurs, etc.? De là il résulte nécessairement que le capital représenté tout à la fois par la terre, les manufactures et les maisons, s'accroît en proportion des dépenses faites par un étranger.

Certes, il serait très-difficile d'apprécier un à un les profits d'une contrée, relativement à chaque service direct ou indirect qu'elle rend à un voyageur, et d'obtenir la somme de tous ces gains partiels; mais on peut y parvenir en opérant sur leur totalité.

Faisons observer d'abord que le capital d'une nation s'accroissant à mesure que sa population aisée devient plus dense, on peut le considérer dans d'étroites limites comme se développant proportionnellement à cette population. De plus, nous admettrons, d'après des statistiques assez généralement acceptées, que la France, avec trente-six millions d'âmes et un capital de 160 milliards, crée chaque année un produit brut, matériel et immatériel, de 25 milliards. Il suit de là que, moyennement, chacun de ses habitants possède un capital de 4,300 fr., et consomme chaque année des marchandises pour une valeur de 700 fr. — En partant de ces bases, un étranger vient-il à dépenser constamment en France un revenu de 50,000 francs, il force par cela seul, d'une part, la population à s'augmenter pour ainsi dire de 71 satellites, car en moyenne nous savons que chaque habitant exige annuellement 700 francs pour sa dépense, et, d'une autre part, il donne au capital français un accroissement de 300,000 francs, produit de la multiplication de 4,000 par 71.

Mais, si l'absentéisme est profitable au pays d'élection, n'en résulte-t-il pas qu'il est funeste à la richesse évaluée *du pays abandonné ?*

Sans aucun doute. La richesse apportée par le touriste n'est qu'une richesse déplacée. Du moment que la *richesse évaluée* du pays d'élection s'est accrue, celle du pays abandonné doit nécessairement décroître, dans des proportions qui se rapprochent, et qu'il serait facile de calculer par la méthode que nous avons indiquée.

Pouvez-vous citer des pays ou l'absentéisme a été nuisible ?

Il en est plusieurs, l'Irlande et les Grandes-Indes, par exemple : on peut même avancer, sans être contredit, que la plupart des colonies souffrent de l'absentéisme et en ont singulièrement souffert.

Les tributs payés par les nations vaincues n'ont-ils pas un effet analogue à l'absentéisme ?

Complétement analogue; et la théorie que nous venons de donner de l'absentéisme explique pourquoi ces nations, au grand étonnement des Romains, ne pouvaient leur payer le même tribut qu'elles payaient à leurs souverains avant la conquête. En les appauvrissant d'un capital six fois plus considérable que le montant du tribut qu'on levait sur elles, on détruisait leur facultés productrices. Au contraire, un impôt convenablement perçu et administré sagement n'est pour un pays qu'une nouvelle source de richesses. [1]

[1] Voyez note Y.

CHAPITRE VIII.

Des dépenses publiques.

Quel est le but des dépenses publiques ?

C'est de satisfaire aux besoins d'une société.

De quelle nature sont ces dépenses ?

Elles concernent, comme les dépenses privées, des produits matériels et des produits immatériels. Un État a besoin, pour ses armées, de casernes, de vêtements, d'objets de campement, d'engins de guerre, etc. Ensuite, il doit rendre la justice aux citoyens, maintenir la sécurité, donner l'instruction, etc. Les produits matériels sont, en général, confectionnés par les particuliers; mais, quant aux produits immatériels, d'habitude c'est le gouvernement qui les crée lui-même, et dans ce but il entretient des administrateurs, des prêtres,

des hommes de justice, des gens de guerre, etc.

Les fonctionnaires de tous ordres ne sont-ils pas, en général, beaucoup plus nombreux que ne l'exigent les services qu'ils doivent rendre ?

Trop souvent on le constate. Aussi doit-on se tenir en garde contre la tendance générale de ce genre de producteurs à s'accroître au delà du nombre nécessaire, car alors ceux qui sont en excès occasionnent des dépenses complétement à charge aux sociétés.

Pourquoi cette tendance est-elle générale ?

Parce que les délégués du souverain sont bien plus disposés à accorder des faveurs aux particuliers qu'à se montrer soucieux de la chose publique, et qu'ensuite l'intérêt général n'est d'habitude que très-faiblement défendu par les administrés dans cette circonstance.

Pourquoi en est-il ainsi ?

Parce que les mandataires du peuple sont habituellement choisis dans la bourgeoisie. Or, la plupart des places étant destinées à cette classe de la société, ces mandataires se gardent

bien de demander trop vivement des suppressions d'emplois qui ne manqueraient pas d'atteindre leurs connaissances, leurs amis, leurs parents et peut-être même leurs enfants. — Ensuite, il est d'expérience que les membres de toutes sociétés sont, en général, très-peu disposés à sauvegarder l'intérêt collectif. — On se l'expliquera en considérant que, pour y arriver, ces divers membres doivent se réunir, délibérer, adopter un avis, puis enfin charger quelqu'un d'obtenir justice. Que de difficultés à vaincre! que d'obstacles à surmonter! Il existe, il est vrai, une autre voie à suivre; un seul, en prenant fait et cause pour tous, peut agir en son propre nom. Mais alors il doit se charger de tous les frais de poursuite, et, en cas de succès, il n'a jamais qu'une part très-minime du profit.

On sait qu'un gouvernement a pour mission de veiller à la sécurité des citoyens et à l'administration de la justice. Est-il convenable que, dans certaines circonstances, il se fasse encore manufacturier ?

Le plus généralement on refuse au gouvernement l'aptitude nécessaire pour se faire entrepreneur d'industries. On prétend, avec assez de raison, que, ne pouvant être dirigées qu'au moyen de fondés de pouvoir, ces industries seront gérées avec moins de sollicitude et d'habileté que par des particuliers intéressés personnellement à leur réussite. Toutefois la question ne peut être tranchée d'une manière absolue. Il est certaines entreprises, telles que les postes, les voies publiques, la fabrication de certaines armes, la construction des édifices publics, etc., qui paraissent ne pouvoir être menées à bien que lorsqu'elles sont régies par des agents du gouvernement.

Ne résulte-t-il pas de cette immixtion de l'État dans les travaux publics que quelquefois ceux qu'il exécute comportent une solidité exagérée et un luxe reprochable?

Il ne faut pas toujours blâmer cette propension actuelle des États à faire des monuments. De cette sorte les édifices qu'ils élèvent offrent l'avantage tout à la fois de braver l'action

du temps, de former le goût national, et d'attester, dans l'avenir, la haute civilisation de notre époque. Cependant, il est à regretter qu'en France les particuliers, peut-être dominés, entraînés par cet exemple, se livrent, pour les moindres entreprises, à des constructions gigantesques qui dévorent la plus grande partie de leurs capitaux. On sait mieux calculer en Angleterre, où le gouvernement est lui-même très-modeste, très-réservé, dans ses créations.

CHAPITRE IX.

Des propriétés de l'État et des biens communaux.

N'est-ce pas à tort que l'État possède et administre des propriétés en biens fonds ?

L'État, ne pouvant cultiver les biens fonds qu'il possède qu'au moyen d'une régie onéreuse, doit mettre en vente tous ceux qui ne lui sont pas indispensables. Il a tout bénéfice à agir ainsi. D'abord, il se débarrasse d'une multitude d'employés réellement à charge au pays; ensuite, les propriétés qu'il détenait, rentrant dans la circulation, lui payent chaque année des redevances si considérables qu'elles équivalent, au bout de 16 à 18 ans, à la valeur de ces propriétés elles-mêmes. — Cependant nous ne comprenons pas dans ces biens fonds certaines forêts que l'État doit conserver, attendu qu'en

y aménageant des futaies, genre de produits qui chaque jour devient plus rare, il rend à la nation des services dont les particuliers ne paraissent plus pouvoir se charger.

Est-il désirable que les habitants d'une cité jouissent en commun des terres qu'elle possède ?

En aucune sorte, lorsque les terres sont fertiles. Mais il en est tout autrement lorsque le fond en est presque entièrement de roc. En effet, dans ce dernier cas, l'appropriation de ces terres ne conduirait qu'à de très-minces bénéfices, tandis que leur pâturage en commun donne de grandes facilités à chaque prolétaire, pour lui faire obtenir la nourriture des animaux qui sont presque indispensables à son petit ménage.

CHAPITRE X.

De l'impôt [1].

Qu'est-ce que l'impôt?

C'est un prélèvement fait sur chacun afin d'acquitter les charges communes. — Suivant J. B. Say, « lorsque cette valeur (l'impôt) est « payée par le contribuable, elle est perdue « pour lui ; du moment qu'elle est consommée « par le gouvernement, elle est perdue pour « tout le monde, et ne se reverse point sur la « société. » — D'après Destutt de Tracy,

[1] Pour ne pas nous écarter de l'ordre habituellement suivi dans les ouvrages d'économie politique, nous avons traité de l'impôt dans la quatrième partie de ce catéchisme. Mais, il faut le reconnaître, cet ordre est défectueux. L'impôt n'est qu'un échange de services, et conséquemment sa théorie est connexe avec celle de la distribution des richesses.

« la totalité des dépenses publiques doit être « rangée dans la classe des dépenses justement « nommées stériles et improductives. »

Ces opinions d'auteurs à juste titre célèbres procèdent malheureusement d'un fâcheux esprit de parti. Réellement, l'impôt n'est que le résultat d'un échange tout naturel entre les administrés et les administrateurs : d'un côté on fournit du numéraire, et de l'autre des services.

L'impôt est donc légitime ?

Sans doute, mais seulement lorsqu'il est prélevé dans une certaine mesure.

Dans quelle proportion chaque particulier doit-il payer l'impôt?

Des économistes prétendent que l'impôt doit être proportionnel aux revenus de chacun, et ils s'écartent assez peu de la vérité en l'affirmant.

Suit-on cette proportion dans la pratique?

Non. Un pareil mode de prélèvement a été regardé jusqu'ici comme étant d'une application trop difficile. En effet, pour se rendre un

compte exact des revenus de chacun, il faudrait pénétrer dans l'intérieur des familles et s'y livrer nécessairement à des perquisitions vexatoires. — Ajoutons que ce mode d'impôt serait particulièrement antipathique à la France, pays où les propriétaires, se croyant toujours menacés de révolutions, auraient une épugnance invincible à faire connaître ce qu'ils possèdent réellement. — Du reste, si ce système a été appliqué dans quelques États, où les citoyens ne craignent pas de laisser supputer leur fortune, et même l'exagèrent quelquefois, il n'a jamais pu s'y établir que d'une manière incomplète. Ainsi, en Angleterre, cet impôt n'est payé que par ceux dont le revenu s'élève au moins à deux mille et quelques centaines de francs.

Qu'est-ce que l'impôt progressif?

Dans ce système d'impôt, le fisc, au lieu de prélever exactement sur chacun une même fraction de son capital ou de son revenu, augmente cette fraction à mesure que l'on est plus riche.

Que pensez-vous de cet impôt?

On doit l'avouer, l'impôt progressif, que nombre de publicistes regardent comme injuste, en maintes circonstances ne froisse nullement le sentiment public. S'agit-il de médecins, de chirurgiens, d'avocats, tout le monde admet comme très-convenable que leurs honoraires soient à un taux plus élevé pour le riche que pour le pauvre! — Dans les alliances entre familles opulentes, que de notaires, au lieu de taxer les parties au *prorata* du tarif, réclament une rémunération extraordinaire, ou plutôt se mettent à la discrétion du marié, et l'on sait ce que cela veut dire! — Les ecclésiastiques eux-mêmes, pour la plupart des actes de leur ministère, en se référant aux instructions qu'ils reçoivent de l'évêché, et au besoin en s'étayant de l'autorité des plus célèbres prédicateurs, règlent sur la fortune de leurs coreligionnaires le chiffre de ce qui leur est dû.

Il faut cependant le reconnaître, dans les divers exemples que nous venons de citer, il y

a plutôt accord tacite entre les échangistes qu'il n'y a impôt, car le riche conserve la faculté de débattre son prix. Mais il n'en résulte pas moins que de plus en plus on semble reconnaître la convenance, l'équité des surtaxes. — D'ailleurs, la ville de Paris elle-même, dans la perception des taxes mobilières, n'a-t-elle pas adopté définitivement le système de l'impôt progressif?

L'avénement de cet impôt jette l'effroi parmi les capitalistes, et ce n'est pas sans raison : car, si la proportion dans laquelle chacun individuellement est redevable au fisc reste indéterminée, dans les moments de crise sociale il en résultera les plus grands abus. Sous ce rapport, en se rendant compte du rôle important que joue la sécurité des capitaux dans la production de la richesse, on ne peut que déplorer ce qu'il paraît bien difficile de conjurer.

L'impôt progressif sera-t-il réellement d'un très-grand profit pour le pauvre?

C'est encore douteux. A Paris, aujourd'hui, les logements au-dessous d'un loyer de 200 fr.

par an ne payent pas l'impôt mobilier. Croit-on que ce dégrèvement soit tout entier en faveur des locataires? Bien des personnes prétendent, et ce n'est peut-être pas sans motifs sérieux, qu'il profite presque uniquement au propriétaire, qui élève ses loyers en conséquence, et, du reste, le prix excessif des petites locations l'indiquerait assez. — Ensuite, si le pauvre est moins chargé d'impôts, ne s'ensuivra-t-il pas une diminution dans le prix de ses journées? Ainsi, avec cette nouvelle fiscalité, les pauvres n'obtiendront peut-être pas un accroissement de salaire, et il est fort à redouter qu'elle ne contribue, en effrayant le capital, à paralyser en partie la production.

Le gouvernement, en rendant au public, par ses dépenses, le numéraire qu'il lui a enlevé par des impôts excessifs, lèse-t-il vraiment la société?

Très-certainement. Si le gouvernement prélevait des impôts pour en faire don à quelques personnes qui continueraient à travailler comme précédemment, ce serait déjà une injustice

des plus criantes; toutefois il n'en résulterait qu'une nouvelle distribution de la richesse publique. Mais, lorsque avec ces impôts il entretient des personnes tout à fait inutiles à la ruche sociale, la perte de la nation est incontestable. — Sans doute le numéraire enlevé au public lui est rendu; mais ce qu'on ne lui rend pas, ce sont les produits qu'il a fabriqués, et qui se consomment sans qu'il en résulte un accroissement dans la richesse publique.

Qu'est-ce que les impôts directs et indirects?

La pratique de la matière fiscale a conduit les gouvernements à établir des impôts sur presque toutes espèces de choses. Le mode de prélèvement les a fait distinguer en impôts directs et indirects.

1° Les impôts directs atteignent directement la valeur des immeubles de toutes sortes et les profits des industriels. On les connait sous le nom d'impôts fonciers, d'impôts des patentes, etc.

2° Les impôts indirects sont frappés sur les

produits, au fur et à mesure qu'on les consomme.

Il semble tout d'abord que ces derniers impôts devraient être préférés, attendu qu'ils ne saisissent pas, ainsi que les premiers, le produit à l'état d'embryon, mais bien lorsqu'il est tout formé et qu'on le réalise. Toutefois les énormes frais auxquels les impôts indirects donnent lieu, ensuite leur peu de justice, ont empêché qu'on ne leur donnât une trop grande extension.

Quelles sont les limites de l'impôt?

Chaque fois que l'impôt est destiné seulement à maintenir la sécurité d'un peuple, assurer son indépendance, augmenter ses forces productrices, il faut le voter sans aucun regret; mais, s'il doit solder des dépenses inutiles, il faut l'arrêter dans son expansion.

Sans doute les limites de l'impôt sont difficiles à déterminer d'une manière précise. Cependant, on peut dire tout d'abord que l'impôt ne doit pas dépasser le revenu net d'une nation, car autrement il porterait atteinte à la rétri-

bution des travailleurs et nuirait à la production. Nous ajouterons qu'il ne peut même frapper sur une forte partie de ce revenu :

1° Parce qu'alors il enlèverait aux particuliers presque tous leurs capitaux, et ferait substituer dans la production l'intérêt collectif à l'intérêt privé ;

2° Parce qu'alors il découragerait le producteur, qui ne mettrait plus autant d'énergie dans son travail, attendu que ce capital si désiré, but et rémunération légitime de ses efforts, lui serait enlevé presque entièrement ;

3° Parce que c'est ce revenu net qui donne lieu principalement à la consommation et à la production des objets de luxe, qui sont, comme nous l'avons reconnu, les stimulants du travail.

CHAPITRE XI.

Emprunts publics.

Dans quel but les emprunts publics se contractent-ils habituellement au moyen d'une redevance annuelle ?

Afin de rejeter sur les générations futures une partie des charges qui pèseraient sur la société actuelle, si les emprunts devaient être remboursés à courte échéance.

Cet expédient pour se procurer des capitaux se justifie-t-il au point de vue de la morale ?

Incontestablement. Chaque année des ponts se contruisent, des canaux se creusent, des chemins de fer s'établissent, des édifices s'élèvent, et tous ces travaux, d'un long service, accroissent non-seulement la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage* du moment, mais encore celles des générations à venir. Il est donc de

toute justice que ces dernières contribuent à cette création.

Le revenu d'une nation est-il diminué par un emprunt public ?

Cela dépend entièrement de l'emploi qu'on en fait. Telles routes, tels ponts, tels chemins de fer, exécutés par suite d'un emprunt, augmentent le revenu public, au lieu de le diminuer.

Comment les gouvernements remboursent-ils leurs emprunts ?

En prélevant, chaque année, un nouvel impôt supérieur à ce qui est dû annuellement aux porteurs des titres relatifs aux emprunts. Avec la différence entre les sommes perçues et soldées, une caisse dite d'amortissement achète sucessivement tous ces titres.

N'a-t-on pas, dans ces derniers temps, contesté la convenance de cette manière de procéder?

Oui. On a prétendu que le numéraire devenant chaque jour de plus en plus commun, les Etats emprunteurs devaient attendre une longue suite d'années avant d'effectuer aucun remboursement. Sans doute ce système a ses avantages, mais il faut alors qu'une nation soit certaine de pouvoir renoncer pendant longtemps à emprunter, car l'amortissement accroît son crédit et lui permet de négocier ses titres de rente à un taux moins onéreux.

FIN.

NOTES.

NOTE **A**, PAGE 12.

Richesses.

La richesse est *naturelle* ou *produite*, *directe* ou *indirecte* :

Naturelle, comme l'argile du sol, l'air, l'eau, les rayons du soleil, etc. ; produite, comme la statue sortant des mains de l'artiste. Elle est directe, comme le fruit dont l'homme se nourrit, lorsqu'il ne prend que la peine de le cueillir ; indirecte lorsqu'il se procure le vin qui lui manque, au moyen d'objets qu'il donne en échange. Nous insisterons sur le caractère suivant : l'air, l'eau, la lumière du jour, sont des richesses communes et gratuites ; tandis que le pain, l'habit, le gîte et d'autres modes de satisfaction en nombre infini, ne s'acquièrent qu'à titre onéreux. Le plus généralement, c'est par le travail que nous nous approprions

les richesses de ce dernier ordre, et, si nous voulons en jouir, il faut ou les produire nous-mêmes, ou nous les procurer par l'échange.

Note B, page 14.

Les terres sont possédées à titre de droit naturel.

M. Peshine Smith, publiciste américain, établit de la manière suivante que les terres n'ont pas été données à l'homme, mais qu'il les a acquises par son travail :

« Prenons comme exemple l'Etat de New-York. La va-« leur-argent des fermes de cet Etat, telle qu'elle a été « obtenue par le recensement de 1850, fait par le gou-« vernement fédéral, est de 554,546,642 dol. La valeur « entière des biens fonds imposés, comprenant la va-« leur des propriétés urbaines aussi bien que celle des « fermes, telle qu'elle fut donnée au contrôleur de l'État « dans l'automne de 1851, s'élève à 907,571,495 dol. « La valeur de la propriété taxée dans les villes, ajoutée « à celle des fermes, obtenue par le recensement des Etats-« Unis, excède l'estimation totale tirée des rôles des « impositions..... Néanmoins, pour éviter toute chicane, « nous proposons de prendre 1,200,000,000 dollars « comme valeur du sol de l'État de New-York, tel qu'il « est à présent, avec ses bâtiments et ses autres amé-« liorations, tant publiques que particulières. Cette « somme payerait, pendant quatre ans, le travail d'un

« million d'hommes employés trois cents jours de « l'année, à un dollar par jour.

« Qu'on se représente l'État comme il était le jour « que Hendrick Hudson jeta l'ancre dans la baie de Man-« hakan, et qu'on se demande si un million d'hommes « pourraient abattre les forêts, dessécher les marais, « construire les routes, creuser les canaux, faire les « chemins de fer, extraire la pierre, cuire les briques, « couper et scier le bois, élever les bâtiments publics et « particuliers, et exécuter en quatre ans, ou même en « dix, tous les ouvrages qui ont fait sortir l'*Empire* « *State* des territoires incultes où chassaient des Iro-« quois et des Delawares. Personne ne pourra croire « cela possible, après avoir considéré attentivement la « multitude de choses à accomplir.

« On pourra encore moins croire qu'un chiffre aussi « bas que celui d'un million d'hommes travaillant pen-« dant quatre années *puisse représenter tout le travail* « *qui a été employé jusqu'à présent sur le sol*, si l'on veut « bien remarquer que l'ouvrage a été fait avec des in-« struments et par des ouvriers beaucoup moins bons « que ceux d'à présent, et, par conséquent, a dû né-« cessiter une bien plus grande quantité d'efforts mus-« culaires qu'on n'en emploierait maintenant à produire « les mêmes effets.

« Nous pourrions prendre les États les uns après les « autres, et montrer la même différence entre *le prix du* « *travail total employé à l'amélioration du sol et le prix* « *vénal actuel de ce sol ainsi travaillé*. Si nous citons les « Etats de notre confédération, c'est parce que nous « pouvons obtenir leurs statistiques plus exactement

« qu'on ne peut se procurer celles des pays de l'ancien « continent; mais il faut dire qu'une circonstance par- « ticulière empêche ici que l'infériorité du prix actuel « du sol, par rapport aux frais qu'a dû coûter sa mise « en valeur, soit aussi marquée que dans les royaumes « de l'Europe : c'est que la culture des Etats-Unis a été « commencée et continuée par un peuple déjà très-avancé « dans les arts de la civilisation. Si nous prenons un « pays comme l'Angleterre, et que nous tâchions d'esti- « mer le travail qu'on y a employé depuis le débarque- « ment de Jules César, nous verrons qu'il dépasse énor- « mément la somme de travail que représente toute sa « valeur actuelle. La valeur totale de la propriété fon- « cière, en Angleterre et en Irlande, y compris les « mines, les routes, etc., est évaluée à environ « 2,000,000,000 l. st., c'est-à-dire 10,000,000,000 dol. « Cette somme payerait le travail de cinq millions « d'hommes pendant dix ans, à un salaire moyen de « 200 dollars par an. Peut-on croire que cette somme « approche celle du travail qui, pendant les dix-huit « siècles depuis l'invasion des Romains, a été consa- « crée à l'amélioration du sol, ou même de la somme « du travail d'à présent, mieux dirigé et mieux appro- « visionné d'instruments, qui serait nécessaire pour re- « créer, tel qu'il est, le Royaume-Uni, s'il pouvait être « replacé dans l'état où il était au temps de Hengist et « de Horsa? La différence entre les deux évaluations « est énorme, cependant : car le travail des Saxons, « des Danois et des Normands, fait avec de misérables « instruments, était bien inefficace, en comparaison de « celui de l'Anglais de nos jours. »

Note C, page 36.

La richesse évaluée est très-distincte de la richesse d'usage.

La différence entre la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage* résulte encore des considérations suivantes :

1° La *richesse évaluée* des peuples ne diffère que très-peu de la valeur des capitaux engagés qu'ils possèdent, tandis que leur *richesse d'usage* dépend et de la quantité de leurs produits annuels, et du chiffre de la population. — Or la valeur des divers produits bruts, dans la plupart des industries, n'a aucun rapport avec le capital de ces industries. Car si, dans l'agriculture, le produit brut est d'environ le dixième du capital, ce même produit brut, pour une mine de charbon de terre, bien souvent équivaut au capital de cette mine.

Il en résulte que si, par exemple, une société de mille travailleurs propriétaires d'une houillère gagne en l'exploitant un million de francs par an, un million étant en même temps et la valeur du produit brut et celle de la mine, cette société, à égalité de *richesse d'usage*, aura un capital bien inférieur à celui d'une société de mille cultivateurs qui posséderaient et feraient valoir des domaines dont le produit brut serait également d'un million, attendu qu'il s'ensuivrait que ces cultivateurs seraient à la tête d'un capital de dix millions.

Quelle disparité dès lors entre les *richesses évaluées*

de ces deux sociétés, qui, étant égales en population, ont la même *richesse d'usage!*

2° Considérons une commune uniquement agricole, composée de mille personnes, et appartenant seulement à l'une d'elles, qui généreusement partage son revenu net, s'élevant à cent mille livres de rente, entre tous les habitants, le produit brut étant trois fois aussi considérable. Dans cette hypothèse chacun des membres de la commune a moyennement 300 francs de revenu, et une *richesse d'usage* relative à ce chiffre, tandis que la *richesse évaluée* de la commune, sur le pied de 5 p. 0/0 du revenu net, se monte à 2 millions de francs. — Maintenant, si ce propriétaire, au lieu de partager son revenu entre tous ses tenanciers, comme nous l'avons supposé ci-dessus, en donne la plus grande partie, 90,000 fr., par exemple, à des musiciens, à des baladins, qu'il fera venir dans cette commune pour le distraire, la *richesse évaluée* totale restera toujours la même, tandis que la *richesse d'usage* moyenne de chaque habitant diminuera de plus d'un tiers. Nouvelle preuve de la différence entre la *richesse évaluée* d'un pays et sa *richesse d'usage.*

3° Si la classe ouvrière d'un pays était exploitée de telle sorte qu'elle fût forcée de se contenter de salaires très-réduits, il serait possible que, par cela même, ce pays se rendît maître de la plupart des marchés étrangers et acquît une énorme *richesse évaluée*, richesse qui pourrait n'appartenir qu'à quelques familles. — Or, si, dans la distribution annuelle de leurs revenus, ces quelques familles s'entendaient pour ne donner à tous leurs salariés qu'une rémunération minime, la *richesse d'usage* moyenne serait très-faible, et cependant la *richesse évaluée* publique pourrait être énorme.

4° Un pays rongé par la plaie de l'absentéisme, ou autrement qui appartiendrait à des capitalistes résidant à l'étranger (pays que nous assimilons, pour ce fait, à une nation vaincue et tributaire ne possédant rien en propre), n'a par suite presque aucune *richesse évaluée.* Cependant le peuple qui l'habite n'en a pas moins une certaine *richesse d'usage* provenant de la rémunération de son travail.

5° Dans une contrée où les propriétaires du sol ont à craindre à tout instant qu'on ne leur enlève leurs propriétés, il peut y avoir encore une certaine *richesse d'usage.* Mais il n'y a jamais qu'une infime *richesse évaluée*, car cette richesse ne se développe qu'avec la sécurité.

6° Telle contrée sera pauvre en *richesse évaluée*, et cependant ses habitants pourront avoir une très-grande *richesse d'usage*, si la nourriture, le chauffage et l'habillement, grâce à l'influence du climat, s'obtiennent presque sans efforts.

7° Nous terminerons pas le fait suivant, relaté dans les voyages de Humboldt :

« Au pied des montagnes du Mexique, des popula-
« tions considérables vivent dans une grande aisance,
« en se contentant de remuer légèrement la terre à l'en-
« tour des bananiers qui les nourrissent. Et cependant
« ces populations n'ont qu'une très-faible richesse (*ri-*
« *chesse évaluée* veut-il dire). »

Note D, page 39.

Rapport de la puissance des peuples avec leurs capitaux.

Nous savons que le travailleur considéré tout à la fois comme capitaliste, directeur, employé et ouvrier[1], gagne des sommes diverses, suivant le pays qu'il habite, suivant les industries auxquelles il se livre, et que dès lors, avec le même capital, les peuples sont susceptibles d'avoir des forces de reproduction différentes. Or donc, si on veut apprécier plus exactement que nous ne l'avons fait les puissances respectives de ces peuples, il est essentiel de tenir compte de cette plus-value de la force reproductrice pendant la durée présumable d'une guerre. Avec ce correctif, le degré de la puissance des peuples est assez fidèlement donné par leurs capitaux, bien entendu en ne tenant aucun compte des aptitudes guerrières de ces peuples et des avantages naturels ou acquis possédés par certaines contrées.

On peut encore objecter que, les marchandises ayant des prix différents chez deux nations possédant le même capital, ces deux nations n'ont pas le même pouvoir d'acquisition, et en conséquence la même puissance. Mais cette objection n'est que peu sérieuse. — En effet, il n'y a d'autre différence entre le prix des

[1] Voyez page 120 et suivantes.

marchandises dans les diverses localités que celle qui résulte des frais de transport, et, comme chaque pays a sa spécialité en fait de produits, il est supposable, jusqu'à un certain point, qu'il y a compensation dans ces frais. De plus, si l'on réfléchit que les armes et toutes les espèces d'engins meurtriers ont à peu près le même prix partout, et qu'il en coûte autant à chaque nation pour faire vivre ses troupes en pays étrangers, amis ou ennemis, on doit en conclure qu'en faisant le seul correctif dont il a été parlé ci-dessus, les capitaux de deux nations sont assez bien en rapport avec leurs puissances respectives.

Note E, page 42.

Appréciation de la richesse des particuliers.

La richesse des particuliers ne peut être appréciée exactement ni par leurs capitaux ni par leurs revenus. — En effet, si, pour déterminer la fortune d'un particulier, il faut uniquement évaluer ses meubles et immeubles, ne s'ensuit-il pas que souvent on n'en trouverait aucune à l'industriel dont la capacité et les talents seraient payés, cependant, 15,000 à 20,000 francs par an.

Cette méthode est donc inexacte pour juger de la fortune des particuliers. Celle qui consiste à comparer leurs revenus n'est pas meilleure, car tout le monde sait qu'une même somme en espèces, suivant l'industrie où elle est placée, rapporte des revenus différents. — La difficulté que l'on éprouve pour évaluer la richesse des particuliers provient de ce qu'il faut tenir compte de leurs richesses immatérielles [1].

Note F, page 44.

Formule de la richesse évaluée des nations démontrée mathématiquement.

La formule que nous avons donnée se légitime en quelque façon par elle-même; mais pour l'établir rigoureusement il faut faire entrer dans sa détermination les richesses immatérielles des peuples, et en conséquence recourir au calcul algébrique.

Considérons un groupe d'individus vivant sur une terre dont l'un d'eux est possesseur, et essayons d'apprécier en même temps quelle est la *richesse évaluée* de ce groupe et quel est l'accroissement ou la diminution de cette richesse au bout d'une année de travail.

[1] Voyez note H.

Soit P' le nombre des individus dont le groupe se compose, individus qui cultivent cette terre depuis une année entière; R' la *richesse* moyenne de chacun d'eux *évaluée* en numéraire, richesse formée par l'addition de la *richesse évaluée* primitive et de la *richesse évaluée* produite. Cette addition pourrait se changer en soustraction, si, au lieu de production, il y avait eu gaspillage.

Pour fixer la véritable valeur de R', nous supposons que tous les individus compris dans le groupe, femmes, enfants, vieillards, hommes dans la force de l'âge, ont chacun une part égale R' dans l'immeuble qu'ils exploitent, ainsi que dans ses produits (bien qu'il n'y ait en réalité qu'un seul propriétaire); et, de plus, que le capital immatériel de cette société et la valeur de ses produits appartiennent encore, par fractions égales, à chacun d'eux.

$P' R'$ sera la *richesse évaluée* du groupe.

D'un autre côté,

Soit M la quantité de marchandises matérielles produites pendant l'année,

m le prix de l'unité de la marchandise :

Mm sera le prix du produit brut.

En nommant N le nombre fractionnaire par lequel il faut multiplier le produit brut évalué en espèces, pour avoir les frais de fabrication,

$Mm - NMm$ ou $Mm\,(1-N)$ exprimera le produit net.

Ce facteur N est variable, suivant les productions. En France, dans la culture ordinaire des terres, N égale un demi environ. Le produit net est ainsi la moitié du produit brut. Lorsque la culture est intensive, N peut être

évalué aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes du produit brut.

Si nous passons aux industries manufacturières, ce rapport N diffère suivant chacune d'elles. Une fabrication est-elle soumise à un monopole, N pourra être très-petit, sans jamais être égal à zéro. Pour un grand nombre d'industries, N est très-souvent égal à neuf dixièmes.

Désignons par d le nombre par lequel il faut multiplier le revenu net pour avoir la valeur du capital.

Quand un capital est placé au denier 20, on dit qu'il rapporte annuellement 1 pour 20, ou 5 pour 100.

Lorsqu'il est placé au denier 25, c'est 4 pour 100 qu'il produit; dans le premier cas, d égalera 20, et dans le second, 25.

dMm (I-N) sera donc la valeur capitale de l'immeuble.

Occupons-nous actuellement du capital immatériel du groupe et des produits de ce capital.

Soit V′ le revenu en espèces résultat de la différence entre les sommes que le groupe tire de l'extérieur, au moyen de ses professeurs, de ses artistes, de ses médecins, etc., et celles qu'il paye à l'extérieur pour les marchandises immatérielles qui en proviennent et qu'il consomme;

S′, le nombre par lequel il faut multiplier V′ pour avoir le capital de la richesse immatérielle qui produit ce revenu:

S′ V′ sera la valeur du capital immatériel qui résultera de la balance entre les deux actions exercées à l'extérieur que nous avons signalées ci-dessus.

Or la *richesse évaluée* du groupe dont il est question se compose :

1° Du capital matériel primitif dMm (I-N);

2° De Mm, valeur du produit brut de l'immeuble pendant l'année;

3° Du capital immatériel S′ V′, exploité à l'extérieur;

4° De V′, revenu annuel de ce capital immatériel :

Le tout diminué de ce qui a été consommé pendant l'année.

En nommant C′ la valeur en numéraire de la consommation pendant cet intervalle de temps[1],

On aura :

$$P'R' = dMm\,(I\text{-}N) + Mm - C \pm S'V' \pm V'.$$

Les deux premiers termes du second membre de cette équation[2] sont essentiellement positifs, car autrement la population ne pourrait exister. Mais, quant au quatrième et au cinquième, nous les avons affectés du double signe ±, attendu que le groupe dont il est question, au lieu de fournir la marchandise immatérielle, peut très-bien la recevoir du dehors.

[1] Non compris cependant la valeur des marchandises immatérielles fournies par le dehors, car nous en tenons compte dans les termes $\pm S'V' \pm V'$.

[2] Le capital immatériel, relativement à l'action qu'il exerce pour accroître la valeur de l'immeuble et celle de ses produits, ne figure pas à part dans cette expression analytique, attendu qu'ayant ajouté à la valeur primitive de l'immeuble celle de ces mêmes produits obtenus par le groupe pendant une année de travail, nous avons fait entrer dans l'équation toutes les richesses matérielles développées par l'action du capital immatériel.

Dans le premier cas, ces deux derniers termes seront positifs; dans le second, ils seront négatifs.

Nous avons laissé en dehors certaines marchandises qui sont susceptibles de revenus en se louant, mais qui ne contribuent pas, par elles-mêmes et directement, à la fabrication d'objets matériels : ainsi les maisons d'habitation qui ne sont pas jointes à une exploitation, les diamants, les objets d'art, etc. Ces marchandises ont cependant une valeur incontestable. En appelant A′ l'appréciation monétaire de ces divers objets[1] possédés par le groupe dont on a parlé, la formule de la *richesse évaluée* se présentera dans les termes suivants :

$$P'R' = dMm\ (I\text{-}N) + Mm + A' - C' \pm S'V' \pm V'.$$

Nous ferons observer que, dans cette équation, M*m* peut-être indifféremment ou le prix de la marchandise produite directement par le travail, ou celui de la marchandise obtenue indirectement par l'échange avec les produits du travail.

M*m* comprendra donc le prix de toutes les marchandises produites ou importées; il en est de même de C′, qui représentera le prix de toutes celles qui auront été consommées ou exportées (toutefois avec la réserve faite ci-dessus).

Maintenant, divisons une nation en divers groupes travaillant dans des établissements se rapportant chacun à des fabrications spéciales, mais différentes les unes des autres, et conservons aux lettres servant aux calculs les mêmes significations que précédemment, sauf que, pour chaque industrie particulière, on leur adaptera, en vedette, un plus ou moins grand nombre d'accents. Nous aurons, pour l'industrie du fer par exemple :

[1] La valeur des machines et outils de toute espèce servant à l'exploitation n'est pas comprise dans A′, mais dans le terme *d*M*m* (I-N).

$$P''R'' = d'M'm'\ (I\text{-}N') + M'm' + A'' - C'' \pm S''V'' \pm V'';$$

Pour celle du coton :

$$P'''R''' = d''M''m''\ (I\text{-}N'') + M''m'' + A''' - C''' \pm S'''V'''$$
$$P^{IV}R^{IV} = \text{etc.}$$

D'où, en additionnant toutes ces équations,

$$P'R' + P''R'' + P'''R''',\ \text{etc.} = dMm\ (I-N) + d'M'm'\ (I-N') + \text{etc.} + Mm + M'm' + \text{etc.} + A' + A'' + \text{etc.}, - C' - C'' - \text{etc.} \pm S'V' \pm S''V'' \pm \text{etc.} \pm V' \pm V'' \pm \text{etc.}$$

Or, P étant la population totale,
R la *richesse évaluée* moyenne,
A étant égal à $A' + A'' + A''' + \text{etc.}$,
C *idem* à $C' + C'' + C''' + \text{etc.}$,
Et les deux termes $\pm SV \pm V$ étant supposés égaux à $\pm S'V' \pm S''V'' \pm \text{etc.} \pm V' \pm V'' \pm \text{etc.}$,
PR, ou la *richesse évaluée* d'une nation, s'exprimera analytiquement de cette manière :

$$PR = dMm\ (I\text{-}N) + Mm + A - C \pm SV \pm V.$$

Cette équation va se simplifier par la disparition des deux termes $\pm SV \pm V$.

En effet, que représentent-ils? V est la différence entre ce qui a été reçu et payé pendant l'année par tous les groupes, pour les marchandises immatérielles qu'ils ont fournies et celles qui leur ont été livrées, et SV est le capital relatif à cette différence. Mais une nation se suffisant habituellement à elle-même avec ses médecins, ses professeurs, ses artistes, etc., ce qui a été reçu est équivalent à ce qui a été payé. V égale donc zéro, et V et SV peuvent être négligés.

C'est ainsi que l'on a donné l'expression de la *richesse évaluée* d'un peuple, dans le catéchisme; mais, pour avoir exactement cette expression, il faut y comprendre les deux termes $\pm SV \pm V$.

Est-ce que la France n'envoie pas ses médecins, ses artistes lyriques, à l'étranger? Est-ce qu'elle ne fait pas l'éducation d'une multitude de jeunes gens de tous pays?

On doit remarquer que les deux termes de la forme dMm (I—N), et Mm, n'existent pas toujours simultanément dans l'équation. Ainsi, lorsqu'un ouvrier fabrique isolément une table, les frais de fabrication étant équivalents à la valeur du produit brut, $N = I$, et $dMm(I - N) =$ zéro. Il ne reste alors dans l'équation que Mm, valeur de la table.

Les déductions suivantes sont la conséquence de l'expression algébrique de la *richesse évaluée* :

I. La *richesse* moyenne *évaluée* de chaque individu, toutes choses égales d'ailleurs, sera d'autant plus petite que la population prendra plus d'extension.

II. Il est à désirer que dans un État l'intérêt de l'argent diminue de plus en plus, car alors, d grandissant, la *richesse évaluée* devient de plus en plus importante.

III. Un pays aura une *richesse évaluée* d'autant plus grande

1° Que la quantité des produits bruts dépassant la consommation prendra une valeur monétaire plus élevée,

2° Que les frais de fabrication seront moindres,

3° Que le produit net sera apprécié, en espèces, à une somme plus forte.

La forme de cette équation rend encore manifeste l'erreur de ceux qui voulaient juger de la richesse d'une nation soit par le produit brut, soit par le produit net, attendu que cette richesse se compose non-seulement du produit net et du produit brut, mais encore d'autres éléments.

NOTE G, PAGE 45.

Diminution de la richesse évaluée d'un peuple dans une année de disette, bien que la valeur de la récolte puisse être plus grande que dans une année normale.

Ce phénomène économique s'explique avec la plus grande facilité au moyen de l'équation de la richesse évaluée

$$PR = dMm(I-N) + A + Mm - C.$$

En effet, si Mm, valeur de la récolte, s'accroît, C (valeur de la consommation), qui est négatif, s'accroissant bien plus encore, puisque, la récolte n'étant pas suffisante, on est obligé de se pourvoir à l'étranger, détruira non-seulement toute l'action de la plus-value de Mm sur la *richesse évaluée*, mais encore fera décroître cette richesse. Ensuite le terme dMm (I-N) décroîtra : 1° parce que les fortes sommes exportées en très-peu de temps à l'étranger pour acquérir des céréales feront hausser l'intérêt de l'argent et diminuer d; 2° parce que, le nouveau prix du grain accroissant les salaires, et par suite les frais de fabrication, N prendra plus de valeur; 3° parce que, la population étant misérable, les débouchés des manufactures se restreindront.

NOTE H, PAGE 42.

Évaluation de la fortune des particuliers.

§ 1. — Richesse évaluée.

Supposons que l'on veuille évaluer la fortune d'un mécanicien français, possédant un immeuble en terre d'un revenu de cinq mille francs, et recevant en surplus des appointements de dix mille francs par an.

Pour procéder à cette appréciation, nous prendrons

l'équation de la *richesse évaluée* d'un groupe d'individus, équation qui est de la forme

$$PR = dMm\,(I\text{-}N) + Mm + A - C + SV + V.$$

Dans cette formule P=I.

dMm (I—N) se rapportant au fonds de terre, Mm= 5,000 fr. N= zéro. d=33,33, car généralement les terres se vendent sur le pied de 3 pour 100, ou de 1 fr. pour 33 fr. 33 c. V=10,000 fr.

Mais quelle valeur donnera-t-on à S dans SV, qui est le capital industriel ?

L'éventualité du traitement que reçoit le mécanicien ne permet pas de regarder ce traitement comme l'intérêt d'un capital vingt fois plus considérable. Ici une estimation est à faire. S se modifiera avec l'âge, la santé, l'intelligence plus ou moins susceptible de développement de la personne dont il s'agit.

Dans les circonstances ordinaires, on pourra substituer à S le chiffre 4, ou autrement évaluer, pour la même quantité de revenus, le capital industriel du mécanicien au cinquième d'un capital matériel qui rapporterait 5 pour 100.

En remplaçant dans la formule les diverses lettres par les nombres que nous venons d'indiquer, nous aurons, pour la *richesse évaluée* que l'on cherche,

R=166,650 fr.+5,000 fr.+40,000 fr.+10,000 fr.+ A—C.

Si la consommation est égale au revenu, C=5,000+

10,000 fr., et la *richesse évaluée* est de 166,650+40,000 fr.+A, relativement à l'année pour laquelle se fait le calcul, ou de 206,650 fr.+A.

§ 2. — Richesse d'usage.

Évaluons maintenant la *richesse d'usage* de ce mécanicien, et pour cela recourons à l'équation

$$U=\frac{Mm+M'm'+\text{etc.}+L}{P\,(am+a'm'+\text{etc.}+l)}$$ [1]

$$Mm=5,000 \text{ fr.}, \; M'm'=10,000 \text{ fr.}, \; P=1.$$

Nous savons de plus que le prix de l'unité d'existence est déterminé par l'expression $am+a'm'+\text{etc.},+l$, et se monte en France à 220 fr.

U sera donc égale à $\frac{5,000+10,000}{220}=68$

C'est-à-dire que l'industriel dont il est parlé jouira d'une *richesse d'usage* 68 fois plus grande que celle du manœuvre pris comme type étalon dans chaque pays.

[1] Voyez note L.

Note I, page 22.

Proportionnalité entre la richesse évaluée des peuples et la puissance dont ils disposent.

Nous avons dit que les *richesses évaluées* des peuples mesurent l'action qu'ils sont susceptibles d'exercer à l'entour d'eux sur les personnes et sur les choses; nous pouvons ajouter que ces richesses mesurent encore à peu près cette action et sur les personnes dont ils se composent, et sur les choses qu'ils possèdent. En effet, d'un pays à l'autre, le prix des marchandises ne diffère tout au plus que des frais de transport. Ensuite, si dans chaque pays il est des marchandises chères, il en est aussi d'autres qui sont à bon marché, ce qui établit une sorte de compensation. Voyez les pays agricoles : là, les marchandises manufacturées sont à très-haut prix, et les céréales à bon marché; et c'est l'inverse que l'on remarque dans les pays manufacturiers. — Quant aux personnes, si les salaires sont plus faibles chez les nations pauvres, ce qui semblerait donner une plus grande action à leurs capitaux, ces salaires, relativement au travail produit, sont encore plus élevés que chez les nations riches et civilisées. (Voyez page 109.) Ainsi, un même capital exerce à peu près une action semblable dans chaque pays et sur les hommes, et sur l'ensemble des choses qu'ils possèdent.

Note J, page 49.

Réponse à M. Joseph Garnier.

M. Joseph Garnier, professeur d'économie politique, dans la 6e édition de son *Traité d'économie politique*, relativement à la distinction entre la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage* des peuples, s'exprime de cette manière :

« Cette distinction nous paraît inexacte, en ce que, si l'on peut considérer les choses par rapport à leur utilité ou par rapport à leur valeur, il est impossible de les séparer en deux catégories, comme le fait M. du Mesnil-Marigny, ce qui donnerait à penser qu'il y a dans un pays, d'une part, *des richesses d'usage qui n'ont pas de valeur et ne sont pas évaluables comme les autres.....* »

Le défaut de logique de ce raisonnement ressort au premier coup d'œil. — N'est-il pas des *richesses d'usage* qui sont sans valeur, ainsi les rayons du soleil, l'eau, l'air, etc., et qui, par conséquent, ne sont pas évaluables comme les autres?

« *Et, d'autre part*, continue-t-il, « *des richesses évaluées qui n'ont pas d'utilité ou diffèrent des autres par une valeur qui leur est propre* ».

Nous ne savons comment M. Joseph Garnier a pu déduire de nos théories cette énormité, qu'une richesse évaluée puisse ne pas avoir d'utilité. Quant à ce qu'il insinue relativement aux richesses qui doivent avoir une valeur *propre*, nous lui demanderons si c'est au point de vue de son utilité qu'à poids égal la valeur du diamant est si supérieure à celle du pain.

Ce professeur ajoute :

« Au moyen de cette distinction, l'auteur a cru pouvoir trouver la solution du problème de l'inventaire de toutes les richesses sociales en évaluant les « richesses évaluées » en valeurs monétaires, et les « richesses d'usage » en *unités d'existence*, entendant par là le prix de la somme des objets nécessaires à un individu dans chaque pays et pour chaque année, variant comme le climat, les habitudes sociales, etc. — Pour obtenir la richesse d'usage d'un individu dans un pays, on n'a qu'à diviser la somme du revenu par cette unité. — *Outre que le point de départ des deux catégories de richesse n'est pas dans la nature des choses, on voit que cette base métrique, variable avec les lieux et les années, est le résultat de données nombreuses et toutes incertaines : car comment fixer le quantum du nécessaire? — De plus, la constitution du revenu général ne présente pas moins de difficultés.* »

M. J. Garnier aurait dû nous dire pourquoi le point de départ des deux catégories de richesses n'est pas dans la nature des choses, car rien ne justifie cette assertion.

Quant à l'appréciation exacte des termes qui entrent dans les formules des deux richesses, nous montrons (p. 47 et suiv., ainsi que dans la note L) qu'elle est bien loin de présenter les difficultés dont il parle. Du reste, à quoi tendons-nous particulièrement? A résoudre nombre de questions économiques qui jusqu'ici sont restées insolubles. Eh bien, cette solution n'exige

pas que l'on détermine exactement la valeur de chacune des deux richesses, mais bien que l'on puisse s'assurer si elles s'accroissent ou si elles diminuent en raison de telle ou telle mesure économique ; et ce but est atteint complétement par nos formules.

M. J. Garnier ajoute encore :

« Quant à la conciliation des libre-échangistes et des protectionnistes, elle consiste, pour l'auteur, en ce que les premiers ont raison au point de vue de la richesse d'usage, et les seconds au point de vue de la richesse évaluée. Mais les libre-échangistes seuls sont dans le vrai, en prenant pour base la quantité des choses utiles, l'intérêt des consommateurs; et les protectionnistes ont bien réellement tort, en argumentant de la plus-value dont la protection fait bénéficier les protecteurs privilégiés. »

Oui, les libre-échangistes seraient dans le vrai, si dorénavant il n'y avait plus de guerres parmi les peuples, si les nations devaient désormais s'entr'aider les unes les autres, car il ne s'agirait que d'augmenter la *richesse d'usage* générale. Mais nous *argumentons* de l'accroissement de *richesse évaluée* (1), dont la protection fait bénéficier tout à la fois les producteurs et la nation, car nous tenons compte de la perte éprouvée par les consommateurs, ce qui n'avait pas encore été fait jusqu'ici. (Voyez p. 159 et suiv.)

[1] Accroissement qui non-seulement augmente la puissance d'une nation, mais encore l'action moyenne de chacun des individus qui la composent, et sur les hommes de tous pays, et sur les choses qu'ils produisent

Note L, page 52.

Équation de la richesse d'usage et sa discussion.

Le langage algébrique a donné à ce que nous avons appelé *richesse évaluée* un sens clair et précis; il sera facile, à l'aide du même langage, de définir avec autant de netteté la *richesse d'usage*, et de rendre désormais impossible toute confusion entre ces deux genres de richesses, soit pour les particuliers, soit pour les peuples.

La détermination de la *richesse d'usage* aura pour base et point de départ l'*unité d'existence*, cette expression, *unité d'existence*, désignant la somme moyenne des objets que consomme, dans chaque pays, pour ses satisfactions habituelles, une personne qui n'emploie pour vivre que sa force musculaire, autrement dit un manœuvre.

Si cette *unité* était la même chez tous les peuples, et si, en même temps, le prix des marchandises qu'elle comprend était partout invariable, en divisant le revenu en monnaie de chaque individu par ce prix, on aurait des nombres qui mesureraient exactement la *richesse d'usage* individuelle, puisqu'ils s'accroîtraient et diminueraient proportionnellement à la possibilité de consommer plus ou moins de fois cette *unité d'existence*.

Mais si ce moyen de mesure, ce module, est à peu

près fixe dans un même pays, il varie sensiblement dans divers pays, suivant leur position géographique.

Au climat froid et humide de l'Angleterre il faut opposer des habits de drap épais, des boissons spiritueuses, une nourriture très-animalisée.

Un ciel plus clément permet aux Espagnols d'user de vêtements plus légers et de consommer des aliments moins substantiels.

Dans les Indes, l'alimentation, l'habillement et même le logement, se réduisent à des proportions bien plus minimes encore.

Quant à la France, dont la température est modérée, la quantité des choses essentielles à ses habitants sera un médium entre ce que réclament les peuples du Nord et ceux du Midi.

On doit encore tenir compte des usages nationaux[1].

Ainsi le rite religieux obligera à une nourriture toute spéciale.

Ainsi certaines populations, par exemple celles de l'Allemagne, habituées depuis longtemps à se restreindre dans leurs dépenses, ne réclameront pas des consommations d'une nature aussi variée et de la même délicatesse que les habitants de telles cités de la France, depuis longtemps adonnées au luxe.

[1] Senior dit que les souliers sont *necessaries* pour tout Anglais, dont la santé souffrirait s'il en était privé, tandis que, pour les classes inférieures de l'Ecosse, ils ne sont que *luxuries :* celles-ci, grâce à l'empire de l'habitude, peuvent aller nu-pieds sans aucun inconvénient physique et sans dégradation sociale. Pour la classe moyenne, en Ecosse, la chaussure est *decency :* elle porte des souliers pour garantir non les pieds, mais la position sociale.

Le Russe consommera du seigle, l'Anglais du froment.

Généralement, en France et en Espagne, une ration de vin est regardée comme nécessaire à l'existence. En Angleterre, la population a adopté à peu près la même opinion relativement à la bière, tandis que les Chinois, les Indous, ne boivent habituellement que de l'eau[1].

Ne sait-on pas, du reste, qu'une plante venue dans un terrain fertile ne peut se développer de nouveau qu'en s'alimentant de sucs plus nutritifs que si elle avait pris naissance dans un sol maigre et pierreux !

Le prix des mêmes objets, comme on le voit, est donc loin d'être uniforme dans tous les pays. Aussi l'unité d'existence sera modifiée dans sa valeur par une multitude de circonstances relatives au climat, aux habitudes sociales, à la religion, à la situation financière, etc.

Toutefois cette valeur pourra être précisée dans chaque nation, à une époque déterminée.

En effet, on ne peut nier que, si l'*unité d'existence* varie de peuple à peuple, en général elle ne diffère pas sensiblement dans chaque nation.

Et, pour nous en assurer, il suffit d'examiner ce qui se passe autour de nous :

Les administrations publiques ne fixent-elles pas ce qui est nécessaire annuellement aux soldats de terre, aux matelots ?

Dans les maisons d'éducation, les jeunes gens ne trouvent-ils pas une nourriture appropriée à leur âge, nour-

[1] Humboldt rapporte qu'au Mexique le salaire d'un ouvrier dans les districts chauds est d'un tiers moins élevé que dans les districts tempérés.

riture dont un règlement spécial prescrit la quantité et la qualité ?

Les animaux eux-mêmes ne sont-ils pas partout rationnés conformément à ce que l'on attend de leur service ?

De plus, les objets qui composent cette unité ayant à peu près la même valeur dans toutes les parties d'un pays qui n'est pas très-étendu, il s'ensuit qu'elle est, pour une contrée déterminée, susceptible d'une évaluation monétaire assez exacte.

Nous pourrons porter, en France, à environ 220 francs, le prix de cette *unité d'existence*. Car on estime généralement à 1,100 francs ce que dépense aujourd'hui moyennement une famille de manœuvres composée de cinq personnes, pour subsister pendant une année[1].

En Angleterre, les statistiques élevant à 1,500 francs la somme annuelle nécessaire à une famille de manœuvres composée d'un même nombre de personnes, 300 fr. seront pour ce pays l'évaluation du prix de l'*unité d'existence*.

On fixerait en Italie le prix de cette même unité à 140 francs.

[1] M. de Gasparin évaluait ainsi, il y a une trentaine d'années, le budget moyen d'une famille de cultivateurs français, composée de cinq personnes :

Nourriture.	478 fr.
Logis.	30
Habillement	100
Chauffage et éclairage.	10
Outils et ustensiles.	20
Total.	638 fr.

Dans les Indes, 60 fr. paraîtraient un quantum suffisant.

L'appréciation de l'*unité d'existence* ne se baserait pas toujours sur ce qui est, mais sur ce qui devrait être. Ainsi, chez le peuple irlandais, la nourriture et le logement ne sont pas en rapport avec les besoins naturels. Les satisfactions ordinaires de ce peuple devraient donc être largement accrues pour la fixation de cette unité.

Cependant, comme il ne s'agit que de proportions, la fixation rigoureuse du prix de l'*unité d'existence* ne serait pas tout à fait essentielle. Il suffirait que les rapports entre les prix des diverses *unités* pour chaque peuple fussent à peu près exactes.

Ces bases posées, désignons par U la *richesse d'usage* d'un individu pris moyennement dans une nation, et déterminons la valeur de cette richesse d'usage.

Soient a, a', a'', etc., les quantités de marchandises de diverses sortes dont la consommation est moyennement nécessaire à un manœuvre pour subsister pendant une année.

a sera par exemple la quantité d'hectolitres en froment dont il aura besoin en moyenne et annuellement pour se nourrir;

a, le nombre de mètres de drap qui sera essentiel pour son habillement;

a'', etc.

m, m', m'', etc., étant les prix de l'unité de chacune de ces marchandises, l'expression $am + a'm' + a'm''$ $+$ etc., sera le prix des diverses choses nécessaires annuellement à ce manœuvre pour subsister selon ses besoins naturels et ses habitudes. Et, en ajoutant à cette somme la valeur annuelle du loyer représentée par l,

on obtiendra pour le prix de l'*unité d'existence*, ou autrement dit la dépense moyenne du manœuvre considéré.

$$am + a'm' + \text{etc.} + l.$$

Quel est maintenant le revenu annuel moyen, en espèces, des citoyens d'une nation ?

Il suffit de prendre pour cette détermination la valeur monétaire de toutes les marchandises matérielles[1] et immatérielles dont dispose cette nation comme produit brut pendant une année, soit qu'elle les ait fabriquées elle-même, soit qu'elle les ait échangées contre celles qu'elle a fabriquées, et de diviser cette valeur par le nombre des individus qui la composent.

Soient donc M, M', M'', etc., les quantités de diverses marchandises d'une même espèce, confectionnées dans l'intervalle de temps indiqué ci-dessus, de manière à être en état d'être consommées.

Ces marchandises sont de même nature que celles désignées par a, a', a'', etc.

C'est-à-dire que M et a, M' et a', M'' et a'', etc., correspondent à des objets de même sorte.

Soit ensuite L la somme de tous les loyers.

[1] Ici une explication est essentielle.

En portant au nombre des marchandises les tissus et autres objets fabriqués pendant une année, il faudrait se donner de garde d'y faire figurer en même temps le charbon consommé par les machines à vapeur qui ont servi à produire ces divers articles, car leur prix comprend celui du charbon.

Quant au charbon qui sert au chauffage des habitants, il doit être ajouté aux marchandises dont il a été parlé ci-dessus

Le revenu moyen individuel sera exprimé par

$$\frac{Mm + M'm' + M''m'' + \text{etc.} + L}{P}$$

Nous ferons remarquer que tous les ouvriers qui concourent à la fabrication d'une marchandise sont soldés, en définitive, sur le prix de cette marchandise.

Il en est de même du loyer de tous les instruments qui aident à la fabrication, loyer qui fait partie des revenus des propriétaires de ces instruments, et qui est encore payé sur la valeur du produit brut.

U étant la richesse d'usage moyenne et individuelle, nous aurons :

$$U = \frac{Mm + M'm' + M''m'' + \text{etc.} + L}{P\,(am + a'm' + \text{etc.} + l)}$$

Pour compléter cette équation, il faudrait ajouter au numérateur deux termes de signes opposés, l'un exprimant le prix des marchandises importées, et l'autre celui de l'exportation. Mais, ces deux termes ayant à peu près la même valeur, nous les supprimons dans le but de rendre l'équation plus simple.

Note M, page 59.

Des diverses sortes d'industrie.

M. Charles Dunoyer ne reconnaît que deux sortes d'industries :

Les industries qui agissent sur les choses, et les industries qui agissent sur les hommes.

La première sorte comprend les industries extractive, voiturière, manufacturière et agricole. La seconde comprend celles qui concourent soit au perfectionnement de l'homme physique, soit au perfectionnement de l'homme moral ou intellectuel.

Note N, page 73.

Intérêt des capitaux.

Turgot apprécie ainsi les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt des capitaux.

« On peut, disait-il, regarder le prix de l'intérêt

comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, toute industrie, tout commerce, cessent. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons, paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. C'est l'abondance des capitaux qui ranime toutes les entreprises, et le bas intérêt de l'argent est tout à la fois le fait et l'indice de l'abondance des capitaux. »

Note O, page 79.

De l'accroissement du capital au moyen de l'épargne sordide.

Si l'on pouvait contraindre l'homme à ne satisfaire que ses besoins essentiels et à travailler autant que lorsqu'il veut se procurer les jouissances les plus raffinées, peut-être le capital d'un pays s'accroîtrait plus qu'avec notre système de civilisation. Mais cette hypothèse est irréalisable. L'homme se donnera bien quelque peine pour se procurer la maigre pitance à laquelle on peut vouloir l'assujettir. Ira-t-il au delà? Nous ne le

pensons pas. Il n'est que l'espoir d'une félicité de plus en plus grande qui puisse réveiller son indolence et l'endurcir à la fatigue. Du reste, ce n'est pas seulement l'accroissement du capital qu'il faut considérer dans une pareille question. — S'agit-il simplement pour l'homme de vivre comme la bête ? Est-ce pour une telle mission qu'il est sur la terre? L'épargne sordide devrait donc être rejetée, quand bien même (ce qui heureusement n'est pas) elle serait plus favorable que notre système actuel de civilisation à l'accroissement du capital.

Note P, page 99.

Rapport entre les capitaux de deux peuples qui contractent un échange.

Nous allons démontrer, au moyen de l'équation de la *richesse évaluée*, que le rapport entre les capitaux de deux peuples qui contractent un échange est modifié par cet échange, lorsque la confection des objets troqués a nécessité, à égalité de capital employé, soit des quantités différentes de journées de travail au même prix, soit le même nombre de journées à des prix différents. Le travailleur est supposé tout à la fois capitaliste, directeur, patron et ouvrier.

Considérons, en effet, deux sociétés dans un même pays, composées l'une de fabricants de tissus en coton

et l'autre d'agriculteurs. Elles comprennent chacune et les propriétaires de toute la partie matérielle servant à la production, et les ouvriers qui se livrent au travail spécial à la réunion dont ils font partie. Les produits sont échangés entre ces deux sociétés de telle manière qu'un groupe de denrées agricoles d'une valeur de 20 francs et ayant nécessité vingt journées de travail a été échangé contre dix mètres de tissus qui n'ont exigé que l'emploi d'une seule journée. Les capitaux employés de part et d'autre étant les mêmes, la richesse évaluée des agriculteurs sera représentée par

$$(1)\ PR = dMm\,(I-N) + Mm - C$$ [1]

Si nous appelons J le prix de leurs journées de travail, nous aurons pour le produit brut de l'année : Mm.

$$Mm = 365 .\ J .\ P$$

En substituant cette valeur de Mm dans l'équation,

$$\text{On a } (1)\ R = d .\ 365 .\ J\,(I-N) + 365 .\ J - \frac{C}{P}$$

Cette équation donne la richesse évaluée de chaque agriculteur.

Pour déterminer la *richesse évaluée* des industriels, nous prendrons les mêmes lettres, et, pour les différencier des précédentes, nous y ajouterons le signe, en ve-

[1] Pour plus de simplicité, et sans être moins exact, nous supprimons le terme A donnant la somme des capitaux circulants qui n'ont pas été produits pendant l'année.

dette ; toutefois d sera supposé le même pour les deux sociétés.

$$M'm' \text{ étant égal à } 365.\ J'.\ P'$$

On aura pour la richesse évaluée de chaque industriel

$$(2)\ R' = d.\ 365.\ J'\ (1\text{-}N') + 365.\ J' - \frac{C'}{P'}$$

Or, en admettant que toutes les journées des travailleurs des deux sociétés ont servi à la fabrication des objets échangés, on aura d'une part $J = 20.\ J$
et d'une autre part $P = 20\ P'$
En substituant dans l'équation (2), nous aurons

$$(2)\ R' = d.\ 365.\ 20.\ J.\ (1\text{-}N') + 365.\ 20.\ J - \frac{C'}{P'}$$

De cette équation, comparée à la précédente (1), il résulte (les capitaux employés à la production étant supposés les mêmes) que, si un industriel ne consomme pas plus qu'un agriculteur, il accroît, par suite de l'échange dont il a été parlé, vingt fois plus que ce dernier sa *richesse évaluée*.

Dans cette démonstration, nous avons supposé que le nombre des journées passées à la fabrication des objets échangés était différent, et que les journées étaient payées le même prix. On arriverait à un résultat identique si leur nombre était le même et qu'elles fussent payées vingt fois aussi cher à l'industriel qu'à l'agriculteur, car on aurait toujours $J' = 20\ J.$ et $P = 20\ P'$.

Bien plus, lorsque le libre échange s'établit entre un

peuple agricole et un peuple manufacturier, la différence entre leurs *richesses évaluées* peut s'accroître tous les ans.

En effet, pour le même capital employé, la journée des peuples agriculteurs (bien entendu ainsi que nous l'avons considéré) étant toujours d'un prix moins élevé que celle des peuples industriels, à dépenses égales, ces derniers pourront faire des épargnes beaucoup plus considérables. Et ces épargnes, en s'additionnant d'année en année, accroîtront constamment *l'écart* entre leurs *richesses évaluées*.

On ne peut donc plus dire qu'en échangeant une valeur monétaire pour pareille valeur monétaire deux nations retirent un avantage égal d'un échange ainsi pratiqué. Aussi était-ce avec raison que l'on avait mis un bandeau sur les yeux de Plutus, car on ignorait de quelle manière il distribuait ses faveurs.

Note Q, page 115.

Le bien-être du prolétaire s'est-il amélioré avec l'extrême progrès de la civilisation?

Divers passages de Sénèque, d'Epicure et de Charron semblent établir qu'il était plus aisé de satisfaire les be-

soins de la vie aux époques où la population était moins considérable.

« Tout ce dont nous avons naturellement besoin est toujours prêt, toujours à notre disposition[1]. »

« Nous avons sous la main tout ce qui doit nous suffire[2]. »

« Si vous voulez vivre selon ce qu'exige la nature, *jamais vous ne serez pauvre;* si vous voulez vivre selon l'opinion, jamais vous ne serez riche. La nature ne demande que peu de chose, et l'opinion est insatiable[3]. » Ce passage est d'Epicure, au rapport de Sénèque.

« Cette-ci (disette et défaut des choses nécessaires et requises à nature) n'arrive presque jamais, étant nature si équitable et nous ayant formés de cette façon que peu de choses nous soient nécessaires, et icelles, se ***trouvant partout, ne manquent point.*** »

(Charron, *De la Sagesse.*)

[1] Parabile est quod natura desiderat et expositum.

(Sénèque, *ép.* IV.)

[2] Ad manum est quod sat est.

(Sénèque, *ép.* IV).

[3] Si ad naturam vives, numquam eris pauper; si ad opinionem, numquam dives : exiguum natura desiderat, opinio immensum.

(Sénèque, *ép.* XVI.)

Note R, page 120.

Nombres statistiques extraits des documents officiels.

1852. Agriculteurs : Produits réels, 5 milliards de francs; 20 millions de travailleurs.

1851. Réunion de toutes les industries textiles : Produit total, 1,615 millions de francs; matières premières, 1,037 millions de francs; produits réels, 578 millions de francs; travailleurs, 970,000.

1856. Industrie des cotonnades : Produit total, 416 millions de francs; matières premières, 261 millions de francs; produits réels, 155 millions; travailleurs, 244,000.

1847. Industrie des lainages : Produit total, 473 millions de francs; matières premières, 335 millions de francs; produit réel, 138 millions de francs; travailleurs, 144,000.

1852. Industrie de la houille : Produit sur le carreau, 47 millions de francs; travailleurs, 35,000.

1852. Industrie de la soie : Produit total, 406 millions de francs; matières premières, 233 millions de francs; produits réels, 173 millions; travailleurs, 165,000.

1854. Orfévrerie, Joaillerie de Paris : Produits réels, 85 millions de francs; travailleurs, 20,000.

NOTE S, PAGE 121.

Le profit que l'on tire de l'agriculture à égalité de capital est moindre que celui donné par l'industrie.

(*Extrait d'un discours prononcé par l'auteur.*)

Entrons, je vous prie, dans le détail d'une houillère qui rend 100,000 francs par an à ses actionnaires, et ouvrons ses livres :

Un gérant appointé annuellement à. . .	20,000 fr.
Un conseil d'administration, id. à. . .	12,000
Un ingénieur, id. à.	8,000
Un médecin, id. à.	2,000
Un maître d'école, id. à.	2,000
Un bureau de correspond. à Paris, id. à.	10,000

Le tout sans y comprendre une quantité de maîtres, contre-maîtres, écrivains, voyageurs, journalistes même, également bien rétribués.

Comparons maintenant cette administration à celle d'une commune entièrement livrée au travail de la terre, et où le revenu net s'élève au même taux de 100,000 francs. — Tout d'abord vous constaterez dans cette commune l'absence de ce nombreux et coûteux état-major; et si vous y trouvez un maître d'école, à coup sûr il sera payé par l'État. — De plus, chaque

ouvrier agricole ne touchera guère que la moitié des salaires affectés aux ouvriers mineurs.

N'en faut-il pas conclure, Messieurs, en faisant la part de chacun des intéressés, que, pour le même revenu net, l'industrie houillère se montre large et généreuse, tandis que l'agriculture est d'une parcimonie et d'une lésinerie incontestables? — Nous ajouterons qu'une exploitation rurale exige une telle assiduité dans les travaux, une telle réserve dans les dépenses, que généralement, si l'on a reçu une éducation libérale, à coup sûr on se ruine quand on veut faire cultiver ses domaines par des journaliers.

Ce que nous avons dit des houillères s'appliquerait à nombre d'autres industries. Ainsi, Messieurs, il n'est pas besoin de recourir aux statistiques officielles pour constater la supériorité de ces industries sur l'agriculture sous le rapport de la rémunération des travailleurs.

M. le baron Dupin, dans son remarquable livre *Des forces commerciales et industrielles de la France*, à la suite de calculs trop longs à rapporter, conclut dans le même sens. D'après lui, la force de production d'un individu moyen est représentée, en France, dans l'industrie par 8, et par 5 seulement dans l'agriculture.

Note T, page 154.

Le libre échange exceptionnellement peut diminuer la richesse d'usage.

Il est exceptionnellement certaines circonstances dans lesquelles le libre échange peut faire décroître tout ensemble et le bien-être et la *richesse évaluée* d'une nation, et, conséquemment doit être remplacé, même lors d'une paix constante et générale, par la protection. — Ainsi, lorsqu'un peuple producteur de grains (marchandise dont le transport est très-onéreux, en raison du poids, de l'encombrement et de la chance d'avarie) est obligé de les envoyer au loin pour obtenir, en retour, des tissus par exemple, dont le déplacement ne modifie que faiblement la valeur première, il est possible qu'il y ait bénéfice pour lui à fabriquer cette dernière espèce de marchandise à un prix supérieur à celui de l'étranger. La raison en est simple : le produit agricole, en se consommant sur place, vu l'accroissement des consommateurs provenant de la nouvelle fabrication, peut fort bien prendre une telle plus-value, qu'avec ce produit on se procure parfoisune plus grande quantité de ces tissus qu'en expédiant forcément (de par le libre échange) son blé à grande distance.

La protection, dans ce cas, qui n'est pas aussi exceptionnel qu'on pourrait peut-être le croire, favoriserait

donc en même temps et l'accumulation du capital et l'accroissement du bien-être.

Note U, page 155.

Opinion de Napoléon 1er sur le libre échange entre la France et l'Angleterre.

(Extrait du *Mémorial de Sainte-Hélène par Lascase.*)

« Nous avons à présent le secret du traité de commerce de 1786. La France crie encore contre son auteur. Mais les Anglais l'avaient exigé sous peine de recommencer la guerre. Ils voulurent m'en faire autant, mais j'étais puissant et haut de cent coudées, je répondis qu'ils seraient maîtres des hauteurs de Montmartre que je m'y refuserais encore, et ces paroles remplirent l'Europe. Ils en imposeront un aujourd'hui, à moins que la clameur publique, toute la masse de la nation, ne les force à reculer; et ce servage, en effet, serait une infamie de plus aux yeux de cette même nation, qui commence à posséder aujourd'hui de vraies lumières sur ses intérêts. »

Si les temps sont changés, si maintenant notre industrie est plus à même de se défendre, les principes ne se sont pas modifiés.

Note V, page 163.

Pour accroître la richesse évaluée d'un pays, la protection des manufactures parfois doit être normale.

(*Extrait d'un discours prononcé par l'auteur.*)

Nous avons vu, Messieurs, que pour accroître les capitaux d'un pays il était souvent nécessaire de protéger certaines industries; nous établirons encore que cette protection doit parfois être normale, et non temporaire; et dans cette démonstration nous nous servirons d'exemples puisés en Angleterre et en France.

Le bon marché dans les fabrications tient à nombre de causes. Nous signalerons les principales : 1° le faible loyer des capitaux; 2° la grande quantité des débouchés ouverts aux marchandises fabriquées; 3° les aptitudes que depuis longtemps les ouvriers ont su acquérir; 4° la proximité des matières qui entrent dans la fabrication d'un objet, et généralement la facilité des transports; 5° le milieu où les producteurs travaillent, milieu où leurs facultés prennent chaque jour un nouvel essort.

Où trouver, Messieurs, d'aujourd'hui à une époque très-éloignée, une contrée où les capitaux pourront lutter de bon marché avec ceux de l'Angleterre? — Dans cette île, ils sont immenses; et, de par la constitution

et les mœurs nationales, ils appartiennent et ils appartiendront pendant nombre d'années encore à un petit nombre de personnes fort riches, non-seulement très-compétentes pour juger les grandes entreprises, mais encore capable de les fonder et même de les diriger.

Quelle différence avec la France, pays cependant d'aisance générale, mais où les grands capitalistes sont rares, très-sollicités, et tout à la fois inintelligents, peureux et défiants! — Ensuite, Messieurs, le capital ne doit-il pas longtemps exiger sur le continent, où tout le monde s'effraye de l'avenir, un intérêt plus élevé que chez les Anglais, qui n'ont rien à redouter du volcan qui semble nous menacer?

De cet état de choses il découle qu'en fait de capital obtenu aisément et à bas prix, l'industriel trouve, et trouvera pendant longues années [encore, beaucoup plus de ressources en Angleterre que partout ailleurs.

Quant aux débouchés, est-ce que les innombrables comptoirs que l'Angleterre possède dans tout le monde, est-ce que cet instinct du commerce inné chez ses habitants comme chez les israélites, ne nous autorisent pas à penser qu'elle fabriquera pendant un siècle et davantage dix fois plus de marchandises que tous les autres peuples, et qu'en conséquence elle aura encore sur eux, sous ce rapport, la suprématie relativement aux prix?

Nous passerons légèrement sur les aptitudes des ouvriers anglais, qui sont proverbiales, aptitudes qui non-seulement se transmettent à leurs descendants, mais encore deviennent de génération en génération de plus en plus grandes, ainsi que le constate la science physiologique dans tous les phénomènes du même ordre.

Nous n'insisterons pas non plus sur l'heureuse coopération de la nature, qui a réuni dans les mêmes lieux, sur le sol de la Grande-Bretagne, les principaux éléments de chacune de ses fabrications, et par suite a assuré à ses travailleurs un privilége perpétuel; ni sur les nombreux moyens de communication qu'elle possède, car vous savez tous quelle influence exercent sur les prix la facilité et plus encore la suppression des transports.

Le milieu où les producteurs travaillent doit être particulièrement l'objet de notre attention. Jetez un regard sur ces soieries et maints autres objets de mode, de luxe et d'art que nous avons le privilége de fournir à toutes les nations : pensez-vous qu'il suffira à l'étranger d'embaucher quelques-uns de nos metteurs en œuvre, maîtres ou contre-maîtres, pour s'approprier facilement leurs industries respectives? Qu'on se détrompe : chacun d'eux a besoin de se tremper constamment dans le milieu français, centre du goût, pour conserver et régénérer ses facultés productrices.— Ce bottier renommé, — ce tailleur célèbre, — cette couturière à la mode, n'auront pas quitté Paris pendant six mois qu'ils seront devenus des ouvriers presque vulgaires. — Leur savoir-faire ne pourra donc être combattu que par une protection normale.

En fait d'acclimatation, il en est un peu de l'industrie comme des animaux et des végétaux de certaines contrées. — Beaucoup d'entre eux ne sont pas susceptibles d'être naturalisés ailleurs. Quelques-uns, cependant, avec des soins continuels, résistent aux déplacements, et, bien que leur vigueur, leur beauté, en soient altérées, rendent encore de grands services.

De ces diverses considérations il résulte que certains pays jouissent et qu'ils jouiront longtemps de monopoles, naturels ou artificiels, éminemment propres à accumuler les capitaux, monopoles qu'on ne peut combattre que par une protection constante, normale.

Nous voici donc bien loin des idées ayant cours, même parmi les protectionnistes, qui en général ne réclament qu'une tutelle temporaire. Mais il faudra tôt ou tard se rendre à l'évidence.

NOTE W, PAGE 191.

De la prospérité relative des divers États.

Il existe dans le monde deux nations en rivalité depuis des siècles, l'Angleterre et la France. Est-il suffisant pour cette dernière nation de participer à la prospérité de la première ? Non ; c'est le rapport des *richesses évaluées* de chacune de ces puissances qui doit fixer les regards de l'homme d'État.

Si la *richesse évaluée* de l'Angleterre s'accroît chaque année en progression géométrique, tandis que celle de sa rivale ne grandit qu'en suivant une proportion arithmétique, la différence entre les *richesses évaluées* de l'une et de l'autre augmentera incessamment, et en même temps une inégalité dans la force et l'influence politique de ces deux pays se fera de plus en plus sentir.

L'histoire est là qui, par malheur, à ce sujet, nous donne un triste enseignement. Les revenus de la France, qui sont maintenant inférieurs à ceux de l'Angleterre, du temps de Law étaient trois fois plus grands; et cependant les uns et les autres ont été constamment en progrès.

En se reportant à cette dernière époque, le revenu de l'Écosse, qui était le tiers de celui de la Grande-Bretagne, n'en est plus, après un accroissement incontesté, que la vingtième partie.

En raison de la liberté du commerce maritime, la Hollande, au commencement du règne de Louis XIV, possédait vingt mille navires; par suite des édits de Cromwell et de Colbert, la puissance maritime de cette nation s'évanouit comme une ombre.

Ainsi, parfois un peuple devra prélever de fortes taxes sur certaines marchandises étrangères, seulement dans le but de s'opposer au développement par trop rapide de la prospérité d'une nation qu'il redoute.

NOTE X, PAGE 200.

Les titres fiduciaires font accroître la richesse évaluée d'une nation.

Les titres fiduciaires agissent précisément comme de nouveaux outils qui seraient créés dans un pays pour

accroître sa production et sa *richesse évaluée*. L'investigation à laquelle nous allons nous livrer va rendre cette vérité palpable.

Voyons d'abord les billets de banque :

1° Si toutes les transactions se faisaient en échangeant toujours marchandises contre matières d'or ou d'argent, il faudrait, dans des pays tels que la France et l'Angleterre, une masse de numéraire bien plus considérable que celle qui s'y trouve. C'est aux billets de banque que l'on doit en partie cette épargne. Les espèces sonnantes économisées par cette valeur fiduciaire se placent à l'étranger, et rapportent un intérêt ou revenu net qui augmente la valeur du terme dMm (I—N) dans l'expression de la *richesse évaluée* que l'on connaît : $PR = dMm\ (I-N) + Mm + A - C$.

2° Si l'on porte les yeux sur la Banque de France, par exemple, n'a-t-on pas vu ses actions monter au triple, au quadruple du chiffre primitif, en raison des 700 à 800 millions de francs en billets que son crédit lui a permis d'émettre; et en même temps n'est-on pas certain que le pays tire lui-même un grand bénéfice de cette émission? De là, encore, un accroissement dans la valeur des deux termes A et dMm (I—N).

3° Lorsque les billets de banque ont cours à l'étranger, et que, malgré leurs remboursements successifs, il s'en maintient au dehors pour une certaine somme, évidemment cette somme sera rentrée en numéraire ou en marchandises dans l'intérieur du pays où ils ont été émis, et ce pays devra pour ce motif aux billets de banque une augmentation dans sa *richesse évaluée*.

4° Les billets émis par les banques, en faisant bais-

ser le taux de l'intérêt, activent le commerce, l'industrie, et par cette raison procurent derechef de grands et très-grands profits, qui feront nécessairement accroître les nombres représentés par les expressions dMm (I—N) et A.

Passons maintenant aux titres fiduciaires désignés par le nom d'actions, d'obligations.

Ils servent déjà, comme chacun sait, à appeler et grouper les petits capitaux pour fonder de grandes entreprises; mais leur utilité est plus grande encore.

Pour apprécier cette utilité tout entière, considérons une terre d'un seul tenant et de quelques milliers d'hectares. Il est incontestable que, si cette terre ne peut se morceler de manière que toutes les parcelles soient à la convenance de nombreux acquéreurs, elle subira, en se vendant, une grande réduction de prix, et il en est de même de toutes les exploitations industrielles.

Eh bien, les actions et obligations qui ont permis de réunir une forte somme en numéraire, pour constituer une industrie, en maintiennent encore à un haut prix le capital par l'état de division où elles le réduisent constamment. Ces titres ont donc un effet analogue à celui des billets de banque sur le terme dMm (I – N).

Quant aux lettres de change, l'industriel qui présenterait toutes les garanties convenables d'ordre, de probité, d'intelligence, et qui posséderait même des richesses importantes, toutefois non réalisées en métaux précieux, serait quelquefois bien impuissant pour produire, s'il était abandonné à ses seules ressources. Avec le secours de la lettre de change, il se procure du numéraire, et donne un nouvel essor à ses fabrications.

La lettre de change, en faisant accorder des délais pour les payements, permet encore au consommateur de renouveler plus fréquemment ses acquisitions. La demande s'accroissant, l'industriel multiplie ses bénéfices; nouvelle cause d'augmentation pour la *richesse évaluée.*

Nous nous garderons de dire que les richesses d'un État sont augmentées par la valeur propre, par la valeur intrinsèque des titres fiduciaires; mais nous certifierons qu'elles leur doivent une rapide expansion, parce que ces titres servent utilement et énergiquement d'agents, de moyens, de facteurs, d'instruments, d'outils, de machines, pour produire ces mêmes richesses.

Le crédit sur lequel reposent les titres fiduciaires est donc bien la cause d'un accroissement dans la *richesse évaluée;* ce sera, si l'on veut, une cause indirecte, mais toujours une cause incontestable.

Note Y, page 250.

Discussion relative à la théorie de l'absentéisme.

Cette théorie de l'absentéisme a donné lieu, dans une séance de la Société de statistique, à la discussion suivante, discussion à laquelle ont pris part MM. *Wolowski,*

membre de l'Institut; *Dupuit*, inspecteur général des ponts et chaussées; *Le Hir*, docteur en droit.

M. Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées. — La méthode qu'emploie M. du Mesnil-Marigny pour évaluer l'augmentation de richesse produite dans une ville par le séjour d'un étranger qui vient y dépenser ses revenus ne me paraît pas rationnelle. Il n'y a pas là augmentation de richesses proprement dite, il n'y a qu'un déplacement dans la production et la consommation. Si cet étranger était resté chez lui, il y aurait dépensé ses revenus, et d'autres personnes auraient réalisé les profits qu'il a fait faire aux habitants de la ville. Il ne faut pas perdre de vue que cet étranger consomme les produits qu'il achète, et que les bénéfices de ceux qui les lui vendent ne sont pas l'équivalent de ses dépenses. S'il a dépensé ou consommé pour 50,000 fr. de produits, ceux qui les ont fabriqués ou vendus n'ont peut-être réalisé qu'un bénéfice de 10,000 fr. On s'égare, du reste, toutes les fois qu'on veut évaluer la richesse publique en argent, parce que la valeur des produits diminue par le bon marché quand leur quantité augmente; de sorte que, pour certaines denrées, la valeur totale augmente quand leur quantité diminue. Si, dans une bonne année, 100 millions d'hectolitres de froment se vendent au prix moyen de 20 fr. l'hectolitre, la récolte vaut 2 milliards; si, dans une mauvaise année, 80 millions d'hectolitres se vendent 30 fr., la récolte se vend 2,400 millions. Dira-t-on que le revenu de la France se trouve augmenté de 400 millions? De même pour le vin et pour une foule d'autres objets. On démolirait la moitié de Paris que l'autre moitié vaudrait peut-être plus que le Paris actuel. La hausse des valeurs ne correspond donc pas à une augmentation de richesse, puisque la hausse qui profite au producteur nuit au consommateur. Quand on veut se rendre compte de l'effet d'une mesure économique, il ne faut pas considérer son effet sur les prix, mais sur la production. Il faut voir si elle augmente la quantité ou la qualité des choses qui ont la propriété de satisfaire nos besoins matériels ou intellectuels.

M. du Mesnil-Marigny. — La richesse qui se développe dans un pays, lorsqu'un opulent étranger vient y dépenser ses revenus, évidemment n'est pas une nouvelle richesse créée, mais bien une richesse déplacée. En restant chez lui, le touriste en aurait fait profiter son pays. Aussi n'y a-t-il aucune discussion à élever sur ce point. Mais, si quelqu'un estimait que la France accroît son revenu de 400 millions dans l'hypothèse citée par M. Dupuit, pendant une année de disette, c'est qu'il se servirait d'une méthode défectueuse pour apprécier ce que j'appellerai sa *richesse de valeur*.

La richesse de valeur d'un pays doit s'apprécier au moyen d'une expression à laquelle nous ne donnerons ici, pour plus de simplicité, que trois termes : le premier renfermant la valeur de ses capitaux engagés et de toutes ses réserves; le second, la valeur de sa production annuelle, et le troisième (que l'on doit retrancher de la somme des deux premiers), se composant de la valeur de la consommation annuelle.

Or, la France, dans une année de disette, où elle ne récolte que 80 millions d'hectolitres de grains, valeur

2 milliards 400 millions, à 30 fr. l'hectolitre, faisant à peu près la même consommation qu'en temps normal, où elle récolte et consomme 100 millions d'hectolitres de grains, à 20 fr. l'hectolitre, valeur 2 milliards, est obligée d'acheter à l'étranger pour 20 millions d'hectolitres, au taux de 30 fr.

Dès lors, dans l'expression de la richesse, le terme de la consommation dépasse de 600 millions celui de la production, et la richesse générale, loin de s'accroître, décroît au contraire de 600 millions.

L'observation de M. Dupuit sur l'accroissement des valeurs par la diminution des quantités est très-fondée. Il est certain qu'on peut augmenter la valeur d'une quantité de marchandises lorsqu'on en détruit une partie. On sacrifie dans ce cas la *richesse de bien-être* à la *richesse de valeur*.

C'est ainsi que l'histoire constate qu'à certaines époques, les Hollandais ont jeté à la mer des chargements de denrées coloniales, pour donner une plus grande valeur à ceux qu'ils conservaient.

De l'observation de M. Dupuit il résulte donc uniquement qu'il faut, pour bien connaître la richesse d'un peuple, tenir compte et de sa *richesse de bien-être* et de sa *richesse de valeur*.

Je suis complétement de cette opinion ; seulement je dois faire observer que, dans ma note sur l'absentéisme, il n'a été question que de la *richesse de valeur*.

Toutefois, j'ajouterai que la *richesse d'usage* d'une contrée est peu modifiée par le séjour qu'y fait un touriste, attendu que chaque marchandise qu'il consomme est remplacée par une marchandise de même valeur

(numéraire ou denrée) qu'il fournit en échange. Cette contrée, relativement au nombre de ses habitants, n'éprouve donc presque aucune réduction dans ses objets de consommation.

Un membre. — A quoi bon distinguer la *richesse de bien-être* de la *richesse de valeur*, puisque plus on a d'espèces, plus on peut consommer?

M. du Mesnil-Marigny. — Ces deux richesses sont d'une nature toute différente : la *richesse de bien-être*, qui est relative au nombre des besoins que l'on peut satisfaire, diffère peu dans les divers pays. En effet, les productions annuelles sont-elles supérieures à la consommation, une population nouvelle ne manque pas de surgir pour se les partager. Un déficit vient-il à se déclarer dans les productions ordinaires, une plus grande mortalité rétablit l'équilibre entre les subsistances et la population. D'où il résulte que la *richesse d'usage* ne diffère pas très-sensiblement d'un pays à l'autre. Il en est tout autrement de la *richesse de valeur*. N'est-il pas incontestable que l'Angleterre, à égalité de territoire ou de population, possède une richesse de valeur cinq à six fois plus grande que celle de la Russie?

D'ailleurs, la puissance et la prépondérance des peuples est plutôt proportionnelle à la masse des capitaux qu'ils possèdent qu'à leur *richesse de bien-être*.

M. Wolowski, membre de l'Institut, président. — Je n'ai pas entendu la lecture du travail de M. du Mesnil-Marigny ; je ne saurais donc en étudier, en ce moment, les principes. Je me bornerai à une observation générale. La méthode qui consiste à tenir exclusivement compte de la *richesse évaluée*, au lieu de s'attacher à la *richesse*

d'utilité, substitue une valeur nominale à la possession d'avantages réels. C'est ainsi que, pour citer un exemple, lorsque les chemins de fer seront revenus entre les mains de l'État, il y aura en apparence une suppression considérable de capitaux et de revenus particuliers, et cependant la richesse réelle du pays se sera sensiblement accrue si l'État, qui n'aura pas de dividende à distribuer à des actionnaires, réduit les anciens tarifs.

Il suffit de signaler un résultat de cette nature pour se tenir en garde contre les conclusions de M. du Mesnil-Marigny. Produire beaucoup et consommer beaucoup valent mieux que produire peu et consommer peu, bien que, dans ces deux cas, il ne reste qu'une même quantité épargnée.

Quant à l'élévation des prix, il importe de distinguer celle qui provient de l'augmentation de l'aisance générale et d'une demande accrue de celle qui tient à des moyens artificiels : dans le premier cas, l'équilibre de tous les intérêts se maintient; dans le second, l'intérêt du plus grand nombre est sacrifié au bénéfice de quelques-uns. Pour se donner la triste satisfaction d'aligner de plus gros chiffres, on diminue ce qui constitue le fond même de la richesse véritable, et, comme le chien de la fable, on lâche la proie pour l'ombre.

M. du Mesnil-Marigny. — Il n'y a qu'une légère nuance entre l'opinion de M. le président et la mienne. Ainsi que lui, je pense qu'il ne faut pas s'attacher exclusivement à la *richesse évaluée* et qu'il faut s'occuper aussi de la *richesse d'utilité*, chacune de ces deux sortes de richesses ayant une grande importance.

Quant aux chemins de fer, lorsqu'ils seront passés des mains des particuliers dans celles du Gouvernement, l'expression que nous avons donnée pour mesurer la *richesse évaluée* d'un pays montrera que la somme de ses capitaux, loin de décroître en raison d'une diminution dans les nouveaux tarifs et en conséquence d'une perte partielle dans la valeur des chemins de fer, se développera au contraire, attendu que les frais de transports, pour toutes les industries nationales, seront beaucoup moindres.

M. Le Hir. — Je considère comme certain, pour revenir au mémoire de M. du Mesnil-Marigny, que les 50,000 fr. jetés en excédant, par un étranger, dans Paris,

1° Excitent le travail local et la production locale,

2° Appellent les produits du dehors et accroissent la production générale,

3° Augmentent le commerce extérieur, qui doit répondre aux besoins nouveaux, et en définitive donnent un grand essor à la richesse publique.

(*Extrait du* JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.)

FIN DES NOTES.

ANNEXES.

ANNEXE I.

Réponse à M. Th. MANNEQUIN,
membre de la Société d'Économie politique
et de Statistique de Paris.

Dans un ouvrage tout récent et très-remarquable à beaucoup d'égards, intitulé *Travail et liberté*, M. Mannequin prétend qu'on ne peut faire accroître la *richesse évaluée* d'une nation par le fait du système protecteur. « Vous pouvez bien, dit-il, au moyen de droits de douane, élever le prix d'un produit, mais immédiatement alors toutes les autres marchandises (y compris les immeubles de diverses natures : terres, usines, maisons, etc.), ne manqueront pas de se déprécier, parce que la somme des valeurs nationales doit rester toujours invariable.

Voici du reste comment s'exprime ce publiciste :

« M. du Mesnil-Marigny croit avec beaucoup de monde que, si la valeur d'un produit particulier s'élève,

la somme des valeurs composant la fortune publique s'élève en même temps et d'autant. De là son désir de faire augmenter la valeur de certains produits au moyen de la protection. Mais il oublie *qu'à cette augmentation arbitraire correspond forcément une baisse équivalente d'autres produits*, et qu'à la gêne qui en résulte pour la production générale correspond en outre une diminution de la fortune publique... »

Cette objection ne nous paraît pas même spécieuse. En effet :

1° Lorsqu'à la suite d'une révolution, le droit de propriété est contesté, est-ce que le capital d'une nation ne se réduit pas immédiatement d'une quantité prodigieuse, bien qu'aucune marchandise n'ait été exportée ou détruite? Inversement, lorsque le crédit renaît dans un pays, est-ce que les capitaux ne semblent pas sortir de dessous terre? Il n'y a donc pas égalité constante dans la somme des valeurs que possède une nation.

2° Nous n'avons jamais eu l'intention de faire hausser, au moyen du système protecteur, la valeur des produits, dans le but d'augmenter directement par cette hausse la *richesse évaluée* d'une nation. Si, par suite de l'application de ce système, on fait hausser la valeur d'un produit, c'est uniquement afin qu'on profite des grands bénéfices que sa fabrication est à même de donner. (Nous avons démontré, page 121, qu'en général on retirait plus de bénéfices de l'industrie que de l'agriculture.) — Nous ajouterons que la hausse du prix d'un produit, par elle-même, n'a presque aucune action sur la *richesse évaluée* nationale, attendu que, d'après son expression, la valeur d'un produit étant

comprise en même temps et dans le terme de la production, qui est positif, et dans celui de la consommation, qui est négatif, ces deux termes se détruisent sensiblement l'un par l'autre.

3° *Quant à la gêne qui résulte du système protecteur, et à laquelle correspond une diminution dans la fortune publique*, nous démontrons, page 158, qu'en déduisant les sommes perdues par les consommateurs des bénéfices qu'une protection *intelligente* fait obtenir aux producteurs de toute sorte, il y a un boni réel qui accroît nécessairement la *richesse évaluée* nationale.

Nous ne pouvons trop le répéter, il s'agit pour nous constamment et tout spécialement du capital engagé qui sert à produire, capital dont on doit chercher à accroître la valeur par une protection judicieuse[1], quels que soient les prix, élevés ou bas, qui peuvent en résulter pour les produits.

[1] Nous avons prouvé que souvent la protection était nuisible.

ANNEXE II.

A M. Émile BOUCHOTTE,
membre de l'Académie impériale de Metz,
correspondant du Conseil supérieur
de l'agriculture.

MONSIEUR,

On vient de nous communiquer une vive attaque que vous avez faite, *à l'Académie impériale de Metz*, séance du 12 mai 1862, contre le livre : *Les Libre-Échangistes et les Protectionnistes conciliés*. Permettez-nous d'user du droit de défense.

I. D'après vous, l'Économie politique, que vous définissez ainsi : — « La science des conditions nécessaires pour que les richesses sociales se créent et parviennent à leur plus grand développement, concurremment avec le progrès moral des peuples » — ne doit s'occuper que des richesses ayant valeur; en conséquence, nous avons eu le tort grave de vouloir qu'elle traitât des richesses gratuites.

Soyez logique, Monsieur, et vous serez forcé de reconnaître que tout à la fois votre définition vous met en contradiction avec vous-même et nous donne complétement raison.

En effet, les rayons du soleil, l'eau, l'air, etc., richesses gratuites, étant des CONDITIONS nécessaires au développement des richesses à valeur, n'êtes-vous pas forcé d'admettre qu'il faut considérer en même temps et les unes et les autres ?

Nous ajouterons que, pour la détermination dans chaque pays de la *richesse d'usage* ou de bien-être, on ne peut s'empêcher de regarder la chaleur du soleil comme une richesse très-importante, car, grâce à cette richesse, l'homme, dans les régions méridionales, use de bien moins de vêtements que dans le nord.

II. Page 177 de votre Rapport, en identifiant la *richesse d'usage* avec le revenu, vous êtes complétement dans l'erreur

Sans doute on peut presque identifier, ainsi que vous l'avez avancé, le capital avec la *richesse évaluée;* mais, quant à la *richesse d'usage*, elle ne peut être assimilée en aucune manière au revenu, attendu que, pour comparer les *riehesses d'usage* à l'aide du revenu, il faut tenir compte, dans chaque pays, de l'*unité de la richesse d'usage*. — N'est-il pas incontestable qu'avec 10,000 fr. de revenu, à Pise, on jouira d'un plus grand comfort, d'un plus grand bien-être, qu'à Londres en y dépensant 20,000 fr. par an ? — Le revenu n'est donc pas le thermomètre de la *richesse d'usage*, et notre divergence en fait de doctrines économiques provient en grande partie de cette vicieuse appréciation.

III. Vous prétendez que l'épargne faite sur le revenu est la source de *tout* capital.

C'est là une grave méprise, et nous espérons vous le démontrer en peu de mots. — Croyez-vous que la valeur en numéraire d'un terrain soit seulement la conséquence des améliorations successives qu'on y a pratiquées? Mais tel pré non amélioré depuis trois cents ans, époque à laquelle il valait 1,000 fr., vaut maintenant 100,000 fr. (en tenant compte, bien entendu, dans cette appréciation, de la diminution que le numéraire a subie dans sa valeur depuis trois siècles). Le capital s'est donc augmenté indépendamment de l'emploi des produits de ce pré ou des revenus que l'on en tire.

Mais, dira-t-on, à quoi tient cette différence dans le prix de cet immeuble aux deux époques précitées. — Elle tient : 1° à ce qu'un centre de population s'est formé dans les environs du pré, et a décuplé la valeur de ses produits, qui primitivement n'avaient presque pas de débouchés; 2° à la diminution de l'intérêt des capitaux, par suite de l'accroissement du crédit (la propriété d'un immeuble étant plus assurée de nos jours qu'elle ne l'était autrefois); 3° à ce que de nouvelles industries plus lucratives que l'agriculture, qui anciennement était l'unique occupation des régnicoles, se sont implantées dans le pays, y ont aggloméré les capitaux et fait monter, par la concurrence, la valeur du pré; 4°, etc.

Sans doute, le capital se forme aussi par l'économie, et dans la formule de la *richesse évaluée* on en a tenu compte; mais, comme cela vient d'être constaté, il est beaucoup d'autres causes dont l'action est des plus énergique pour le faire accoître. — Voyez de nos jours la Hollande, la France, l'Angleterre, et au moyen âge l'Italie : si le capital s'y est accru énormément, c'est aux gains prodigieux résultant du commerce ou de la nature de certaines industries qu'il faut attribuer en grande partie cet accroissement, et non à l'épargne. — En effet, la Pologne, la Russie et les autres nations agricoles, en tous temps ne sont-elles pas restées pauvres? Et cependant leurs populations ont toujours été beaucoup plus économes que celles des contrées industrielles et commerçantes.

Concluons donc que l'épargne du revenu est bien loin d'être la seule cause de l'accroissement du capital, et que même cette épargne n'a joué qu'un faible rôle dans les immenses richesses que certains peuples sont parvenus à s'approprier.

IV. Vous avez, dites-vous, curieusement cherché dans le livre que vout avez analysé le mode de conciliation entre les libre-échangistes et les protectionnistes, et ne l'avez trouvé nulle part.

Voici cependant les concessions réciproques qui y sont maintes fois proposées aux deux parties belligérantes, concessions qui permettent d'arriver à une conciliation :

D'une part les protectionnistes doivent regarder le principe du libre échange comme excellent pour donner généralement un grand bien-être à tous les peuples, et ce principe du libre échange doit être considéré

comme le drapeau de l'avenir. — D'une autre part, les libre échangistes sont tenus de reconnaître que l'application rigoureuse de leurs doctrines ne peut avoir lieu tant que l'univers sera divisé en peuples à nationalités diverses, attendu que le libre échange est un élément de force pour les uns et une cause de faiblesse pour les autres.

V. En combattant notre système, vous dites : « Le caractère de la théorie n'est-il pas dans la fixité des principes, vérité durable que le temps propage et vérifie de plus en plus? »

D'accord. Aussi les développements nombreux que nous avons été obligé de donner en raison de la nouveauté de notre système conduisent à une théorie simple et très-fixe, ou autrement aux vérités durables que voici :

Une nation a-t-elle un traité de commerce à négocier, on devra substituer (après enquête suffisante faite tout à la fois par les praticiens et les théoriciens), dans les équations de la *richesse évaluée* et de la *richesse d'usage*, les évaluations nouvelles qui devront en résulter pour les divers termes que ces deux équations comprennent.

Si la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage* de cette nation doivent s'accroître en même temps, le traité de commerce est excellent.

Si la *richesse évaluée* s'accroît, tandis que celle *d'usage* subit seulement une légère diminution, le traité peut encore être accepté.

Ce traité serait une amère dérision si par son adoption la *richesse d'usage* et la *richesse évaluée* devaient diminuer.

Ces conclusions fort simples et très-fixes découlent tout naturellement des deux équations qui ont été formulées.

VI. C'est à tort que, page 183 de votre Rapport, vous vous appuyez sur une phrase d'un ouvrage de M. Amé, directeur des douanes à Bordeaux, pour en conclure que le tarif douanier des fers a fait perdre à la France une somme de deux milliards depuis 1814, et il est facile de vous le démontrer.

M. Amé dit bien que les consommateurs français ont perdu cette somme, mais il ne dit pas que la France l'a perdue. Or, en adoptant dans son entier tout ce qu'il a avancé, vous allez peut-être reconnaître avec nous que les tarifs sur les fers, bien loin d'avoir appauvri la France de deux milliards depuis l'époque précitée, lui en ont fait gagner, au contraire, peut-être six à sept.

En effet, grâce à ces tarifs et à la fabrication qui en est résultée, 1° les maisons, terres, prés, bois, etc., situés à une certaine distance des usines à fer, ont dû prendre depuis 1814 une plus-value que nous pouvons porter à environ huit milliards; 2° l'accroissement de valeur des immeubles affectés à cette fabrication, ainsi que les réserves faites par les ouvriers industriels et leurs patrons, peuvent encore très-bien s'élever à une somme d'un milliard; total, neuf milliards.

D'où il résulte qu'en retranchant les deux milliards perdus par les consommateurs français, notre pays a

pu s'enrichir en définitive d'une valeur de sept milliards [1].

Du reste, remarquez que jusqu'ici nous n'avons parlé en aucune sorte du chiffre de la protection, et que, si déjà il y a eu gain pour notre pays par suite des tarifs douaniers qui ont été décrétés, ce gain serait devenu peut-être plus considérable encore si l'on avait diminué les tarifs, de manière que les industriels français eussent été incessamment forcés à adopter dans leurs ateliers les perfectionnements qui chaque jour ont eu lieu à l'étranger.

VII. Vous nous reprochez de faire de la politique, et non pas de l'économie politique.

Jusqu'ici, les économistes n'ont pu s'entendre pour savoir entre quelles limites la science économique devait être strictement renfermée, mais il n'est arrivé à aucun d'eux de soutenir que cette branche des connaissances humaines ne dût pas s'étendre sur le domaine

[1] On pourra répondre qu'à la place des forges et fonderies que le système protecteur permet de faire prospérer, on aurait pu créer d'autres industries également favorables à l'accroissement du capital français. — Mais que l'on indique ces industries! C'est là que nous attendons nos contradicteurs, qui, en général, supposent bien à tort qu'il est indifférent pour un pays de se livrer à telle ou telle nature de travail.

Suivant qu'il s'agit d'une industrie ou d'une autre, le travailleur, considéré comme jouant tout à la fois le triple rôle de propriétaire, de directeur et d'ouvrier, reçoit des rétributions journalières très-différentes, et ces rétributions sont toujours bien plus considérables dans n'importe quelle industrie que dans l'agriculture.

de la politique. Déjà l'économie *politique*, par son nom, prononce en notre faveur. — Mais comment pouvez-vous, Monsieur, formuler un tel reproche, vous qui n'ignorez pas l'extrême influence des traités de commerce sur la puissance des États, traités relevant essentiellement de l'économie politique?

VIII. Mais voici une accusation d'une certaine gravité que nous sommes étonné de trouver sous votre plume :

« Est-il honnête surtout qu'un professeur d'économie politique... conseille la destruction volontaire des marchandises. Quant à nous, Messieurs, nous dirons : Il est malhonnête de faire la chose, et la conseiller est une grave erreur de jugement. »

Ces gros mots, Monsieur, heureusement portent à faux. Et si même nous pouvions hésiter sur la vérité des doctrines que nous avons soutenues, votre courroux si peu mesuré nous raffermirait et ne nous rendrait que plus opiniâtre dans leur défense. « Tu te fâches, Jupiter, dit Lucien dans ses Dialogues, donc tu as tort. »

Pour vous combattre, Monsieur, nous nous garderons d'user d'armes semblables aux vôtres; armes, du reste, très-dangereuses à manier, car, loin de nous atteindre, elles n'ont fait que vous blesser en éclatant entre vos mains? — Est-ce avec des personnalités que dans les sciences on a raison de ses adversaires?

Non, Monsieur, vous n'avez pas lu le livre dont vous présentez l'analyse. On ne vous en a communiqué que quelques extraits parfois tronqués. — Autrement, en lisant le chapitre où il est parlé de la destruction des épices par les Hollandais, il vous eût été impossible de

ne pas reconnaître que nous nous élevons avec force contre ces procédés barbares qui, dans le but d'augmenter la richesse de valeur, détruisent le bien-être des peuples.

Ainsi il est dit, page 357 : « Mus par un *odieux égoïsme*, ces marchands *sacrifiaient* le bien-être général à la spéculation. » — Idem, page 358 : « Remarquons que, si *l'indigne expédient* dont les Hollandais ont usé (en brûlant des cargaisons d'épices), etc. »

Vous voyez donc, Monsieur, qu'en constatant un fait historique, loin de le donner en exemple, nous flétrissons ceux qui s'en sont rendus coupables. Il est vrai que, page 359, nous ajoutons « que, dans le but d'accroître la *richesse évaluée* d'un pays, il peut être *parfois* utile de sacrifier des objets peu essentiels, tels que des diamants, des pierres précieuses, etc. » — Et nous citons l'empereur du Brésil, qui, en bon administrateur, pour maintenir le prix des diamants, se garde de livrer à la circulation des quantités énormes qu'il possède, à ce qu'on assure ; mais nous ajoutons qu'il faut se donner de garde de toucher à ce qui sert à notre subsistance.

Renoncez donc, Monsieur, désormais, à de tristes personnalités, et choisissez mieux ceux qui méritent réellement vos colères.

IX. Dans votre désir d'éloigner de la science économique tout ce qui ne respire pas la plus pure philanthropie, vous prétendez que les plus grands politiques se font honneur aujourd'hui de déclarer qu'ils se placent toujours au point de vue humanitaire pour diriger les intérêts des populations.

Sans doute vous exceptez quelques personnages,

entre autres le célèbre lord Palmerston, qui naguère déclarait à la tribune que ce serait un suicide pour l'Angleterre si elle accordait, en temps de guerre, un laissez-passer aux vaisseaux de tous pavillons. — Mais considérons tous ces grands politiques dont la tendresse pour l'humanité vous paraît irrécusable (bien qu'il y en ait quelques-uns qui prennent traîtreusement un masque hypocrite pour obtenir des concessions favorables à leur pays). — En les supposant tous, comme vous, sensibles, compatissants, miséricordieux, croyez-vous qu'ils n'ont jamais en vue et ne patronnent jamais que des œuvres de bienfaisance ? Certes, vous feriez preuve alors d'une candeur par trop naïve. — En effet, dites-nous, de grâce, parmi ces hommes d'État, quels sont ceux qui ont proscrit les écoles dites militaires, où l'on enseigne l'art de la dévastation, l'art du carnage ? quels sont ceux qui se sont constamment refusés à décréter ces levées d'hommes, ces déclarations de guerre, ces massacres, hontes de toutes les époques ? Vous auriez à coup sûr de la peine à nous répondre.

Regardez autour de vous : les décorations, les préséances, les faveurs de toutes sorte, ne viennent-elles pas solliciter la découverte de ces inventions meurtrières, qui ne sont cependant que des fléaux[1] pour l'humanité ?

[1] On a dit, avec beaucoup de vérité, que les batailles devenaient de moins en moins sanguinaires à mesure que les engins de destruction se perfectionnaient. Mais, en favorisant de tels perfectionnements, les hommes d'Etat n'ont certes pas en vue un but humanitaire. Du reste la fabrication de ces engins, y compris les

Assurément, Monsieur, tous les hommes généreux gémissent d'un pareil régime ; mais ils vous diront qu'à l'époque actuelle, il est des mesures douloureuses à prendre, des nécessités fatales à subir. Relisez du reste le discours prononcé dans la séance académique du 12 mai 1861 par le général Didion, votre honorable président, et vous nous expliquerez ensuite, si c'est possible, ce qu'on doit entendre par ce point de vue moral, humanitaire, dont vous voulez qu'on ne s'écarte jamais.

« On ne pourra pas (dit ce général) refuser à la nation française *l'honneur* d'avoir presque toujours devancé les autres puissances militaires dans l'adoption des perfectionnements de guerre. » Et plus loin, à propos des canons rayés : « Ce ne fut que par des grands soins, par une extrême activité et par une *minutieuse attention à ne rien divulguer,* que l'artillerie française parvint à *surprendre son ennemi* par la précision inattendue de ses coups. »

En sorte que, d'après votre président lui-même, la France doit *s'honorer* non-seulement des perfectionnements que ses officiers ont apportés aux engins destructeurs, mais encore du secret qu'ils ont su garder, et qui leur a permis d'user seuls d'armes terribles et inégales pour foudroyer leurs ennemis à grande distance.

vaisseaux cuirassés, nécessitant d'énormes dépenses, de plus en plus la prépondérance dans le monde doit appartenir aux peuples les plus riches en capitaux. En conséquence, de nos jours, les nations doivent faire les plus grands efforts pour accroître leur richesse de valeur.

Chose étrange! ce qui serait monstrueux, flétrissant, dans une rencontre entre particuliers, devient licite et même *honorable* lorsqu'il s'agit de combattre les ennemis de l'État !

Ce n'est donc pas au point de vue humanitaire que monsieur Didion se place dans cette circonstance, et il ne peut que vous condamner lorsque vous vous opposez à des actes tout pacifiques, à des traités de commerce qui assurent la grandeur et la puissance d'un pays, en vous armant du futile prétexte que ces traités imposeront quelques charges à ses habitants. Ainsi écartons un vain sentimentalisme, et ne considérons que la vérité vraie : elle seule nous conduira à des théories pratiques et utiles. — Nous ajouterons, du reste, que vous êtes condamné par votre définition de l'économie politique, car vous dites : « L'économie politique est la science des conditions nécessaires pour que les richesses sociales se créent et parviennent à leur plus grand développement, concurremment avec le progrès moral des peuples. »

Or, puisque vous admettez qu'il faut suivre pas à pas le progrès moral des peuples et que la guerre est encore à l'ordre du jour, vous devez nécessairement tenir compte des moyens d'accroître la *richesse évaluée*, ou autrement le capital, si indispensable pour combattre l'ennemi avec succès.

Vous regretterez donc, Monsieur, nous en sommes convaincu, d'avoir écrit, à propos des opinions que nous avons émises : « *De telles opinions sont, à nos yeux, bien tristes et entachées d'erreurs, et nous nous demandons comment on a le courage d'écrire un livre pour enseigner qu'il*

est permis, dans un intérêt quelconque, de faire des actes que la morale réprouve. »

Du reste, Monsieur, loin de nous de vouloir jamais conseiller aux hommes de se faire la guerre; mais, *Si vis pacem para bellum;* nous leur recommandons de se résigner quelquefois à subir de légères privations dans leurs vêtements, dans leurs logements, pour avoir à leur service de meilleures armes défensives.

X. De ce passage du livre : « Ces diverses remarques expliquent la conduite des généraux anglais qui, à la tête de leurs armées, incendiaient, *même chez leurs alliés*, les fabriques et leurs produits, et se gardaient bien de causer le moindre dommage aux établissements agricoles et aux matières premières appartenant aux divers royaumes, amis ou ennemis, qu'ils traversaient », vous concluez que nous approuvons cette horrible conduite.

Mais, lorsqu'on spécifie qu'un malfaiteur a volé, incendié, tué, soit dans son intérêt particulier, soit par vengeance, soit parce qu'il a reçu un salaire, etc., où prenez-vous que cette explication des motifs qui ont guidé ce malfaiteur implique le moins du monde une approbation de ses actes? Bien plus, les mots *en italiques* : MÊME CHEZ LEURS ALLIÉS, indiquent toute l'indignation que nous font éprouver de telles infamies.

Il est satisfaisant, Monsieur, que vos arrêts ne soient pas définitifs.

XI. Page 189 de votre Rapport, vous vous exprimez ainsi : « Heureusement que les traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique sont venus donner une éclatante sanction aux idées progressives.

Le mot *éclatante* est peut-être exagéré; il pourra même donner lieu à quelques sourires, surtout dans ce moment, où tant d'industries sont en souffrance; mais nous vous ferons observer, Monsieur, que les nouveaux traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique sont des traités de protection, et qu'en conséquence ils ne sont point contraires à notre système. Seulement, dans ce système, le chiffre de la protection n'aurait dû être fixé qu'après enquête suffisante et d'après les lois que nous avons fait connaître.

Quant au libre échange des grains et autres matières premières produits de l'agriculture, nous l'avons réclamé hautement avant son adoption en France, et ce libre commerce n'a eu que des résultats avantageux.

XII. Nous relevons encore dans votre Rapport le passage suivant : « Si nous considérons l'Angleterre, n'y trouverons-nous pas une contradiction plus frappante encore des idées de M. du Mesnil-Marigny sur le libre échange? »

Vous nous convainquez tout à fait, Monsieur, que vous n'avez lu notre livre, comme nous le disions plus haut, que par l'entremise d'un secrétaire qui ne vous en a rendu qu'un compte très-infidèle.

Car maintes fois, dans ce livre, nous affirmons que le *laissez faire* et le *laissez passer* conviennent parfaitement à certains pays industriels, l'Angleterre, par exemple, tandis qu'il en est autrement pour les pays

agricoles. (Voy. les p, 194, 195, 226, 228 et 243 de la deuxième édition.)

Vous citez même un de nos passages (p. 182 du rapport) où il est dit que dans certaines circonstances une nation n'a rien à redouter du libre échange. Ainsi, la contradiction que vous signalez n'existe pas, et les éminents services que le libre échange a rendus à l'Angleterre viennent au contraire appuyer nos doctrines.

FIN DES ANNEXES.

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

Production des richesses.

TROISIÈME PARTIE.

Distribution de la richesse.

QUATRIÈME PARTIE.

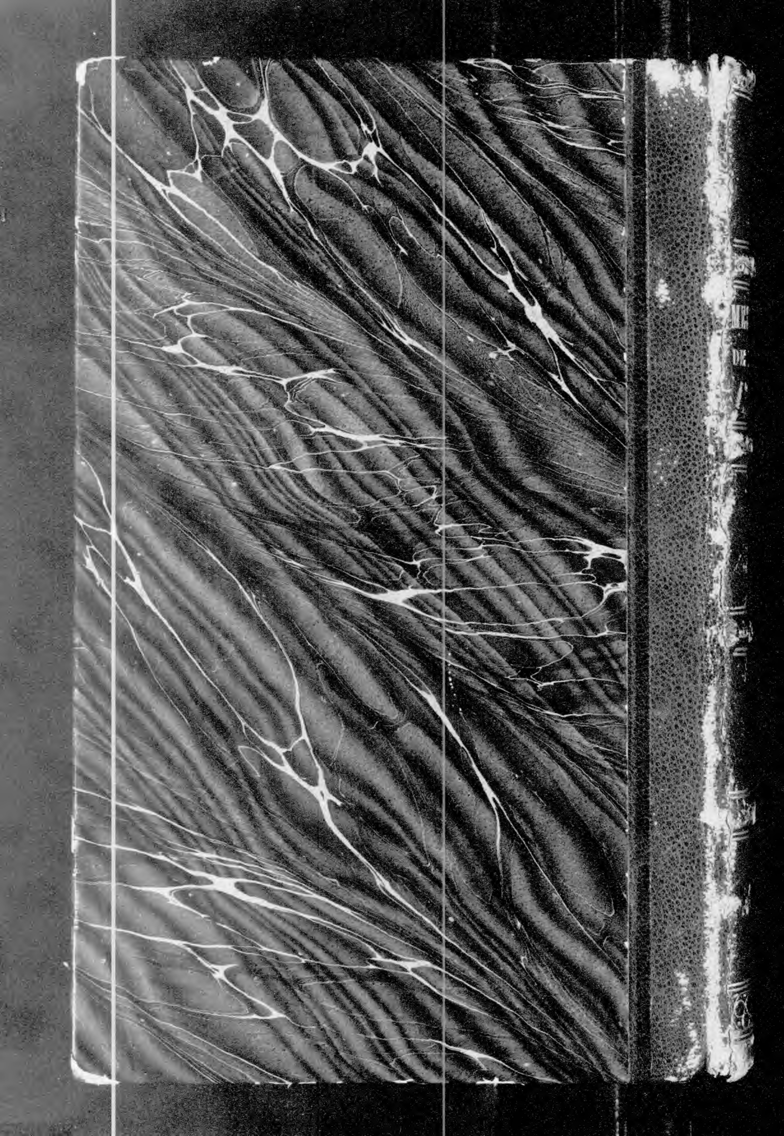
De la consommation des richesses.

NOTES.

ANNEXES.

FIN.

6595 — Paris, impr. de Jouaust et fils, rue Saint-Honoré, 338.



END OF
TITLE